



LIFE Espèces Marines Mobiles



RAPPORT ANNUEL

2024 - 2025



INTERNATIONAL NGO FOR
**MEDITERRANEAN
SMALL ISLANDS**

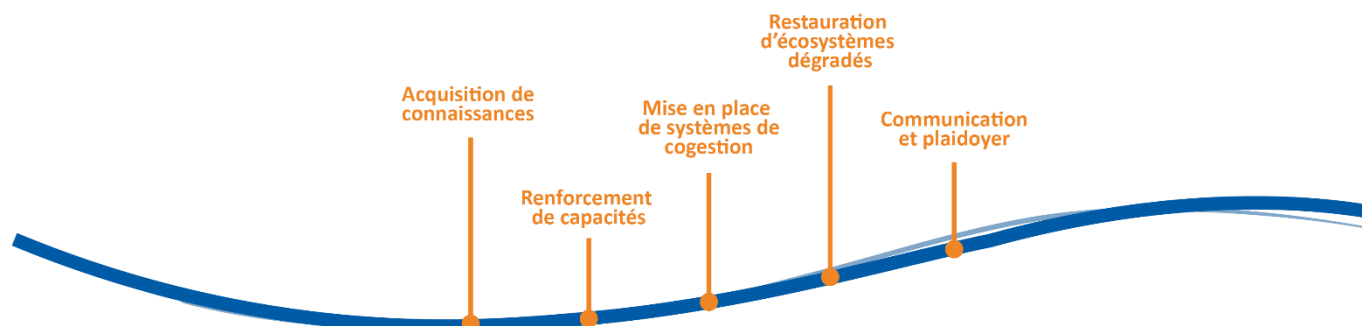
AVEC LE SOUTIEN DE :





INITIATIVE PIM : Une ONG pour préserver les petites îles de Méditerranée et de Macaronésie

Initiative PIM est une ONG internationale dont l'objectif est de préserver les îles méditerranéennes et macaronésiennes de moins de 1000 hectares, grâce à des mesures concrètes de conservation sur le terrain, et à la mise en réseau de gestionnaires et experts au niveau international. Programme initié en 2005 par le Conservatoire du littoral, PIM devient une ONG indépendante en 2017. Elle s'inscrit toujours dans la continuité du projet porté à l'origine par le Conservatoire et bénéficie notamment du savoir-faire de ce dernier en matière de gestion des espaces naturels littoraux.



L'ONG se distingue par son approche qui consiste à **soutenir toutes les étapes de création et de développement d'aires protégées insulaires**

Cette approche implique :

- L'**amélioration des connaissances** et le **suivi des écosystèmes** sur le long terme à l'aide de protocoles simplifiés et standardisés, des suivis naturalistes réguliers, la collecte et l'analyse de données, la capitalisation des informations et des connaissances.
- Le **renforcement de capacités** par le biais d'ateliers, de groupes de travail, de sessions de formation en salle ou sur site permettant aux acteurs internationaux et pluridisciplinaires de partager leurs expériences ;
- Le **développement de techniques de gestion**, et la **mise en œuvre de systèmes de cogestion** impliquant une variété d'acteurs et soutenant le partenariat entre eux : institutions publiques, municipalités, universités, ONG locales et internationales, gestionnaires, experts multidisciplinaires, entreprises privées, etc.
- La protection des espèces emblématiques et de leur habitat, par des actions de **restauration écologique** (telles que l'éradication/le contrôle des espèces invasives) et une approche écosystémique avec une meilleure intégration des questions relatives au continuum terre-mer ;
- La promotion des hautes valeurs écologiques des îles et la mise en place d'un **plaidoyer** pour leur protection à l'échelle internationale

Site internet : <http://initiative-pim.org>

Ce document a été rédigé dans le cadre du LIFE Espèces Marines Mobiles

LIFE22-NAT-FR-LIFE MMS n°101113629

Cofinancé par l'Union européenne et l'Etat dans le cadre du projet Life espèces marines mobiles (LIFE22-NAT-FR-LIFE MMS n°101113629). Les points de vue et les opinions exprimés sont toutefois ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de CINEA qui ne peuvent en être tenues pour responsables.

Coordination et rédaction

Secrétariat technique

Initiative pour les Petites Iles de Méditerranée

Lycée des Calanques – 89 Traverse Parangon, 13 008 Marseille

pim@initiative-pim.org

Photos et illustrations

@Gwennaëlle Daniel - Initiative PIM sauf mentions contraires

Dessins @Pola Noury

Citation

Initiative PIM., 2025. LIFE Espèces Marines Mobiles - Rapport annuel de progression 2025. Initiative pour les petites îles de Méditerranée (PIM). 102 pp. + annexes

Remerciements

Initiative PIM remercie chaleureusement l'ensemble des participants aux opérations du Life EMM ainsi que les structures partenaires pour leur soutien technique : le Syndicat mixte de gestion du Grand site Iles Sanguinaires et Pointe de la Parata, le service des gardes du littoral de la Collectivité de Corse, le Conservatoire Botanique National de Corse, Phare et Balises, le service des milieux littoraux de l'Office de l'Environnement de la Corse, HELP sarl, Biophonia, Michel Delaugerre.

Historique de rédaction et versions

V1	07/05/2026	Maxime Trentesaux	Version initiale
----	------------	-------------------	------------------

Diffusion

Publique - annexes sur demande



TABLE DES MATIERES

INITIATIVE PIM : Une ONG pour préserver les petites îles de Méditerranée et de Macaronésie	0
TABLE DES ILLUSTRATIONS	7
Abréviations	9
Contexte	11
Gestion du projet et gouvernance	20
Coordination nationale	21
2024	22
2025	23
2026	25
Concertation locale	25
2024	25
2025	30
2026	32
Ateliers d'expert	34
2024	34
Mise en œuvre	39
Evaluation de l'état initial	41
2024	42
Poursuite de l'évaluation de l'état initial	52
2025	52
Evaluation de l'état post-éradication du Rat noir	64
2026	64
Eradication du Rat noir	68
2024	69
2025	75
Installation de nichoirs artificiels	84
Communication	91
Actions de communication	92



2024	92
2025	95
Foire Aux Questions	99
2026	103
Travaux de dissémination	104
2024	104
2025	105
2026	107
Références	109
Annexes 2024	111
Annexes 2025	112
Annexes 2026	113



TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1: séminaire de lancement du Life EMM à Camaret-sur-mer (OFB, 2024)	22
Figure 2: Participants au séminaire annuel Life à Rochefort, avril 2025	23
Figure 3 Séminaire LIFE EMM à Sète du 21 au 23 avril 2026	25
Figure 4: réunion du Cotech, Pointe de la Parata, le 24 octobre 2024	26
Figure 5: participants à la visite de terrain du 23 octobre 2024 (G. Daniel, 2024)	29
Figure 6: 3ème Réunion du COTECH local – mai 2025	30
Figure 7: Visite de terrain avec responsable de DDT-2A	31
Figure 8 Comité technique local n°4 à Ajaccio, le 27/01/2026	32
Figure 9 Participant.e.s au Cotech local n°4	33
Figure 10: repérage des zones de débarquement autour de l’archipel des Sanguinaires le 27 mai 2024	35
Figure 11: Repérages et installation de capteurs pour l’étude acoustique passive des oiseaux nicheurs le 28 mai 2024	36
Figure 12: Récolte d’insectes au parapluie japonais (à gauche) et à l’aspirateur thermique (à droite) le 29 mai 2024	37
Figure 13 : Visite de terrain consacrée à la végétation le 30 mai 2024	38
Figure 14:interactions spécifiques entre le Rat noir et les principaux autres compartiments biologiques (Initiative PIM, 2021)	41
Figure 15: vue de la côte nord-ouest de l’îlot principal de Mezu mare, avec en fond la tour de Casteluccio	43
Figure 16: localisation des enregistreurs acoustique durant la saison de reproduction 2024, à gauche, et photographie d’un appareil posé sur Mezu mare, à droite (Biophonia, 2024)	44
Figure 17:délimitation des secteurs 1, 2 et 3 de nidification du Cormoran huppé de Desmaret sur Mezu mare en 2024 (Initiative PIM - OEC, 2024)	45
Figure 18:Exemple de variation du comportement spatial du <i>Phyllodactyle</i> d’Europe : - Ilot Botte sans rat (à gauche),- Mezu Mare avec rats (à droite)	46
Figure 19:biométrie et recherche de parasites sur un <i>Phyllodactyle</i> d’Europe capturé sur l’îlot de Gargalu	47
Figure 20:Lézard tiliguerta - <i>Podarcis tiliguerta</i> - de Mezu mare (L. Giardi, 2024)	48
Figure 21: pose de pièges à insectes de type barber (à droite) Un toit formé de pierres au-dessus du piège le protège des Goélands nicheurs de Mezu mare en mai 2024 (à gauche)	49
Figure 22:pose des transects lors de la mission de terrain du 21 au 25 octobre 2024	49
Figure 23: localisation des transects de suivi des arthropodes sur l’îlot de mezu mare © PIM	50
Figure 24: ci-contre, prospection des secteurs pour l’installation des placettes lors de la mission de terrain du 21 au 25 octobre 2024	51
Figure 25: Pose des enregistreurs bioacoustiques Mezu Mare avec Biophonia, avril 2025 © G.Daniel	53
Figure 26 : Cormoran huppé © Yann Souche (OFB)	53
Figure 27: Participants au comptage goélands (avril 2025)	54
Figure 28: Nombre de nids de cormorans huppés de Méditerranée par secteur et par année depuis 2017 (Syndicat Mixte, 2025)	55
Figure 29: © Océane Rofas	56

Figure 30: pose des caméras dans les nids de Cormorans - mars 2025 © G.Daniel.....	57
Figure 31: Secteurs installation caméras nids cormorans.....	57
Figure 32: Euleptes europaea mâle adulte, Mezzumare (M.Delaugerre).....	58
Figure 33: Débarquement lors des suivis reptiles Sanguinaires, mai 2025 © G.Daniel.....	59
Figure 34: Localisation des placettes de végétation sur Mezu Mare © CBNC.....	60
Figure 35: Marquage pérenne des placettes de végétation ©CBNC.....	61
Figure 36: Suivi biodiversité sur Mezu Mare, mai 2025 © M.Delaugerre.....	62
Figure 37: Suivis des zones de Petits Fonds Hétérogènes, aout 2025.....	63
Figure 38: Mission aout 2025 © G.Daniel.....	63
Figure 39 Nombre de nids de cormorans huppé sur l'archipel des sanguinaires depuis 2017.....	65
Figure 40: poste d'appâtage fermé - à gauche - et contenant les appâts brochés - à droite - (HELP, 2024)	68
Figure 41: Rat noir -Rattus rattus- (@Louis-Marie Préau).....	69
Figure 42: localisation des espèces végétales patrimoniales à éviter lors des travaux de débroussaillage (Initiative PIM d'après les données du CBNC, 2024).....	70
Figure 43: relevés géolocalisés des layons ouverts en novembre 2024 (Initiative PIM, 2024).....	71
Figure 44: déroulé des opérations des 27 et 28 novembre 2024 : débarquement des équipes (en haut à gauche), briefing sur les modalités de débroussaillage (en haut à droite), ouverture à distance du sentier pédestre (en bas à gauche), plan rapproché d'un layon.....	72
Figure 45: localisation des trois points de suivis photographiques depuis le phare et le sémaphore ..	73
Figure 46: suivi photographique des layons au premier passage le 28 novembre 2024 : secteur 1 du sémaphore en direction de la tour, secteur 2 du sémaphore en direction du phare, secteur 3 du phare en direction du sémaphore et secteur 4 du phare en direction de la Pointe de la Parata.....	74
Figure 47: Layons ouverts sur Mezu Mare en amont de la dératisation, aout 2025.....	75
Figure 48: (c) Yann Souche.....	76
Figure 49: Débarquement du matériel sur Mezu Mare (à gauche) et poste d'appâtage (à droite).....	77
Figure 50: Dispositif d'appâtage déployé sur les Sanguinaires © HELP.....	78
Figure 51: Les agents de HELP pendant l'opération sur Mezu Mare.....	78
Figure 52: Contrôle du dispositif d'éradication du Rat noir par les agents de HELP,aout 2025 ©J-F Maillard, OFB.....	79
Figure 53: Dispositif de caméra infra-rouge et rat noir explorant un dispositif d'appâtge © HELP.....	79
Figure 54: Evolution de la consommation d'appâts sur Mezu Mare © HELP.....	80
Figure 55: Mise à disposition des moyens nautiques par les agents du Syndicat Mixte © J-F Maillard ©OFB.....	81
Figure 56: Système d'appâtage et poste de biosécurité.....	82
Figure 57: Contrôle du dispositif biosécurité sur Mezu Mare, aout 2025 © J-F Maillard (OFB).....	83
Figure 58: Dératisation des Sanguinaires, aout 2025.....	83
Figure 59:exemple d'installation de nichoirs artificiels sur l'île du Grand Rouveau (J. Chaumont, 2024)	85
Figure 60: localisation des ilots concernés par l'intallation de nichoirs artificiels.....	86
Figure 61 Tableau récapitulatif des étapes réglementaires par site.....	88
Figure 62 Tableau récapitulatif des étapes à venir par site.....	88
Figure 63 Repasse sonore installée sur l'île du Grand Rouveau à proximité de nichoirs artificiels.....	90
Figure 64 : Article publié le 30 mai 2024 dans Corse Matin.....	93
Figure 65: Infographie du panneau installé sur Mezu Mare © OFB.....	96

Figure 66: Validation de l'emplacement pour la pose du panneau sur Mezu Mare.....	97
Figure 67: Panneau installé sur Mezu Mare, août 2025	97
Figure 68: Visiteur devant le panneau sur Mezu Mare pendant la dératisation, septembre 2025	98
Figure 69: Article Corse Matin septembre 2025	100
Figure 70: Synthèses de publications sur les réseaux sociaux de PIM concernant le Life EMM	102
Figure 71 Emission Une bouteille à la mer sur les espèces invasives	103
Figure 72: Participants au RESOM, Bonifacio octobre 2025	106
Figure 73: Affiche de la Rencontre du RESOM - Bonifacio.....	106
Figure 74 : Participants à la rencontre des Islanders de Méditerranée à Saint-Honorat le 4 novembre 2025.....	107

Abréviations

CAPA : Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien

CBNC : Conservatoire Botanique National de Corse

CDC : Collectivité de Corse

COTECH : Comité technique

DCSMM : Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin

DDT 2A : Direction Départementale des Territoires de Corse-du-Sud

DIRM : Direction Interrégionale de la Mer Méditerranée

DOCOB : Document d'Objectifs Natura 2000

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

EMM : Espèces Marines Mobiles / **MMS** : Marines Mobile Species

HELP sarl : Histoire Environnement Littoral Paysage sarl

IMBE : Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie continentale et marine

INPN : Inventaire National du Patrimoine Naturel

MNHN : Museum National d'Histoire Naturel

OEC : Office de l'Environnement de la Corse

OFB : Office Français pour la Biodiversité

Initiative PIM : Initiative pour les Petites Iles de Méditerranée

ZPS : Zone de Protection Spéciale

ZSC : Zone Spéciale de Conservation



Contexte

La restauration d'habitats fonctionnels pour les oiseaux marins

Dans un contexte global d'extinction de masse (IPBES, 2019) les espèces marines font face à des risques d'extinction plus soutenu que les espèces terrestres. Les pressions les plus fortes et les priorités d'actions pour les espèces marines ont été définies au niveau national et européen. La dernière évaluation réalisée à l'échelle nationale dans le cadre de la Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin (DCSMM) permet d'identifier **des pressions directes** qui affectent le plus ces espèces, notamment **la prédation des espèces non indigènes sur les sites de reproduction des oiseaux marins et la perte d'habitats fonctionnels pour ces espèces**. Les documents stratégiques de façade (DSF) font l'objet d'objectifs environnementaux et de mesures spécifiques pour y répondre de façon ciblée, à l'échelle des régions Provence Alpes Côte d'Azur (PACA) et Corse.

Afin de répondre à cette enjeu, l'Office Français de la Biodiversité (OFB) a établi avec l'ONG Initiative pour les Petites Iles de Méditerranée (PIM) une convention pour l'élaboration et l'animation d'une **stratégie de lutte contre les espèces invasives impactant les oiseaux marins des îles périphériques de Corse** (figure 1). Elaborée en 2021 en concertation avec l'ensemble des gestionnaires locaux et services de l'Etat, sa mise en œuvre a été **validée en Comité technique de façade en octobre 2024 et reconduite pour la période 2024-2026**.

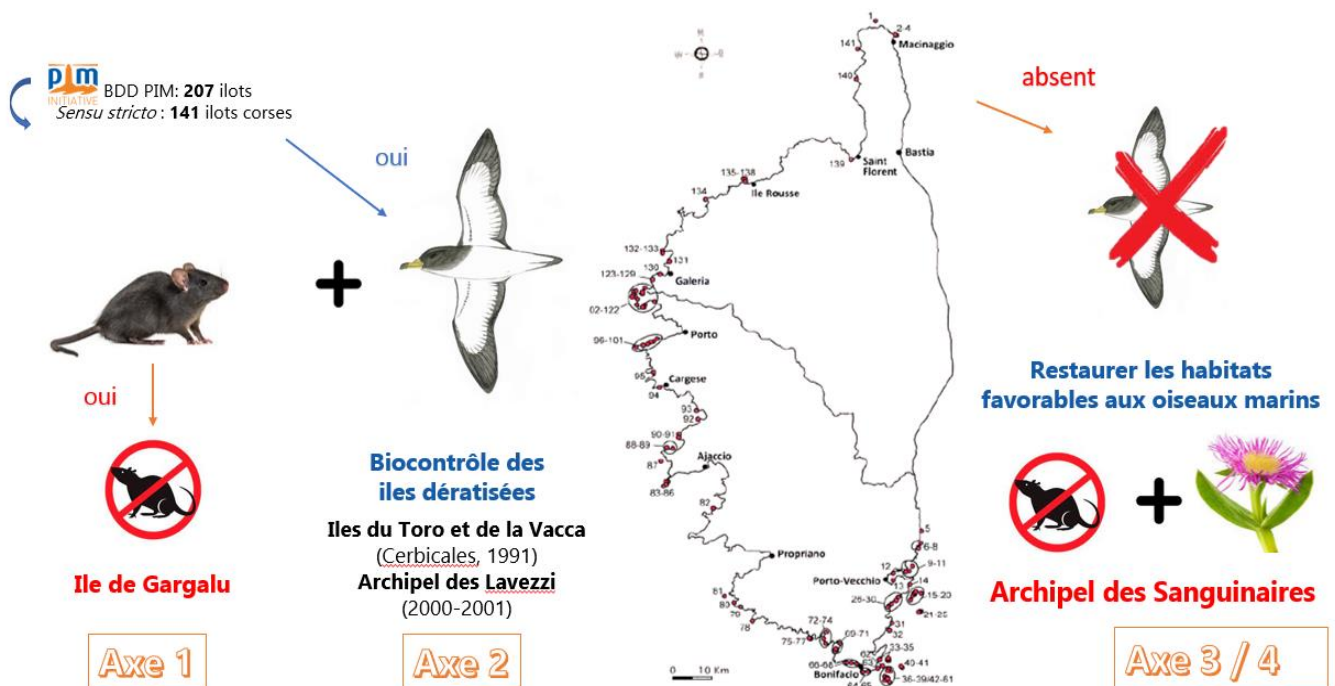


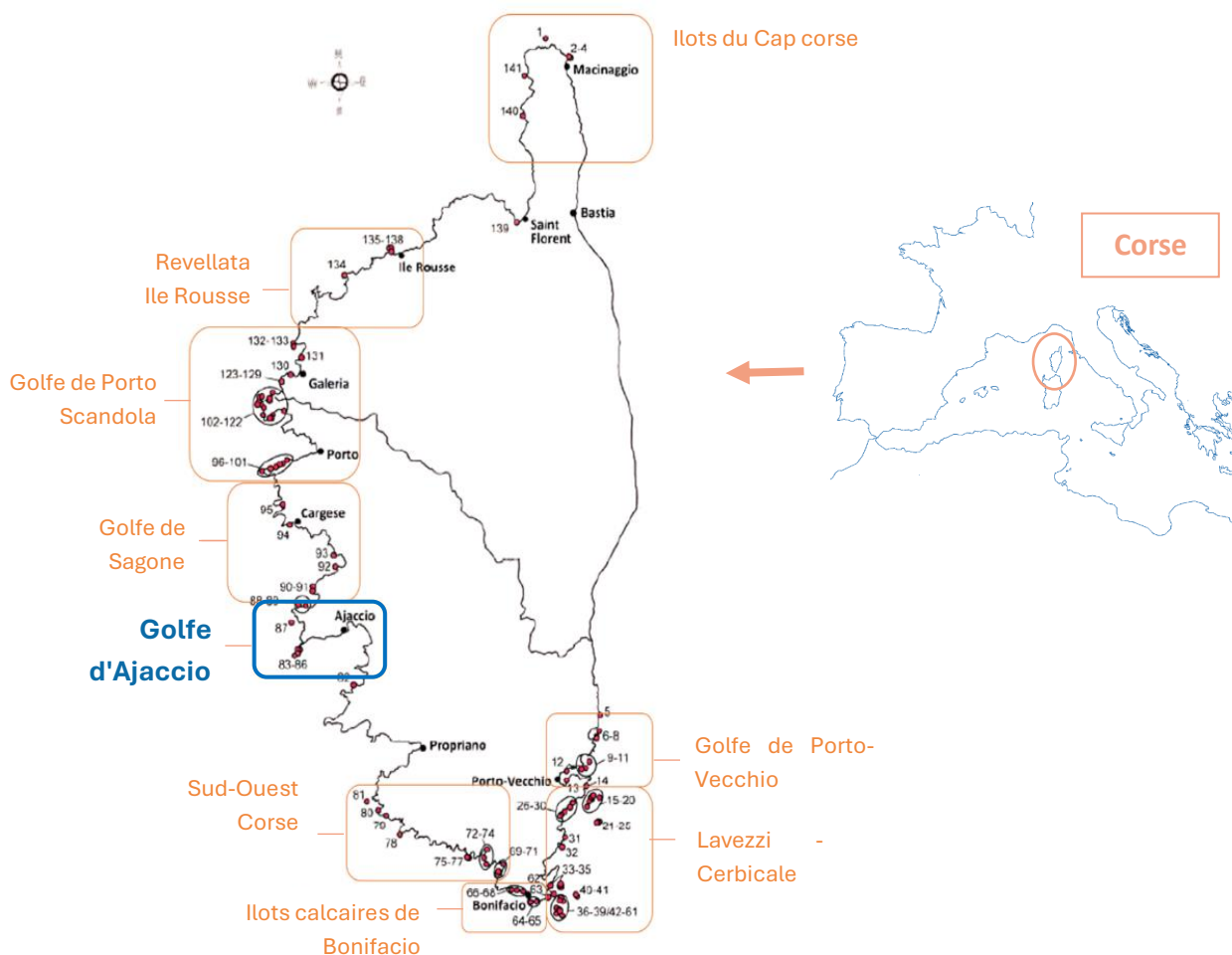
Figure 1 : schéma de synthèse des axes stratégiques de lutte contre les espèces invasives impactant négativement les oiseaux marins des îles périphériques de Corse (Initiative PIM, 2024)

Dans ce cadre, plusieurs actions essentielles ont été identifiées :

- éradiquer les populations de rats des îles qui accueillent des colonies d'oiseaux,
- augmenter la surface d'habitats favorables à la reproduction autour des colonies existantes,
- créer de nouveaux espaces « refuges » pour les inciter à s'y installer,
- contrôler la Griffes de Sorcières, espèce invasive en interaction mutualiste avec le Rat noir,
- renforcer les capacités des gestionnaires d'espaces naturels, pour les former à la lutte contre les espèces exotiques envahissantes et assurer un suivi efficace sur le long terme.

Les actions sur les îlots corses (figure 2) sont donc réparties selon 4 axes stratégiques. L'axe 1 consiste à dératiser en priorité les îlots sur lesquels sont présents des oiseaux marins nicheurs. L'axe 2 met l'accent sur le biocontrôle des sites déjà dératifiés. **L'axe 3 propose de nouveaux sites favorables à la nidification des oiseaux marins en dératissant des îles qui leur sont favorables. Enfin l'axe 4 ajoute l'éradication des *Carpobrotus* à celle du rat noir.** Les opérations prévues sur l'archipel des Sanguinaires s'inscrivent ainsi **dans les axes 3 et 4 de cette stratégie.**

Figure 2 : carte des îlots de la façade corse concernés par la stratégie de lutte contre les espèces invasives impactant négativement les oiseaux marins (Initiative PIM, 2024)



Des actions prioritaires des Documents d'Objectifs (Docob) Natura 2000

Sur le site Natura 2000 en mer golfe d'Ajaccio, 20 espèces d'oiseaux listées aux annexes I et II de la directive « Oiseaux » ont été recensées. Les objectifs à long terme leur correspondant ont été hiérarchisés dans le **tome 2 du Docob Natura 2000 de la Zone de Protection Spéciale (ZPS) validé en 2018**. L'espèce d'intérêt communautaire **Puffin yelkouan - *Puffinus Yelkouan*** y bénéficie d'un enjeu de **priorité de conservation très fort**, « **la présence massive des Rats noirs sur les îles du golfe empêchant toute installation ou réinstallation** » sur le site (Santelli *et al.*, 2017). La problématique est identique pour le **Puffin de Scopoli- *Calonectris diomedea***, classé en enjeu moyen de conservation. **La prédation par le Rat noir est également indiqué comme un facteur défavorable pour la conservation de la Fauvette sarde - *Curruca sarda*** - sur le site.

C'est pourquoi parmi les neuf mesures contractuelles proposées au Docob, **l'action CN5 « Dératification durable sur l'archipel des Sanguinaires » a été considérée comme prioritaire** pour améliorer l'état de conservation des espèces concernées. Le descriptif de la mesure mentionne que l'archipel des sanguinaires constitué de plusieurs îlots serait favorable à l'installation des Puffins de Scopoli, yelkouan et de l'Océanite tempête. Cette dernière espèce pourrait d'ailleurs déjà se reproduire sur un des îlots malgré la présence des rats. (observations récurrentes en limite de ZPS en mai et juin). Les deux espèces de Puffins sont fréquentes aux abords des îles, coté haute mer.

Le site présentant des fortes potentialités d'accueil pour plusieurs espèces d'oiseaux listées aux annexes de la directive « Oiseaux », **une étude de faisabilité d'éradication a été commandité par la CAPA, animateur du site Natura 2000, à l'entreprise HELP sarl en 2020 et menée en concertation avec les acteurs du territoire et les services de l'Etat impliqué au sein d'un Comité technique ayant validé l'étude préalable le 8 novembre 2021.**

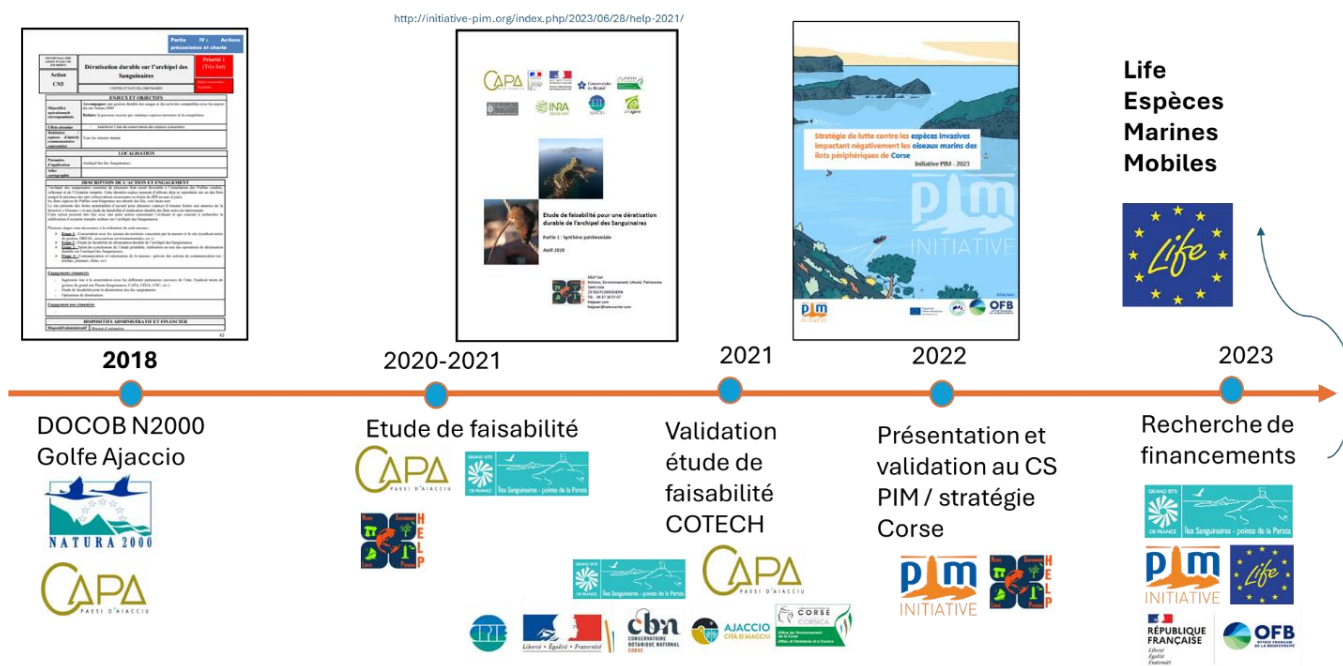
L'action d'arrachage des tapis de *Carpobrotus* était également listée comme la première des mesures de conservation (AHC004) des espèces et habitats d'intérêt communautaire, dans le Docob de la Zone Spéciale de Conservation du site « Iles Sanguinaires, Parata, plage de Lava et Punta Pelusella » (Travichon, 20025). Cette action complémentaire à l'éradication est réalisée en parallèle du programme LIFE par le Syndicat mixte gestionnaire du site et ne sera donc pas détaillé dans ce rapport. **La cohérence et la coordination des deux actions est assurée via la gouvernance du site et le Comité technique local.**



Une des opérations du LIFE Espèces Marines Mobiles

A la suite de la validation de l'étude de faisabilité et dans le cadre des priorités d'action de la stratégie de lutte contre les espèces invasives impactant négativement les oiseaux marins des îlots périphériques de Corse, Initiative PIM, en partenariat avec le Syndicat mixte du grand site des îles Sanguinaires et de la pointe de la Parata, a intégré l'opération au projet LIFE Espèces marines mobiles (LIFE22-NAT-FR-LIFE MMS n°101113629) coordonné par l'OFB (figure 3).

Figure 3 : étapes préalables au montage de l'opération de dératisation dans le cadre du LIFE (PIM, 2024)



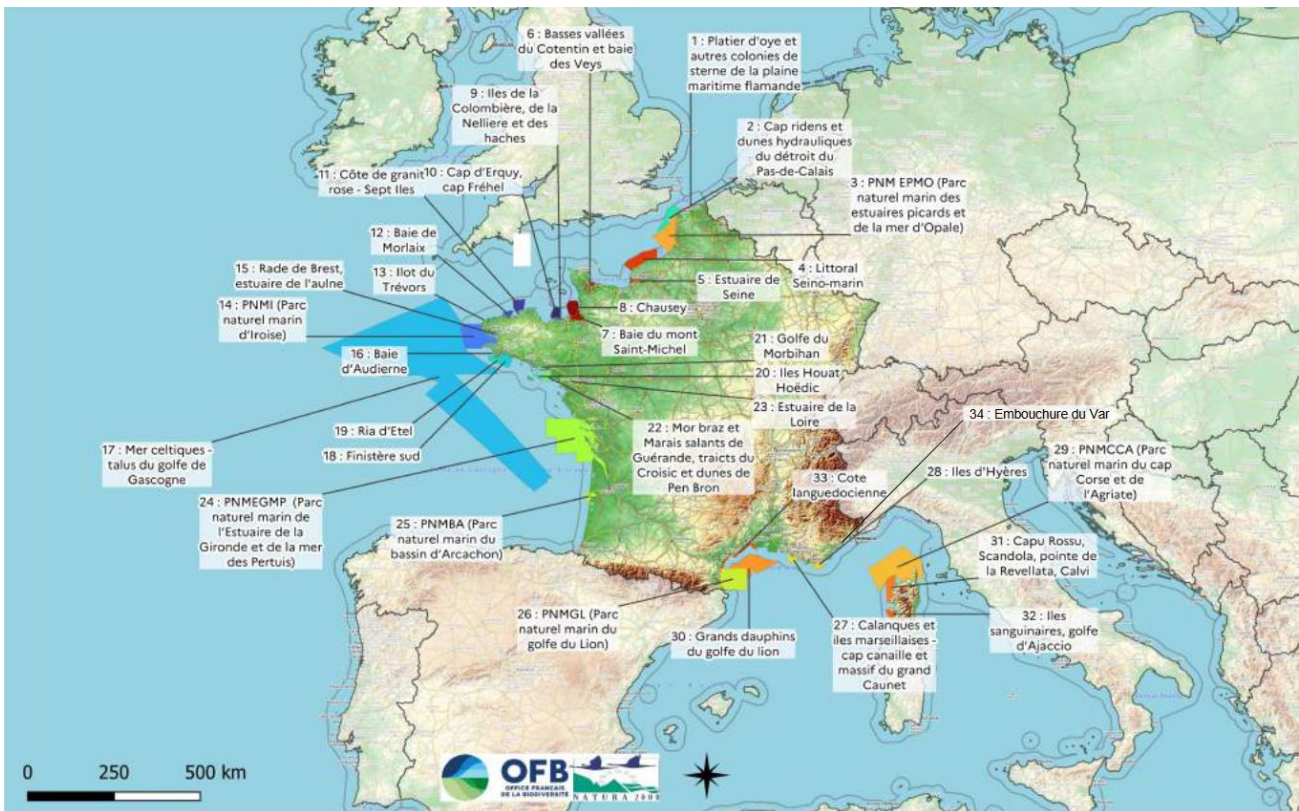
Objectifs de l'opération

Le Life EMM met en œuvre un ensemble cohérent de mesures concrètes pour **restaurer ou maintenir l'état favorable de conservation de 23 espèces marines** d'éla-smobranches, oiseaux, mammifères et tortues marines (figure 4) sur toutes les façades métropolitaines de la France (figure 5) et **d'ici 2030**.

Figure 4 : les espèces cibles du programme LIFE EMM (OFB, 2023)



Figure 5 : les sites du programme LIFE EMM (OFB, 2023)

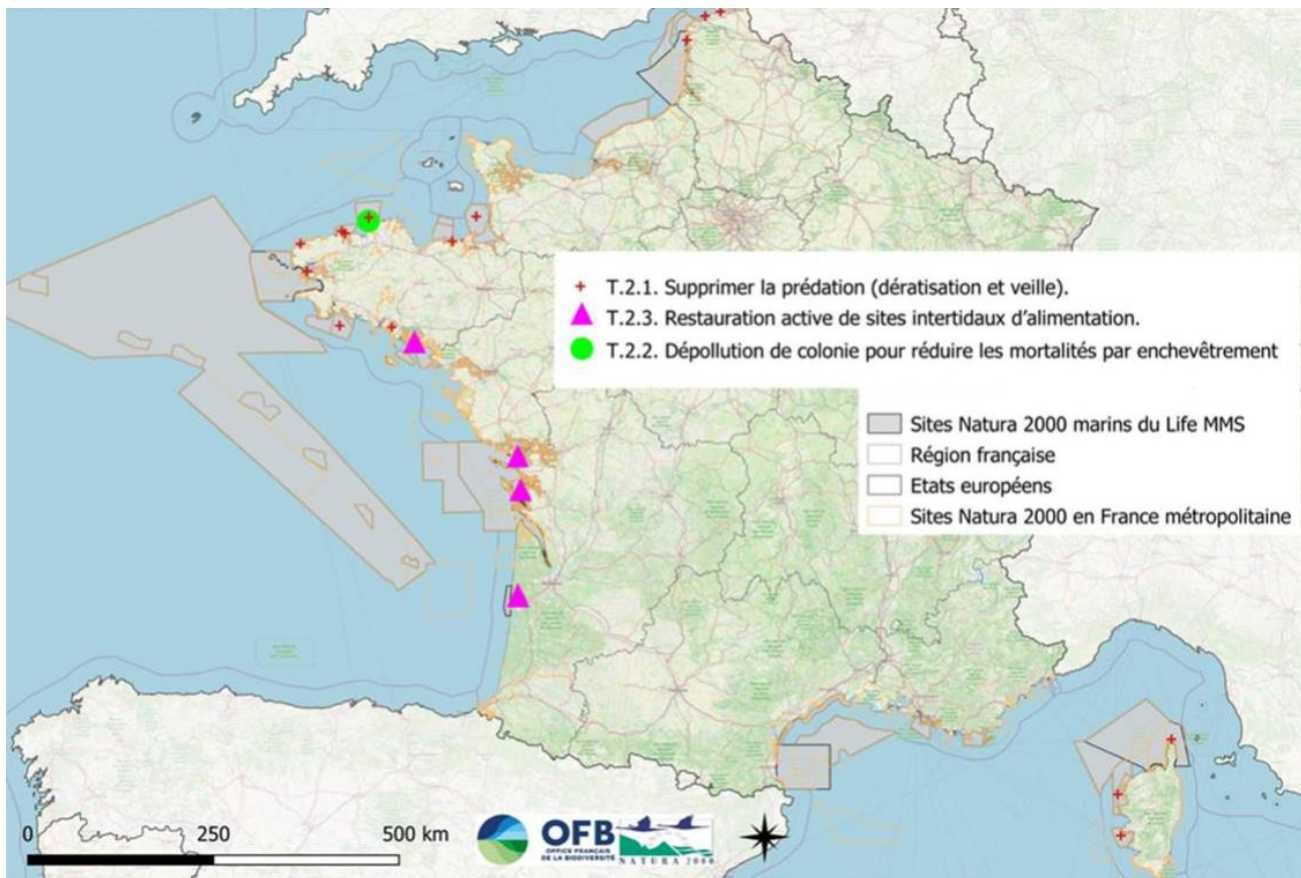


Sur l'archipel des Sanguinaires, le LIFE EMM a pour objectif spécifique de **réduire la prédation des espèces non indigènes sur les sites de reproduction des oiseaux marins en y supprimant la population de rats noirs et en favorisant l'installation ou le retour des procellariés par l'installation de nichoirs artificiels**. Ce type d'action concerne une douzaine de sites différents au niveau national (figure 6).

Une opération pilote similaire de contrôle et d'éradication du Rat noir a été réalisée avec succès en 2023 en Corse sur l'île de Gargalu (contrôle autour de la colonie de puffin de Scopoli) et son îlot voisin Garganellu (dératisation complète), par Initiative PIM avec l'appui de HELP Sarl et le financement de l'OFB dans le cadre du Plan de relance, en coopération avec les gestionnaires de la Réserve de Scandola et les Collectivités et institutions environnementales référentes (Office de l'Environnement de la Corse, Parc Naturel Régional de Corse, Réserve de Scandola).

Le but était d'améliorer les conditions de reproduction de la colonie d'une vingtaine de couples de Puffins de Scopoli qui y niche. Des protocoles de suivis naturalistes (invertébrés, reptiles, végétation, oiseaux) ont été mis en place afin de recueillir des données avant l'opération en 2022, et ont été renouvelés en 2023 et 2024 pour mesurer l'évolution de ces compartiments biologiques en réponse à la dératisation. **L'opération du Life EMM s'appuie sur ce retour d'expérience et de nombreux autres opérés par Initiative PIM et ses partenaires dans le Bassin méditerranéen.**

Figure 6 : les sites du LIFE EMM prévus pour la dératisation et la veille vis-à-vis de la prédation (OFB, 2023) au sein du work package 2 - Restauration active des Habitats fonctionnels des oiseaux marins



Localisation des opérations

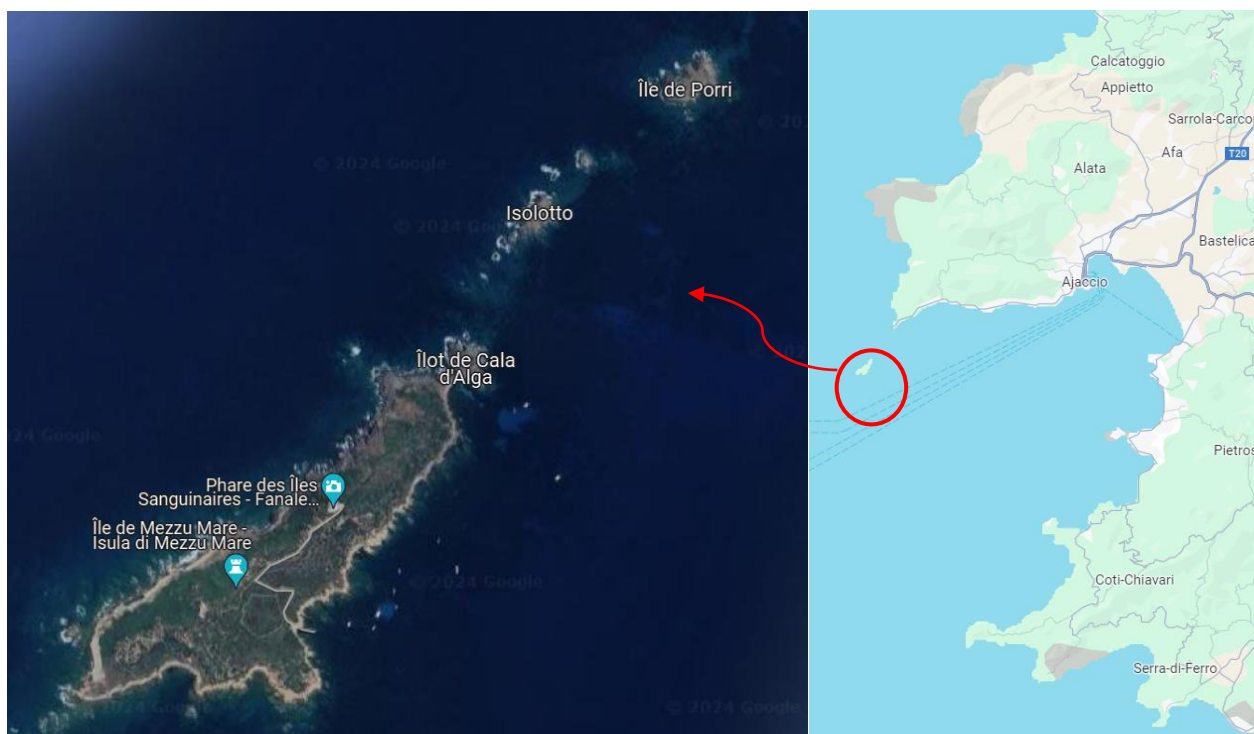
Les opérations conduites par Initiative PIM dans le cadre du Life EMM sont concernent **l'archipel des îles Sanguinaires à l'entrée Nord du Golfe d'Ajaccio** (figure 7), qui comprend **4 îlots** :

- L'îlot principal de **Mezu mare**, d'une superficie de 37 hectares, 1360 mètres de long et 540 mètres de large
- Les îlots de **Cala d'Alga, Isolotu et Porri**

Les coordonnées géographiques situent l'archipel à la longitude 8° 36' est et la latitude 41° 53' nord. Le parcellaire, hormis le phare et le débarcadère, est **propriété de la Collectivité de Corse**.



Figure 7 : localisation de l'archipel des Sanguinaires dans le golfe d'Ajaccio (Google maps, 2024)



Zonages d'inventaires et de protection

Le site regroupant les Îles Sanguinaires, la Parata, la plage de Lava et Punta Pelusella est inscrit comme « *Site d'Importance Communautaire* » (FR 9400595) car il abrite plusieurs **espèces et habitats mentionnés dans la Directive « Habitats »**. Les Îles Sanguinaires ont aussi été désignées « *Zone de Protection Spéciale* » (FR 9410096) car elles abritent **plusieurs espèces inscrites à la Directive « Oiseaux »**. L'archipel des Sanguinaires constitue également une « *Zone d'Importance Communautaire pour les Oiseaux* », définie par la Directive 79/409 du Conseil des Communautés Européennes.

Elles sont également inventoriées comme étant une « *Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique* » (**ZNIEFF de type I** (figure 8)).

L'ensemble paysager formé par les îles des Sanguinaires et la pointe de la Parata forme un **site classé** (figure 9) en deux fois, en 1974 pour les Sanguinaires, y compris un cercle de quatre kilomètres du domaine public maritime, et en 1995 pour la pointe de la Parata, constituant ainsi un site terrestre et marin. L'ensemble est complété par un **site inscrit** depuis 1951.

Le label « **Grand Site de France** » existant depuis 2017 a été renouvelé en février 2023 pour une période de 8 ans, sur la base d'un dossier de candidature détaillant les mesures à mettre en œuvre, y compris la dératisation du site (Syndicat mixte du Grand site, 2023).

Figure 8 : zonages d'intérêt écologique sur l'archipel des Sanguinaires (dossier de candidature au renouvellement du label Grand site de France, Syndicat mixte, 2023)

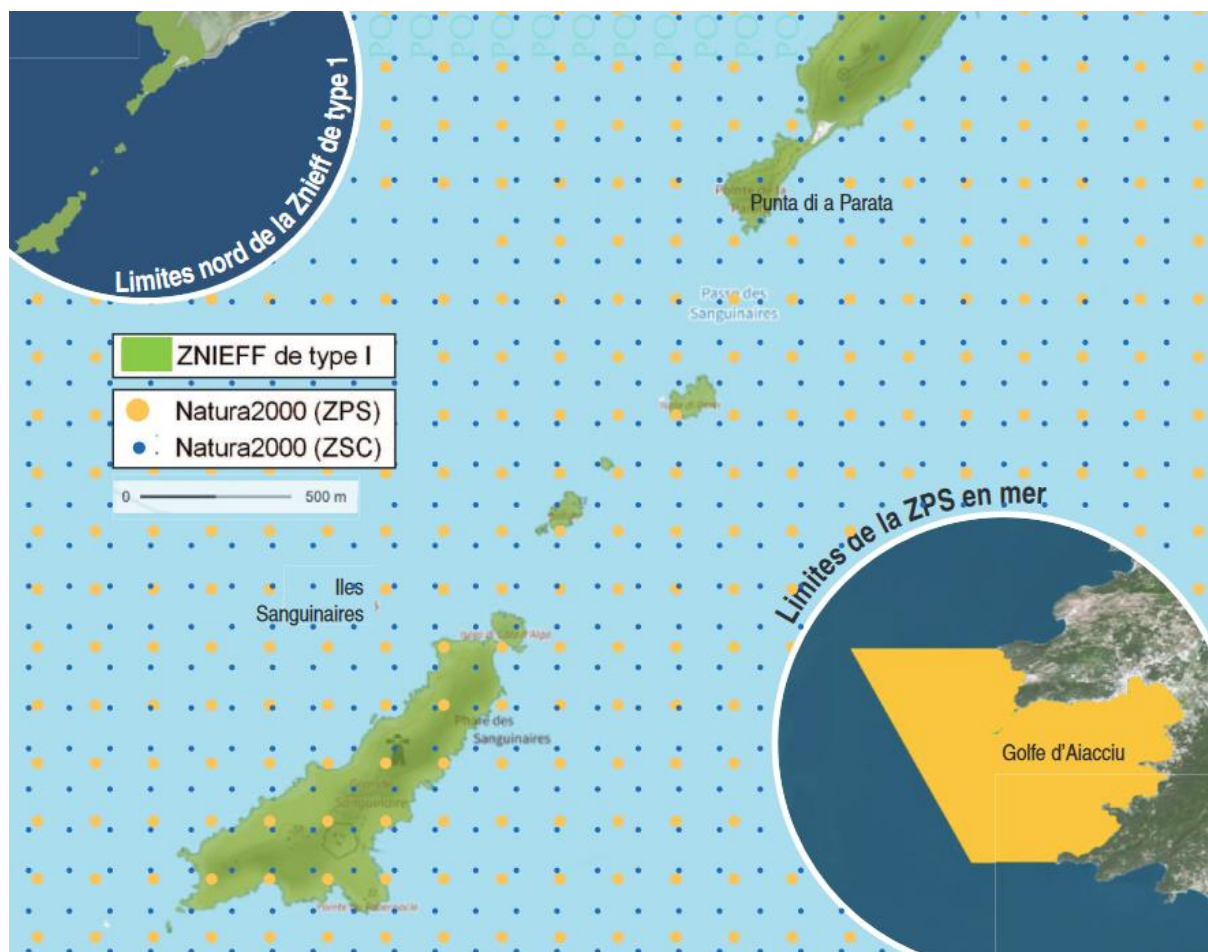


Figure 9 : périmètre du site classé des îles Sanguinaires et de la pointe de la Parata (Atlas des patrimoines, 2024)



Calendrier prévisionnel

Un calendrier prévisionnel a été établi en concertation avec les acteurs locaux en fonction des impératifs écologique et de l'articulation entre les différentes phases de travaux (figure 10)

Figure 10 : calendrier prévisionnel des opérations





Gestion du projet et gouvernance

Coordination nationale

L'OFB assure au niveau national la coordination technique et financière du projet Life des **11 bénéficiaires associés** : Initiative PIM, MNHN, le Groupe Ornithologique et Naturaliste (GON), le Groupe d'Etude des Cétacés du Cotentin (GECC), Sensea France, le Groupe mammalogique Normand (GMN), WWF France, la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), Sathoan, Ifremer, et Miraceti. **Initiative PIM est partie prenante de plusieurs volets ou « Work package » (WP) du projet Life, eux-mêmes déclinés en tâches (T) :**

- WP1 - Project management and coordination
 - T.1.1. Gestion et coordination du projet**
 - T.1.2. Définition et mise en œuvre d'un plan pour un projet écoresponsable**
- WP2 - Restauration active des Habitats fonctionnels des oiseaux marins
 - T.2.1. Lutte contre la prédation par les espèces introduites et domestiques au niveau des sites de reproduction**
 - T.2.1.1. Supprimer la prédation sur les sites insulaires par les rats via la dératisation et une veille vis-à-vis des espèces introduites et domestiques
 - Diagnostic initial et gestion de la végétation
 - Opération de dératisation
 - Suivi de l'efficacité de l'opération
 - T.2.1.2. Favoriser activement l'installation ou le retour d'oiseaux marins nicheurs sur des sites exempts de pressions
 - Installation de 90 nichoirs artificiels pour les Puffins yelkouan sur 3 sites Corses
- WP5 - Suivi des résultats
 - T5.1. Evaluer l'impact du projet sur les espèces cibles et production d'un tableau de bord pour chaque espèce**
 - T5.2. Evaluer l'impact socio-économique du projet**
 - T5.3. Gérer et bancariser les données du projet**
- WP6 - Durabilité, répliation et exploitation des résultats
 - T.6.1. Développer et coordonner une stratégie de communication et de dissémination**
 - T.6.2. Séminaires du LIFE MMS**
 - T.6.3. Actions de networking et de dissémination**
 - T.6.5. Conférences thématiques et conférence finale du projet**

L'ensemble des parties prenantes se réunit au moins une fois par an en **séminaire associant le Comité de pilotage général du projet, et les Comités techniques** de chaque volet. Un Comité consultatif annuel en visio permet aux bénéficiaires associés de partager les points d'avancées de chacun.



2024

Lancement du projet Life EMM

Initiative PIM a recruté une coordinatrice à partir de mai 2024, basée en Corse-du-Sud. Après une période de prise en mai du poste et de coordination interne, **des échanges réguliers ont eu lieu tout au long de l'année avec les partenaires locaux ainsi qu'avec les autres bénéficiaires du Life et l'OFB.** L'ensemble de l'équipe d'Initiative PIM (Directrice, Chargée Administrative et financière, Chargée de communication) s'est impliquée dans le projet, en particulier sur les volets administratif et financier.

La chargée de mission technique et la chargée de mission administrative et financière ont ainsi participé au **séminaire de lancement organisé par l'OFB à Camaret-sur-mer du 20 au 22 juin 2024 (figure 11).** Initiative PIM y a co-animé avec l'OFB, la LPO et le GON un atelier sur le work package 2 et les actions de restauration des habitats en faveur des oiseaux marins.

Le compte-rendu du séminaire et des ateliers est en **Annexe 1.**



Figure 1: séminaire de lancement du Life EMM à Camaret-sur-mer (OFB, 2024)

Le 19 septembre 2024, Initiative PIM a accueilli dans ses locaux à Marseille les personnes de l'OFB en charge du Life et deux autres en visioconférence afin d'établir **la feuille de route du projet et de faire remonter les besoins** en termes de coordination des suivis administratifs et financiers, le projet ayant été lancé avant l'installation de l'équipe de coordination technique et financière à l'OFB. Se sont ainsi

réunis Gwennaëlle Daniel, Karelle Bassolé, Anaële Sachettini, Eva Tankovic (Initiative PIM), Ségolène Fabre, Christophe Blazy, Anaïs Morlon, Charlotte Dissez et Frédérique Meder (OFB). Le relevé de décisions et le diaporama sont en annexe 2.

La chargée de mission du projet et la chargée administratif et financier ont également participé aux **réunions de suivi avec le bureau d'étude ELMEN** les 7 et 12 novembre 2024. Le compte-rendu et les diaporamas présentés sont en annexe 3.

L'accord de consortium entre les bénéficiaires a été envoyé par l'OFB le 5 décembre puis étudié et signé par Initiative PIM le 26 décembre.

Enfin Initiative PIM a participé à la réflexion et à la rédaction des protocoles de suivis et des Cahiers des charges techniques **pour les dératisations programmées sur la façade atlantique** auprès de l'OFB.

2025

Séminaire Life Rochefort avril 2025

La chargée de mission technique du projet et la chargée de communication PIM étaient présentes au Séminaire annuel du Life EMM qui s'est tenu à Rochefort du 15 au 17 avril 2025, co-organisé par OFB et la LPO. Le compte-rendu des échanges est détaillé [Annexe 2025-02](#).



Figure 2: Participants au séminaire annuel Life à Rochefort, avril 2025

Feuille de route PIM – OFB

Suite à la rencontre entre PIM et les agents de l'OFB à Marseille en septembre 2024, un document synthétique qui précise la feuille de route des actions mises en œuvre par PIM dans le cadre du projet LIFE EMM a été produit par l'OFB. Ce document a vocation à servir de référence pour la mise en œuvre des actions. Y sont précisés les objectifs, ressources et moyens de mise en œuvre, calendrier et livrables attendus pour chaque action, ainsi que la stratégie d'évaluation de l'impact de l'action et sa pérennisation (AfterLIFE). En annexe figure le compte-rendu des échanges pour les points annexes. Ce document est évolutif cours de la vie du projet, si des modifications interviennent par rapport à ce qui était prévu.

Une réunion PIM-OFB a été organisée le 25 avril 2025 afin de valider la feuille de route.

Etaient présents :

Eva Tankovic – PIM
Gwennaëlle Daniel – PIM
Suzanne Guillemot - PIM
Frédérique Meder – OFB
Ségolène Fabre – OFB
Charlotte Dissez – OFB
Christophe Blazy– OFB
Typhaine Lodier – OFB

Réunions coordination PIM – OFB

De nombreuses réunions de coordination ont été organisées entre les agents de l'OFB et l'équipe PIM sur le suivi administratif, technique et sur les actions de communication :

- **Réunion 31/01/2025** : Reporting 2024 et suivi administratif. Gwennaëlle DANIEL – Karelle BASSOLE – Eva TANKOVIC (PIM) - Frédérique MEDER (OFB)
- **Réunion 26/02/2025** : GT communication. Gwennaëlle Daniel, Anaële Sacchettini (Initiative PIM), Charlotte Dissez (OFB)
- **Réunion 19/03/2025** : Suivi administratif. Eva Tankovic, Suzanne Guillemot, Gwennaëlle Daniel (PIM), Frédérique Meder (OFB).
- **Réunion 30/05/2025** : Plan de gestion des données PIM Eva Tankovic, Jeanne Chaumont, Gwennaëlle Daniel (PIM), Thiphaine Lodier (OFB)
- **Réunion 27/08/2025** : FAQ dératisation des Sanguinaires. Marion Neymeyer, Christophe Blazy, Jean-François Maillard, Charlotte Dissez (OFB), Eva Tankovic, Gwennaëlle Daniel, Anaële Sacchettini (PIM), Coraline Jabouin
- **Réunion 21/11/2025** : Point gestion administrative et questions budgétaires pour préparation du reporting 2025. Karelle Bassolé, Eva Tankovic (PIM), Frédérique Meder (OFB).

Comité des parties prenantes

La chargée de mission technique a participé à la première réunion du comité des parties prenantes du Life EMM le 8 octobre 2025, en visioconférence. Le compte-rendu des échanges est présenté [Annexe 2025-03](#).

2026

Séminaire Life Sète avril 2026

Le chargé de mission technique du projet PIM était présent au Séminaire annuel du Life EMM qui s'est tenu à Sète du 21 au 23 avril 2026, co-organisé par OFB, IFREMER et la SATHOAN.

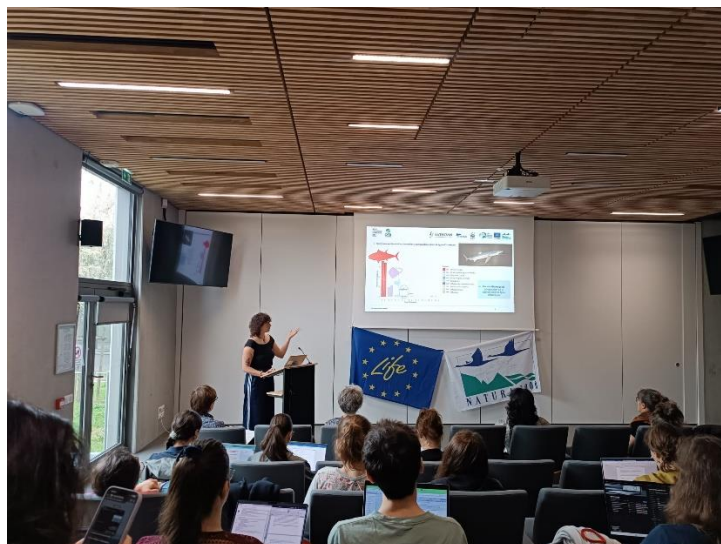


Figure 3 Séminaire LIFE EMM à Sète du 21 au 23 avril 2026

Réunions coordination PIM – OFB

- **Réunion 09/03/2026** : Validation du rapport financier et échanges avec la nouvelle responsable administrative et financière du programme LIFE Espèces Marines Mobiles. Karelle Bassolé, Maxime Trentesaux (PIM), Sandra Le Brun (OFB)
- **Réunion 23/04/2026** : Point sur la gestion des données produites dans le cadre du LIFE EMM. Maxime Trentesaux (PIM), Baptiste Fromageot, Sarah Terrin (OFB)

Concertation locale

2024

Installation du Comité technique local

L'accent a été mis sur la concertation locale du projet avec l'installation d'un **Comité technique (COTECH) local** qui a été installé le **29 mai 2024** lors de l'atelier de lancement du projet, puis le **24 octobre 2024**, à la **Maison du Grand site de la Parata (figure 3)** ; d'autres réunions en visio ou sur site se sont déroulées au cours de l'année.

Le Comité technique local est chargé de suivre et de valider chaque étape du projet. Présidé par le Syndicat mixte gestionnaire du Grand site et animé par Initiative PIM, il est constitué des partenaires impliqués (gestionnaire, animateur Natura 2000, Gardes du littoral,...), des scientifiques experts et des prestataires, ainsi que des représentants des services de l'état et des collectivités locales (**Tableau 1**). La majeure partie des structures avaient été associées en amont et ont chacune contribué à la définition des actions proposées sur ce projet. **Les comptes-rendus des deux réunions de 2024 sont disponibles en annexe 4 et 5.**



Figure 4: réunion du Cotech, Pointe de la Parata, le 24 octobre 2024

Tableau 1: Composition du Comité Technique Local

Structure	Fonction	Prénom Nom
Collectivités et établissements publics		
Syndicat Mixte de gestion du Grand site	Directeur	Christian BALZANO
Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien	Directeur de la protection et de la valorisation du cadre de vie	Jean-Marc PINELLI
Collectivité de Corse	Directrice des milieux naturels	Isabelle VESCOVALI
Office de l'Environnement de la Corse	Chef du service aires protégées de la mer, des îles et du littoral	Jean-Michel Culioli
Conservatoire Botanique National de Corse	Directrice	Laëtitia HUGOT
Office Français de la Biodiversité	Coordinatrice nationale Life EMM	Ségolène FABRE
Services de l'état		
Direction régionale de l'Environnement et du Développement Durable de la Corse	Chef d'unité sites, paysages et évaluation des impacts	Bertrand CAGNEAUX
Phares et Balises	Chef du Centre opérationnel de balisage	Gwénohé VERY
Direction Départemental des Territoires de Corse-du-Sud	Chef du Service Environnement	Camille FERAL
Direction de la Mer et du Littoral de Corse	Chargée de mission environnement marin et territoires	Emilie SAVAROC
Experts associés		
Initiative Petites îles de Méditerranée	Directrice	Eva TANKOVIC
Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie Continentale et Marine	Président du Conseil scientifique d'Initiative PIM	Frédéric MEDAIL
Michel Delaugerre	Expert indépendant	Michel DELAUGERRE
BioPhonia	Expert indépendant	Juliette LINOSSIER
HELP Sarl	Expert indépendant	Louis DUTOUQUET
Entomia	Expert indépendant	Yoan BRAUD

Conventions de partenariats

Pour mener à bien sa mission et conformément au projet Life soumis à la Commission européenne, Initiative PIM s'appuie en priorité sur les partenaires locaux et les gestionnaires du site.



A cette fin **une convention de partenariat avec le Syndicat mixte gestionnaire du Grand site de la Parata et des îles Sanguinaires (annexe 8) a été rédigé et signé le 14 octobre 2024.**



Initiative PIM s'appuie également sur le **Conservatoire Botanique National de Corse** pour l'élaboration de protocoles harmonisés au niveau régional pour la flore, le développement de procédés innovants de suivis des formations végétales par drone dans le cadre des dératisations, et comme organisme scientifique d'appui et de conseil garant de la préservation de la flore protégée du site lors des opérations. Ce partenariat prend la forme d'une **convention en cours de rédaction** en 2024. La convention a été signée le **31 mars 2025**.

Dossier d'autorisations de travaux

Lors du Comité technique du 24 octobre 2024, la Direction Départementale des territoires de Corse-du-Sud (DDT 2A) a souhaité disposer d'une **évaluation des incidences des opérations du LIFE EMM sur les espèces et habitats des sites Natura 2000 concernés**. La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Corse a également sollicité le dépôt d'une **demande de dérogation de travaux au titre du site classé**. La nécessité de soumettre une demande préalable d'autorisation n'avaient pas été mentionnée lors de l'étude de faisabilité pourtant validée en 2021 en concertation avec ces mêmes services.

Une mission de terrain de concertation avec les partenaires concernés et de présentation détaillée des actions s'est déroulé du 21 au 25 octobre **avec une visite sur site de la DREAL** le 23 octobre 2024 (figure 14) entre Initiative PIM (Gwennaëlle Daniel), l'Inspectrice des Sites de la DREAL Corse (Caroline Thill), le Syndicat mixte gestionnaire du site (Guillaume Soler), le coordinateur Méditerranée Life de l'OFB (Christophe Blazy), et le Conservatoire Botanique National de Corse (Angélique Degiovanni) afin de **dégager les solutions techniques envisagées pour s'assurer de la conservation de l'intérêt paysager**

du site pendant et après les travaux. Le support de présentation utilisé lors de la visite est disponible en annexe 6.



Figure 5: participants à la visite de terrain du 23 octobre 2024 (G. Daniel, 2024)

Un dossier rassemblant l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000 et la demande de dérogation de travaux au titre du site classé a été rédigé par Initiative PIM et déposé par le gestionnaire du site le 19 novembre 2024. Des réponses positives assorties de recommandations ont été fournies par les services de l'état fin novembre 2024. En effet l'étude a conclu à une incidence globalement positive du projet et notamment :

- positif sur les espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire,
- potentiellement positif pour le Phyllocladus d'Europe,
- neutre sur les habitats d'intérêt communautaire,
- positif à neutre pour les paysages.

Le dossier complet assorti des conclusions est disponible en annexe 7.

2025

Réunions du Comité Technique Local

Le Comité technique local est chargé de suivre et de valider chaque étape du projet. La troisième réunion du COTECH a été organisée en visio le 22 mai 2025.

Etaient présents :

- Gwennaëlle Daniel – PIM
- Anaële Sacchetti – PIM
- Eva Tankovic – PIM
- Angélique Degiovanni – CBNC
- Christian Balzano -SMPP
- Marie Piétri - SMPP
- Charlotte Dissez – OFB
- Emilie Savaroc – DMLC
- Grégory Romani – Collectivité de Corse
- Gwenolé Very – P&B
- Margaux Olmeta – OEC
- Jean-François Santelli – CAPA
- Véronique Touquet – CAPA

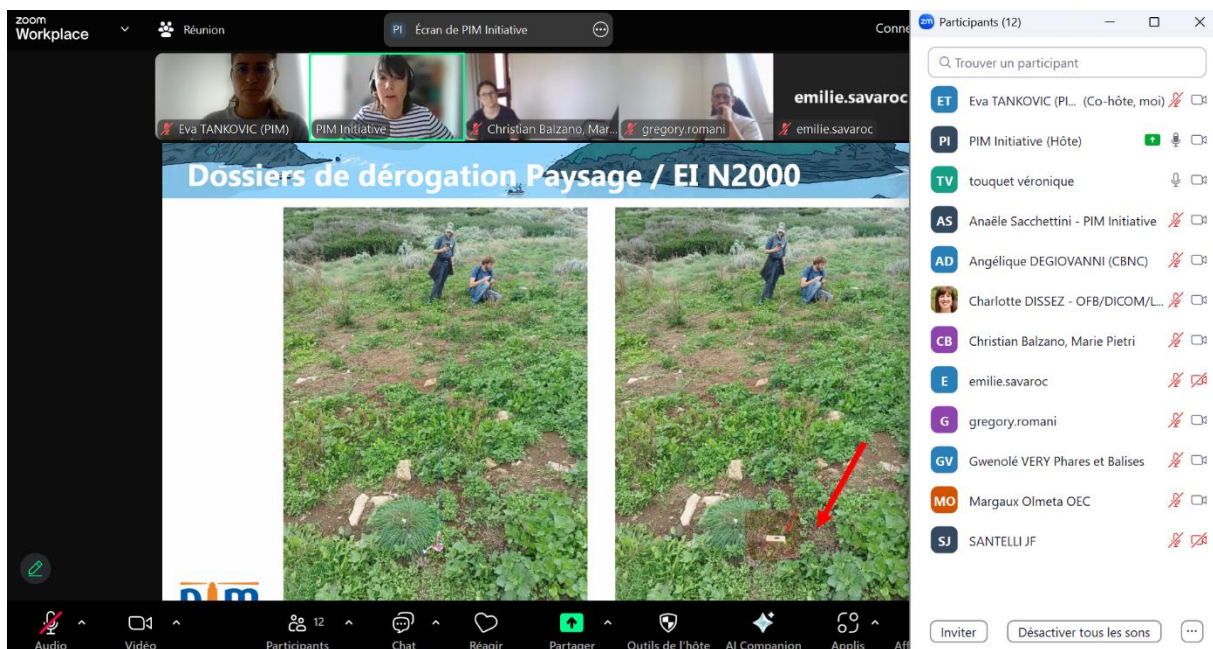


Figure 6: 3ème Réunion du COTECH local – mai 2025

La réunion a permis de faire le point sur les actions en cours, notamment sur le dossier de dérogation paysage, ainsi que sur le traitement des layons et de la végétation prévus en amont de la dératisation.

Suivi Dossier Evaluation des incidences N2000



Figure 7: Visite de terrain avec responsable de DDT-2A

Dans le cadre du dossier d'évaluation des incidences Natura 2000 déposé en novembre 2024, et du suivi des prescriptions mises en œuvre (dérangement, modalités de traitement de la végétation, surveillance des interactions potentielles avec les espèces protégées du site), une visite de terrain avec Chantal Marzin (SE Unité Eau et Biodiversité Technicienne Eau – biodiversité, Direction Départementale des Territoires de Corse-du-Sud) a été organisée sur Mezu Mare au début de l'opération d'éradication du Rat noir, le 1^{er} septembre 2025. La visite a permis de conclure à la bonne mise en œuvre des prescriptions.

Réunions coordination PIM – Syndicat Mixte Pointe de la Parata

Des échanges quotidiens ont lieu entre la chargée de mission technique PIM et les gestionnaires du Syndicat Mixte de la Parata afin de planifier les activités du suivis, la mise en œuvre de l'opération d'éradication du rat noir et les accès au site.

Une réunion de bilan de la dératisation et de planification pour 2026 a été organisée le 5 décembre 2025 rassemblant les gestionnaires du Syndicat Mixte de la Pointe de la Parata (Marie Pietri et Christian Balzano), l'opérateur de la dératisation (Louis Dutouquet, HELP), Eva Tankovic (PIM) et les agents de l'OFB (Christophe Blazy, Marion Neymeyer, Charlotte Dissez).

2026

Réunion du Comité Technique Local

Le Comité technique local est chargé de suivre et de valider chaque étape du projet. La quatrième réunion comité technique local a eu lieu Mairie d'Ajaccio, le 27 janvier 2026.

Les points suivants ont été abordés :

- Bilan dératisation et prise en main biosécurité
- Programme arrachage Carpobrotus
- Présentation résultats des suivis biodiversité états initiaux
- Calendrier prévisionnel 2026
- Point communication

Pour finir, un groupe de travail et de réflexion sur les nichoirs artificiels à puffins a eu lieu en concertation avec tous les membres du comité technique local.

Le CR des échanges et la feuille d'émargements sont disponibles en Annexe.



Figure 8 Comité technique local n°4 à Ajaccio, le 27/01/2026

Structure	Participant.e	Présentiel / Distanciel
Syndicat Mixte de la Parata	Christian BALZANO	Présentiel
	Guillaume SOLER	Présentiel
	Marie PIETRI	Présentiel
Collectivité de Corse	Isabelle VESCOVALI	Distanciel

	Grégory ROMANI	Présentiel
CBNC	Angélique DE GIOVANNI	Présentiel
OFB	Christophe BLAZY	Distanciel
	Charlotte DISSEZ	Distanciel
	Marion NEMEYER	Distanciel
Direction régionale de l'Environnement et du Développement Durable de la Corse	Bertrand CAGNEAUX	Présentiel
Phares et Balises	Gwénéolé VERY	Présentiel
Direction de la Mer et du Littoral de Corse	Emilie SAVAROC	Présentiel
Initiative Petites îles de Méditerranée	Eva TANKOVIC	Présentiel
	Maxime TRENTESAUX	Présentiel
	Amélie Tagliaferro	Présentiel
Entomia	Yoan Braud	Distanciel
Expert indépendant	Michel DELAUGERRE	Distanciel
BioPhonia	Juliette LINOSSIER	Présentiel
HELP Sarl	Louis DUTOUQUET	Distanciel
Office de l'Environnement de la Corse	Gilles FAGGIO	Présentiel

Figure 9 Participant.e.s au Cotech local n°4

Ateliers d'expert

2024

T.2.1. Organisation et animation d'un atelier de lancement de projet entre les experts et partenaires

Atelier de lancement du 27 au 31 mai

Pour officialiser le lancement des opérations, Initiative PIM a organisé et animé un atelier de lancement du Life EMM à Ajaccio du 27 au 31 mai 2024, rassemblant 19 participants. Les objectifs de cette action prévue au projet (*action T.2.1. Organisation et animation d'un atelier de lancement de projet entre les experts et partenaires*) étaient multiples :

- mobiliser l'expertise des partenaires locaux et des scientifiques bénévoles d'Initiative PIM ;
- fédérer les différentes énergies autour d'un projet participatif poursuivant un but commun ;
- compléter la connaissance de la biodiversité sur les groupes taxonomiques peu ou pas connus, notamment les arthropodes ;
- s'accorder sur les suivis pré et post- éradication à mettre en œuvre pour évaluer l'impact de la dératification sur l'écosystème de l'archipel ;
- installer le Comité technique avec la validation d'une feuille de route et d'un calendrier partagé.

Une phase de préparation et de coordination interne du 20 au 24 mai a permis de finaliser le programme en fonction de la météo annoncée. Un gîte loué pour l'occasion a permis de loger certains des participants venant de loin pour l'occasion. **Chaque journée a été consacrée à un thème principal et s'articulait autour de sorties terrain et d'échanges en salle ou au gîte.**

Lundi 27 mai :

La matinée a été consacrée au **repérage des principaux points de débarquement possible en toute sécurité** pour les différentes opérations prévues sur les différents îlots.



Figure 10: repérage des zones de débarquement autour de l'archipel des Sanguinaires le 27 mai 2024

Un temps d'accueil au phare de Mezu Mare géré par le Service des Phares et Balises a permis ensuite de visiter le bâtiment et de présenter aux personnels en charge de l'entretien et de la gestion du phare l'opération d'éradication. Une lutte localisée avec des appâts est déjà déployée à l'intérieur du bâtiment afin de protéger le matériel électrique dédié au fonctionnement du phare. Le matériel de la semaine y a été stocké à l'abri des rats, Initiative PIM ayant signé au préalable avec le Service des Phares et Balises une autorisation permettant d'utiliser le bâtiment à cet effet (annexe 9).

Mardi 28 mai :

La majeure partie de la journée a été dédiée au **repérage des zones d'intérêt et des habitats favorables aux oiseaux nicheurs**, puis **d'accompagner l'équipe des chercheurs de Biophonía**, prestataire pour la mise en place de techniques innovantes de détection de la nidification des oiseaux marins nicheurs.

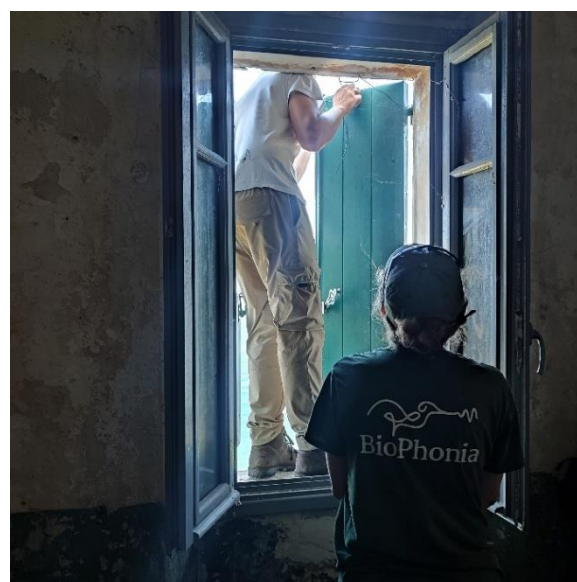


Figure 11: Repérages et installation de capteurs pour l'étude acoustique passive des oiseaux nicheurs le 28 mai 2024

La fin de journée a été dédiée à un **temps d'échanges croisés** autour des impacts potentiels de la dératisation sur la fonctionnalité de l'écosystème insulaire entre les différents scientifiques sollicités dans leur domaine d'expertise.

Mercredi 29 mai :



Un temps fort a été dédié aux arthropodes ; ce groupe hétérogène regroupant divers invertébrés et source de nourriture importante pour le Rat noir, **était totalement inconnu sur l'archipel**. Un panel de techniques diverses (aspirateur thermique, parapluie japonais, pitfalls,...) a été déployé par des experts pour maximiser la récolte d'espèces. C'était également l'occasion de **sensibiliser l'ensemble des participants à ces groupes fragiles et encore peu étudiés**.

Après un temps de détermination, **certaines résultats préliminaires ont été présentés en Comité technique d'octobre 2024**, en particulier les coléoptères et les araignées, grâce à l'implication de Philippe Ponel (IMBE) et de Christophe Mazzia (Université d'Avignon) qui ont déterminés respectivement 54 espèces de coléoptères dont *Opilo domesticus* ou *Deroplia troberti*, rares en Corse, et 21 espèces d'araignées appartenant à 14 familles différentes (annexe 10).

Le reste des récoltes a été stockée en chambre froide et est en cours d'analyse.



Figure 12: Récolte d'insectes au parapluie japonais (à gauche) et à l'aspirateur thermique (à droite) le 29 mai 2024

Jedi 30 mai :

Le jeudi a été consacré le matin **aux échanges en salle à la maison du Grand site de la Parata** et à la **première réunion du Comité technique local** rassemblant les structures représentant les collectivités, services de l'état, scientifiques et experts associés.

L'après-midi a été consacrée à une **visite de terrain spécifique au traitement de la végétation** avec le Conservatoire Botanique National de Corse pour examiner les conclusions de l'étude sur le traitement de la végétation. En effet en parallèle de l'atelier de lancement, suite à une demande exprimée par le CBNC et les gestionnaires en avril 2024 auprès d'Initiative PIM, l'entreprise **HELP Sarl a mené une étude complémentaire à l'étude de faisabilité** de 2021. Il s'agissait d'établir **la cartographie détaillée de l'accessibilité du site et des modalités d'ouverture de layons** demandées pour s'assurer de l'absence d'impact sur la flore protégée du site. L'étude complète est consultable en annexe 11.



Figure 13 : Visite de terrain consacrée à la végétation le 30 mai 2024

La météo défavorable du vendredi n'a pas permis de retourner sur site ; une partie du matériel restant a été récupéré le samedi et dimanche par Initiative PIM grâce aux navettes de la compagnie Nave va.

Initiative PIM remercie chaleureusement l'ensemble des participants à l'atelier de lancement :

Frédéric MEDAIL, Philippe PONEL (**Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie marine et continentale**), Yohan BRAUD (**Entomia**), Laëtitia HUGOT, Angélique DEGIOVANNI (**Conservatoire Botanique National de Corse**), Flavien BOUCHER, Louis DUTOUQUET (**HELP Sarl**), Marie PIETRI, Christian BALZANO, Guillaume SOLER, Stéphane VERDU (**Syndicat mixte de gestion du Grand site de la Parata et des îles Sanguinaires**), Grégory ROMANI (**Collectivité de Corse**), Gilles FAGGIO (**Office de l'Environnement de la Corse**), Juliette LINOSSIER, Tanguy LOÏS (**BioPhonia**), Gwenolé VERY (**Phares et Balises**), Eva TANKOVIC, Gwennaëlle DANIEL (**Initiative PIM**), Christophe MAZZIA, Michel DELAUGERRE, la **Ville d'Ajaccio**



Mise en œuvre

La mise en œuvre du projet s'inscrit dans la composante **T2.1.1. Supprimer la prédation sur les sites insulaires par les rats via la dératisation et une veille vis-à-vis des espèces introduites et domestiques.**

Les activités prévues dans ce cadre sont les suivantes :

1. **Diagnostic initial et gestion de la végétation** : débroussaillage de 4 km de sentiers + arrachage manuel des tapis de griffes de sorcière sur l'île de Mezu Mare.
2. **Opération de dératisation** : pose d'un maillage de postes d'appâtage chimiques avec un maillage de 25m.
3. **Mise en place de dispositifs de veille contre la prédation** : mise en place de dispositifs anti-débarquement (pièges photos, boîte à appâts) + campagnes de sensibilisation des plaisanciers et bateaux de transport de passagers.
4. **Suivi de l'efficacité de l'opération** : contrôle des postes d'appâtage; suivis d'espèces bio-indicatrices ; rédaction d'un corpus de protocoles de suivis biodiversité associés aux opérations de dératisation ; communication des résultats et valorisation sur les réseaux sociaux ; partage d'expérience avec îles sentinelles en Méditerranée pour harmonisation protocoles.



T2.1.1.4 Suivi de l'efficacité de l'opération

- ✓ Mise en œuvre des suivis sur 4 compartiments pour compléter l'état initial (faune, flore) et oiseaux marins (effectifs nicheurs) + population rats

Evaluation de l'état initial

Au regard de la place du Rat noir dans un microsysteme écologique de la taille d'un îlot, les conséquences de son retrait doivent être soigneusement évaluées. Initiative PIM met en place lors des opérations de dératisation une batterie de **protocoles de suivis des différents compartiments biologiques potentiellement impactés : oiseaux, reptiles, arthropodes, flore** (figure 15). Mis en place en amont des opérations, ils permettent **d'établir l'état initial** du site. Destinés à être reproduits après l'éradication à des pas de temps adaptés au temps de réponse des différents groupes taxonomiques, ils ont pour but **d'évaluer à moyen et long terme l'efficacité des mesures de gestion**. Ils apportent également des éléments de compréhension sur les **dynamiques de biodiversité terrestre en relation avec la présence de cet espèce** envahissante. Ce travail est effectué dans le cadre de la tâche T2.1.1.4 « suivi de l'efficacité de l'opération »

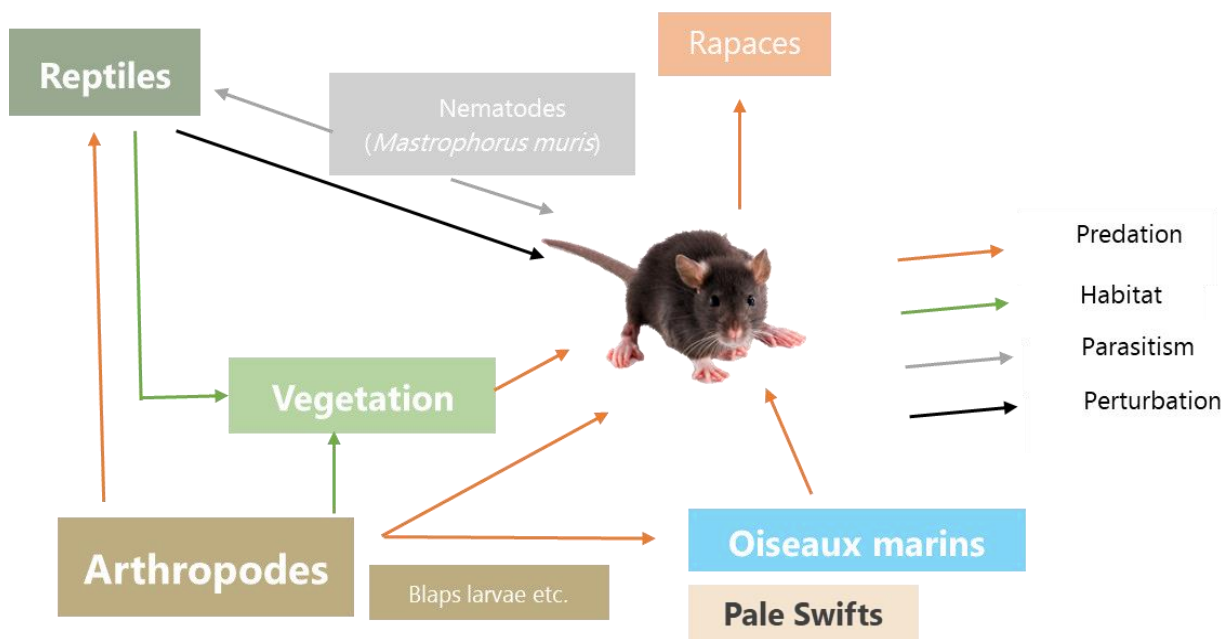


Figure 14: interactions spécifiques entre le Rat noir et les principaux autres compartiments biologiques (Initiative PIM, 2021)

La définition des protocoles de suivis pré et post-éradication s'appuie sur les retours d'expériences d'Initiative PIM et apportés par les opérations précédentes ou recueillis auprès du réseau des gestionnaires méditerranéens confrontés à des problématiques similaires : îlot de Zembretta (Tunisie) dératisé en 2009, l'île du Grand Rouveau (Var) dératisé en 2017, île de Bagaud (Parc National de Port-Cros) dératisé en 2013, ou très récemment les îlots de Gargalu et Garganellu dans la Réserve Naturelle de Scandola (Corse), dératisés en 2023. **Une cohérence est également recherchée avec les suivis**

préconisés par les Document d'objectifs Natura 2000 ou déjà réalisés par les gestionnaires du site, notamment sur les oiseaux nicheurs et le Phyllodactyle d'Europe.

Le projet Life prévoit la diffusion d'un **corpus de protocoles pour la mise en place de suivis harmonisés des mesures de gestion sur les îles Méditerranéennes**. Ce document est élaboré dans le cadre d'un programme piloté par Initiative PIM en partenariat avec l'IMBE et le Conservatoire du Littoral, et financé par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse : [le programme CAIPIM](#) (Connaître, Agir, Protéger les Petites îles de Méditerranée), lancé à l'automne 2024. Le recueil des corpus de protocoles est prévu en 2026 et pourrait affiner les suivis post-éradication prévus entre 2026 et 2030.

2024

Mise en place des suivis pré-éradication

Les protocoles de suivis ont été élaborés **en concertation avec les experts mobilisés lors de l'atelier de lancement de mai 2024, puis complété pour la flore et les invertébrés lors d'une mission de terrain du 21 au 25 octobre 2024. Ils seront mis en œuvre jusqu'en août 2025.** Au regard de l'état des connaissances de la biodiversité du site, des suivis déjà en place ou préconisés à l'échelle régionale, et des contraintes de ressources, **des suivis sont proposés sur les taxons bioindicateurs suivants :**

- Oiseaux marins nicheurs (Procellariidés), Cormoran huppé, Goéland leucophée
- Passereaux nicheurs notamment le cortège des fauvelles d'intérêt patrimonial (pitchou, sarde) et les Martinets (pâle et à ventre blanc)
- Reptiles (Phyllodactyle d'Europe, Lézard tiliguerta et Couleuvre verte et jaune)
- Arthropodes
- Flore

Si certains sont déjà réalisés par les gestionnaires (Cormoran huppé, Goéland leucophée), ou peuvent être confiés aux établissements publics référents comme l'Office de l'Environnement de la Corse (service des Aires protégées et des milieux littoraux, Conservatoire Botanique National de Corse), les autres nécessitent le recours à des prestataires spécialisés (bioacoustique, herpétologie, entomologie).

Suivi des oiseaux marins nicheurs

C'est le groupe cible pour lequel l'opération a été montée et sur lequel se concentrent les efforts de suivi. **La dératification du site visant à rétablir un habitat favorable à l'installation du Puffin yelkouan (*Puffinus yelkouan*), il est nécessaire de mettre en place un dispositif spécifique à la détection délicate de cette espèce discrète, d'intérêt communautaire et à enjeu prioritaire.**

➤ Suivi bioacoustique des Puffins et Océanites

Le projet Life prévoit la **mise en place de capteurs acoustiques pour détecter les prospecteurs et nicheurs potentiellement présents sur les endroits difficilement accessibles** ; en effet les habitats favorables aux espèces de procellariidés (Puffins yelkouan et de Scopoli, Océanite tempête) sont

difficilement accessibles à des suivis classiques par observation directe car situés en majorité sur les flancs escarpés au nord-ouest de l'île de Mezu mare (figure 16) , et sur les îlots périphériques (Porri, Cala d'Alga, Isoloto).



Figure 15: vue de la côte nord-ouest de l'îlot principal de Mezu mare, avec en fond la tour de Casteluccio

Il a donc été proposé en partenariat avec les chercheurs spécialisés de l'équipe Biophonia **l'installation d'enregistreurs posés à différents endroits stratégiques de l'archipel**. Cette technique passive de suivi a été choisie pour son caractère innovant et non invasif qui permet également de prévenir le dérangement des oiseaux nicheurs.

En 2024, 5 enregistreurs de type SM mini ont ainsi été déployés par Biophonie sur l'archipel de fin mai à mi-août (figures 17 et 18), dont 4 sont orientés en priorité à la détection des oiseaux marins et un cinquième aux passereaux. Ils ont permis de lister les espèces nicheuses et de leur attribuer des proxys d'abondance. Les résultats sont en cours de rédaction (Biophonie, Initiative PIM, à paraître).



Figure 16: localisation des enregistreurs acoustique durant la saison de reproduction 2024, à gauche, et photographie d'un appareil posé sur Mezu mare, à droite (Biophonie, 2024)

➤ Comptages des colonies de Goélands leucopnée et Cormorans huppés

La population de **Cormoran huppé de Desmaret** *Phalacrocorax aristotelis desmarestii* **bénéficie d'un comptage annuel des nids coordonné par le Syndicat mixte du Grand site**. Les secteurs de nidification sont bien connus et se situent majoritairement dans la couronne basse et moins dense de lentisques à proximité du rivage. Les résultats des comptages de mars 2024 et les évolutions de la population depuis le début des recensements sont détaillés en annexe 12. Bien que la dynamique de population de cette colonie fluctue sensiblement au cours du temps, elle accuse **une forte régression avec seulement 31 nids recensés en 2024, chiffre le plus bas observé depuis le premier recensement de 1978**.

Dans l'objectif de réactualiser la cartographie des secteurs occupés par la colonie, les points GPS des nids ont fait l'objet d'un relevé précis au printemps 2024 dans les secteurs 1, 2 et 3 par Initiative PIM et l'OEC lors du comptage annuel organisé par le Syndicat mixte de gestion du Grand site (figure 19). On observe la **quasi-disparition du secteur 1 et 2, réduit à seulement 8 nids** concentrés sur la limite basse des lentisques au centre ouest de l'île.

De nombreux facteurs pourraient être interrogés : disponibilité des ressources alimentaires, dérangement, prédation, pollutions, modification des conditions climatiques locales (tempêtes

printanières), fermeture du microhabitat de nidification, ... Ces paramètres nécessitent d'être examinés via des études spécifiques à mettre en place avec les experts sur ces sujets.

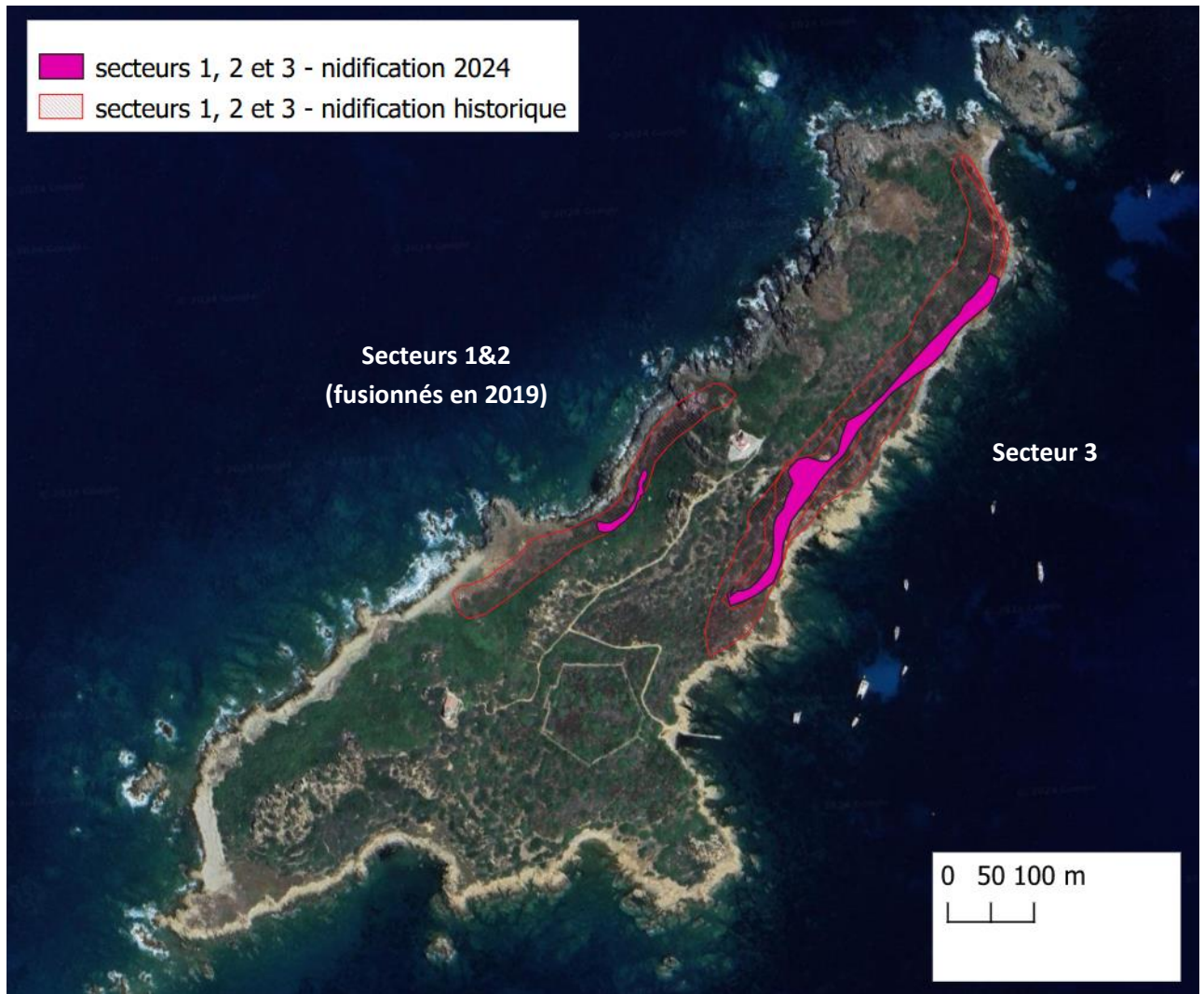


Figure 17: délimitation des secteurs 1, 2 et 3 de nidification du Cormoran huppé de Desmaret sur Mezu mare en 2024 (Initiative PIM - OEC, 2024)

Les Goélands leucophées font l'objet d'un comptage participatif des nids organisé par le Syndicat mixte de gestion du Grand site tous les deux ans autour du 15 avril. Les chiffres de 2024 confirment la stabilité des effectifs : 389 nids ont été comptés (Syndicat mixte, 2024). Le compte-rendu détaillé est disponible en annexe 13.

➤ Recensement des passereaux nicheurs

Une attention particulière sera portée aux autres oiseaux nicheurs d'intérêt patrimonial qui pourront également partie de l'éradication, en particulier les Fauvettes, ainsi que le Martinet pâle. D'après les suivis réalisés sur l'île Trielen en Bretagne, l'éradication du Rat surmulot réalisée en 2004 a permis d'augmenter significativement les effectifs de plusieurs passereaux : Troglodyte mignon, Accenteur mouchet, Pipit maritime (Le Viol et Kerbiriou, 2008) Sur les îles de l'archipel des Lavezzi, le Martinet pâle a vu une augmentation de ses effectifs nicheurs après dératisation (J-C. Thibaut, *com. pers.*, 2024).

Un enregistreur acoustique a été posé à cette fin dans le secteur du Lazaret par Biophonia en complément aux dispositifs ciblant les oiseaux marins. Les résultats sont en cours d'analyse.

Suivi des reptiles

Un impact positif de la dératisation sur le Phyllodactyle d'Europe *Euleptes europaea* est attendu ; c'est pourquoi ce petit gecko endémique de quelques îlots méditerranéens fait l'objet d'un suivi renforcé. En effet, du fait de son caractère opportuniste et de ses mœurs nocturnes, le Rat noir semble défavorable à la conservation de cette espèce (Delaugerre et al., 2019). Les spécialistes ont constaté qu'en présence de rats, le comportement spatial est modifié (figure 20) et les classes de taille les plus grandes (individus âgés) sont moins représentées que dans les populations sans rats. Ainsi sur Porri (prospections de 2010 et 2011), les rats nombreux et très actifs sont sans doute responsables d'un fort dérangement entraînant un comportement particulièrement cryptique des geckos.

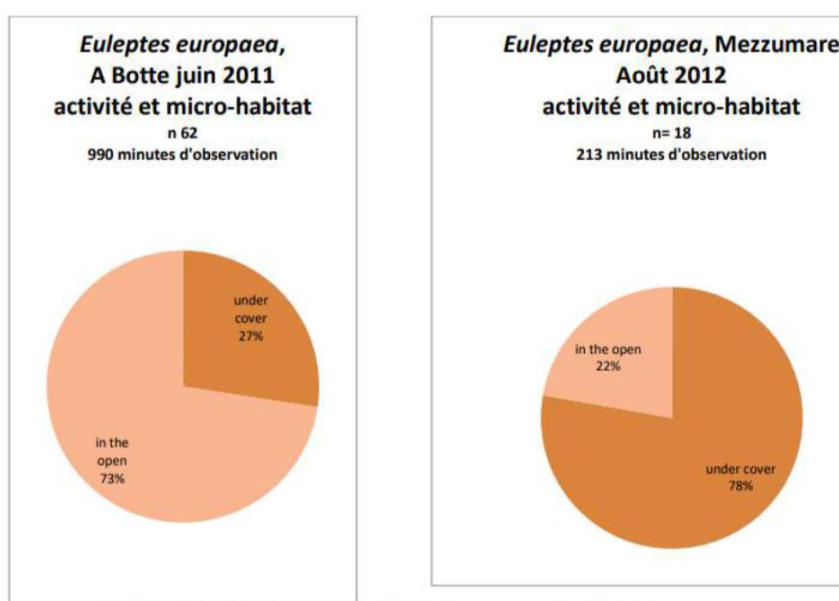


Figure 18: Exemple de variation du comportement spatial du Phyllodactyle d'Europe : - Ilot Botte sans rat (à gauche), - Mezu Mare avec rats (à droite).

En présence de rats, les geckos ont tendance à éviter les surfaces à découvert (Delaugerre et al., 2019)



Figure 19: biométrie et recherche de parasites sur un *Phyllodactyle* d'Europe capturé sur l'îlot de Gargalu

Les suivis du *Phyllodactyle* et des autres reptiles présents (Couleuvre verte et jaune, *Lézard tiliguerta*) font l'objet d'une étude globale sur des îlots en cours de dératisation (Gargalu et Garganellu, Mezu mare, et îlots périphériques) conduite par Michel Delaugerre pour Initiative PIM dans le cadre du programme de lutte contre les espèces envahissantes impactant négativement les oiseaux marins nicheurs des îlots de Corse (figure 21).

Les premiers résultats des suivis pré et post-éradication de la population de *Phyllodactyle* d'Europe sur un îlot similaire (Garganellu) ont permis de mettre en évidence des résultats positifs de cette mesure de gestion dès la première année suivant la dératisation (Delaugerre M., *com.pers.*, 2024,). **L'étude s'est déroulée de nuit au printemps et à l'automne 2024 sur les Sanguinaires ; elle se poursuit en 2025 et sera disponible une fois publiée.**



Figure 20: Lézard tiliguerta -*Podarcis tiliguerta*- de Mezu mare (L. Giardi, 2024)

Suivi des communautés d'arthropodes

Ce groupe rassemblant diverses familles d'invertébrés évoluant au sol fait partie du régime alimentaire du Rat noir. **Un suivi protocolé par pose et récolte de pièges de type barbers (figure 22) le long de 7 transects posés dans les principaux habitats du site a été réalisé lors de l'atelier de lancement, puis à l'automne 2024, par les salariés d'Initiative PIM et experts bénévoles mobilisés : Yoan Braud, Eva Tankovic, Christophe Mazzia, Julie Peinado et Gwennaëlle Daniel (figure 23).** Sur chacun des **7 transect de 45 mètres, 10 pièges ont été disposés tous les 5 mètres (figure 24) et laissés en place pendant 4 jours** avant d'être enlevés et stockés immédiatement au froid.

Cette méthodologie de suivi reproductible après dératisation a été initiée dans le cadre de la dératisation de l'île de Bagaud et objet d'une thèse (Braschi, 2022). Il s'agit d'une méthode de capture non sélective avec des pots cylindriques remplis au tiers d'un liquide conservateur. Ici est utilisé de l'antigel Monopropylène glycol dilué avec de l'eau et auquel on ajoute quelques gouttes d'un agent

mouillant type liquide vaisselle. Si le protocole est simple à mettre en place sur le terrain et a pu être réalisé en régie avec l'aide de bénévoles, un travail important et des compétences spécifiques en entomologie sont à prévoir a posteriori pour le tri et l'identification des récoltes, ainsi qu'une place de stockage en chambre froide.



Figure 21: pose de pièges à insectes de type barber (à droite) Un toit formé de pierres au-dessus du piège le protège des Goélands nicheurs de Mezu mare en mai 2024 (à gauche)



Figure 22: pose des transects lors de la mission de terrain du 21 au 25 octobre 2024



Figure 23: localisation des transects de suivi des arthropodes sur l'îlot de Mezu Mare © PIM

Un dernier passage sera réalisé en août 2025 avant la dératation. Les résultats seront diffusés après détermination de tous les groupes récoltés et analyse de l'assemblage des communautés.

Suivi floristique

Le régime alimentaire du Rat noir est constitué en grande partie de végétaux (HELP, 2021) et son éradication pourrait entraîner des conséquences sur la flore de l'archipel en agissant indirectement sur l'ensemble de l'écosystème insulaire.

La végétation du site et ses habitats sont bien connus. Le DOCOB du site Natura 2000 ZSC « Iles Sanguinaires, La Parata, Golfe de Lava » (Travichon, 2005) mentionne **5 habitats d'intérêt communautaire présents sur l'îlot de Mezu Mare (figure 25)**, sans en préciser la surface et la localisation précise. Néanmoins une cartographie des associations phytosociologiques a été réalisée par Guilhan Paradis en 2003 et numérisée par le Conservatoire Botanique National de Corse. Une actualisation est en cours ; les îlots sont moins prospectés et des relevés complémentaires pourraient être réalisés, notamment par suivi photographique des Lavatère maritime dont la consommation par les rats est bien visible sur un des îlots (M. Delaugerre, com. pers., 2025).

Tableau 2 : Habitats d'intérêt communautaire de l'îlot mezu mare (DOCOB, 2005)

Code Natura 2000	Habitat d'intérêt européen de l'annexe I	Cotation *
1210	Végétation annuelle des laissées de mer	C
1240	Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes	A
1430	Fourré halo-nitrophile (Pegano-Salsoletea)	B
5320	Formations basses à <i>Helichrysum italicum</i>	B
9320	Fourré à lentisque et oléastre	A

* cotation du FSD pour la représentativité : A représentativité excellente / B représentativité bonne / C représentativité significative / D représentativité non significative

On observe également sur Mezu Mare **deux espèces végétales** très rares et bien connues sur le site : ce sont les deux paléoendémiques protégées *Helicodicerus muscivorus* (présente aussi sur Isola di Cala d'Alga) et *Nananthea perpusilla*.

Un suivi échantillonné de la végétation est donc proposé en partenariat avec le Conservatoire Botanique National de Corse. Il s'agira donc **de suivre la composition floristique de placettes de 100m² (figure 26) réparties sur les principaux milieux de l'archipel**. Des inventaires annuels permettent d'évaluer l'évolution des communautés végétales et de quantifier les changements floristiques au sein de cet échantillon. Ce protocole est **issu d'un partenariat IMBE-CBNC et a été testé initialement pour la dératisation de l'îlot de Garganellu dans la réserve Naturelle de Scandola en 2023**. Le protocole actualisé pour les Sanguinaires est en cours de finalisation par le CBNC.

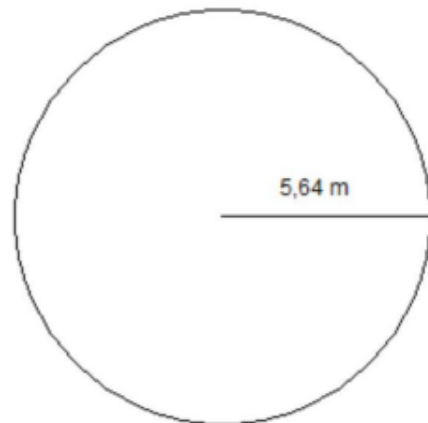


Figure 24: ci-contre, prospection des secteurs pour l'installation des placettes lors de la mission de terrain du 21 au 25 octobre 2024

Ci-dessus, schéma d'une placette de relevé de végétation de 100 m² (CBNC-IMBE, 2022)

En complément, un suivi par drone des formations végétales sera réalisé à l'automne 2025, pour éviter le dérangement des oiseaux nicheurs du site. Un suivi par photo monitoring par Initiative PIM est envisagé pour évaluer la reprise du lentisque après l'ouverture des layons réalisée fin novembre 2024, selon un pas de temps qui reste à définir en 2025.

T2.1.1.4 Suivi de l'efficacité de l'opération

- ✓ Mise en œuvre des suivis sur 4 compartiments pour compléter l'état initial (faune, flore) et oiseaux marins (effectifs nicheurs)

Poursuite de l'évaluation de l'état initial

La poursuite des suivis mis en œuvre en 2024 a été réalisée en 2025 afin de compléter l'évaluation de l'état initial de l'écosystème en amont de l'opération d'éradication du Rat noir. Ces suivis auront vocation à se poursuivre sur le long terme afin d'évaluer l'impact de la mesure de gestion sur les différents compartiments biologiques. Les données collectées permettront par ailleurs de réaliser des comparaisons avec d'autres sites ayant fait l'objet de dératisations ou des protocoles similaires sont mis en place (Gargalu/Garganellu, Grand Rouveau, Riou, etc.)

2025

Suivi des oiseaux marins nicheurs

➤ Suivi bioacoustique avifaune

Initiative PIM a fait appel en 2024 aux experts de Biophonia afin de tester la mise en place d'un suivi acoustique des oiseaux nicheurs, en particulier des oiseaux marins pour étudier l'impact de l'opération sur l'avifaune nicheuse des Sanguinaires. Un premier suivi par bioacoustique a été réalisé en 2024, de fin mai à juillet. L'objectif principal en 2025 est de poursuivre le suivi acoustique mis en place en 2024 pour étudier l'impact de l'opération sur l'avifaune nicheuse, en étudiant la période de début de nidification en complément de la période étudiée en 2024.

Le 2 avril 2025, les experts de Biophonia ont installé 2 enregistreurs de type SongMeter sur Mezu Mare: 1 au niveau du phare et 1 dans la zone du Lazaret, en concertation avec Initiative PIM.

L'enregistreur du phare était réglé pour détecter en priorité les vocalises des espèces d'oiseaux marins potentiellement nicheurs ciblés par l'opération : les Puffins, Puffin de Scopoli (*Calonectris diomedea*) et Yelkouan (*Puffinus yelkouan*), et l'Océanite tempête (*Hydrobates pelagicus*), ainsi que les passereaux à l'aube et au crépuscule.

Les réglages de l'enregistreur du Lazaret pourront permettre de recenser l'activité vocales émise par les passereaux (Fauvette sarde, pitchou,...).



Figure 25: Pose des enregistreurs bioacoustiques Mezu Mare avec BioPhonia, avril 2025 © G.Daniel

Les résultats complets sont présentés dans le rapport [Annexe 2025-04](#).

Formation pose des enregistreurs bioacoustique

Afin de se former en interne, la chargée de mission technique PIM a pu bénéficier d'une formation à la pose des enregistreurs bioacoustiques par les experts de BioPhonia. 2 journées de terrain (19 juin et 17 juillet) sur les Sanguinaires ont permis d'aborder les sujets suivants : outils d'acquisition de données acoustiques, bonnes pratiques de déploiement d'enregistreurs passifs, maîtrise du paramétrage, de la pose et de la maintenance d'un enregistreur.

➤ **Comptages des colonies de Goélands leucophée et Cormorans huppés**

Réalisé en interne par Syndicat Mixte avec la participation de PIM.



Figure 26 : Cormoran huppé © Yann Souche (OFB)

• **Comptage goélands 10 avril 2025**

Le recensement des nids de goélands leucophée s'est déroulé sur l'archipel des îles Sanguinaires le **jeudi 10 avril 2025**. Cette mission a été menée par le personnel du Syndicat mixte du Grand Site des îles Sanguinaires et de la pointe de la Parata (Guillaume Soler, Océane Rofas et Marie Pietri), avec l'aide des gardes du Conservatoire du littoral, l'animateur Natura 2000 à la CDC, Jean-François Taddei, des agents du service hygiène de la Ville d'Ajaccio, la chargée de mission technique PIM et le CBNC.

Les suivis de populations des goélands leucophée sont programmés habituellement tous les 2 ans, mais en vue de la dératisation et des inventaires naturalistes avant dératisation, il a été décidé en concertation avec le Syndicat Mixte de mener une campagne annuelle. **354 nids ont été recensés**.

Le rapport détaillé est présenté **Annexe 2025-05**.



Figure 27: Participants au comptage goélands (avril 2025)

- **Comptage cormorans**

Le comptage annuel des Cormorans huppés de Méditerranée (*Phalacrocorax aristotelis desmarestii*) sur l'archipel des îles Sanguinaires a été réalisé le 20 mars 2025 par les équipes du Syndicat mixte, des Gardes du littoral et une stagiaire en environnement. Les observations montrent une baisse générale du nombre de nids dans tous les secteurs, avec seulement 19 nids actifs recensés.

Le rapport détaillé est présenté **Annexe 2025-06**.

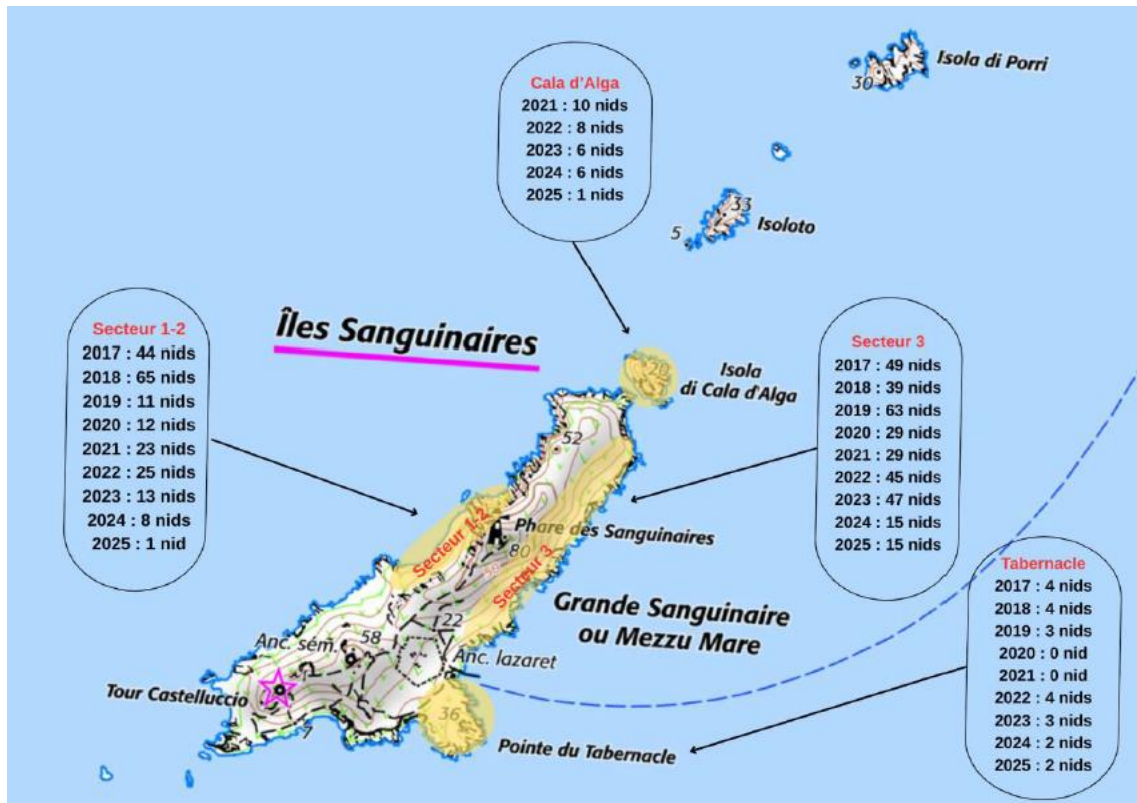


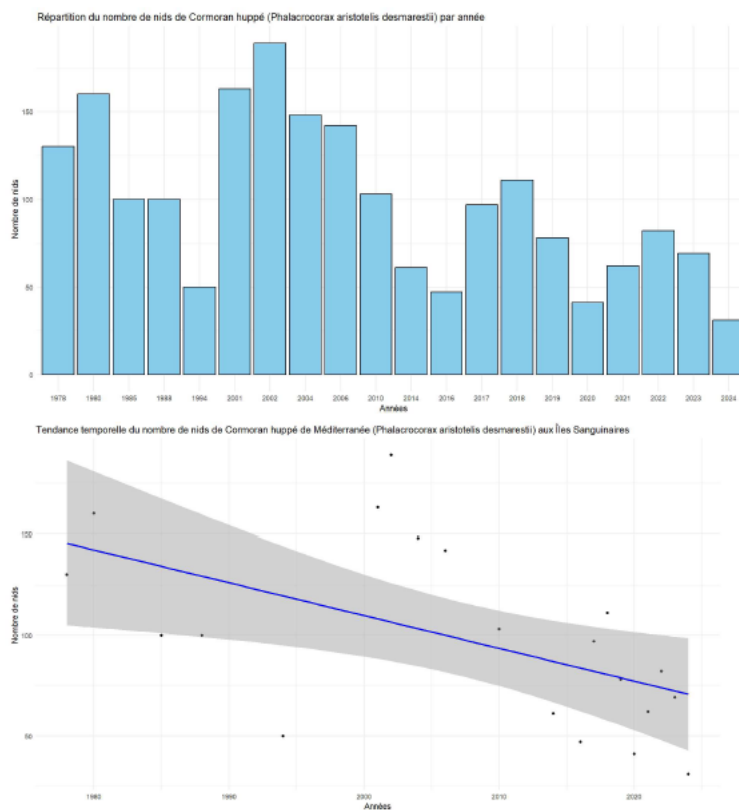
Figure 28: Nombre de nids de cormorans huppés de Méditerranée par secteur et par année depuis 2017 (Syndicat Mixte, 2025)

Analyse des données

En parallèle, le Syndicat Mixte a accueilli Océane Rofas, stagiaire en Master 1 Environnement à l'Université de Toulouse du 7 Mars au 9 Mai 2025. Son sujet de stage portait sur les principaux facteurs influençant la réduction des populations de Cormoran huppé dans le Golfe d'Ajaccio.

De nombreux échanges ont eu lieu entre Océane et la chargée de mission PIM afin de participer à son encadrement et aux analyses.

Les analyses confirment une **diminution continue et statistiquement significative** de la population reproductrice depuis les années 2000.



Résultats du test de spearman:
 Rho = -0.607 : Corrélation négative
 p-value = 0.0045 : Significatif ($p < 0.05$)

Figure 29: © Océane Rofas

Etude au nid Cormoran huppé

Au vu de la baisse significative des effectifs de cormorans de la population de cormorans, une étude a été lancée en partenariat avec l'OEC.

Le 4 et 5 mars, la chargée de mission technique a participé à la mission de terrain sur Mezu Mare pour l'installation de caméras dans les nids de cormorans.



Figure 30: pose des caméras dans les nids de Cormorans - mars 2025 © G.Daniel



Figure 31: Secteurs installation caméras nids cormorans



Suivis des reptiles

Rapport complet : [Annexe 2025-07](#)

Le suivi de l'herpétofaune mis en place en 2024 a été poursuivi, avec 3 passages en mai, juin et juillet 2025 sur l'archipel des Sanguinaires. Les principales sessions de terrain se sont déroulées le **10 mai 2025**, le **4 juin 2025** et le **14 juillet 2025**.

Ce suivi vise à établir un état initial des populations de reptiles et à préparer l'analyse des réponses écologiques post-dératisation. Les prospections ont ciblé principalement deux espèces : le lézard tyrrhénien *Podarcis tiliguerta* et le Phyllodactyle d'Europe *Euleptes europaea*. Des transects diurnes standardisés ont été réalisés pour *P. tiliguerta* sur Mezzumare, Locca et Porro, tandis que des prospections nocturnes ont été menées pour *E. europaea*, principalement sur l'îlot de Porro et ponctuellement sur Mezu Mare.

Les résultats mettent en évidence des densités élevées de *Podarcis tiliguerta*, notamment sur l'îlot de Porro, avec des effectifs importants observés lors des passages de mai 2024, juin 2024 et mai 2025, incluant adultes, subadultes et juvéniles. L'hypothèse avancée est que l'éradication des rats n'aura aucun effet direct sur les populations de lézards.

Les observations nocturnes de *Euleptes europaea*, réalisées lors des passages de mai 2024, mai 2025 et juillet 2025, complétées par les relevés antérieurs depuis 2010 montrent des effectifs visibles faibles et très variables selon les dates. Cette faible détectabilité est interprétée comme le résultat d'un comportement cryptique, probablement lié à la pression exercée par le rat noir, plutôt que comme un indicateur de faibles effectifs. L'abondance saisonnière d'insectes volants observée notamment en mai-juin pourrait également réduire la durée et l'intensité de l'activité nocturne observable. Les suivis programmés à partir du printemps et de l'été 2026 permettront de tester l'hypothèse d'une augmentation du taux d'observation (SPUE) après dératisation.



Figure 32: *Euleptes europaea* mâle adulte, Mezzumare (M.Delaugerre)

Le suivi a également permis de documenter, principalement lors des passages de fin mai 2024, une interaction originale entre *Podarcis tiliguerta* et la cinéraire maritime (*Jacobaea maritima*) sur l'îlot

de Porro. Ce comportement, limité à une courte fenêtre phénologique, associe recherche de nectar, exploration florale et recherche d'insectes, suggérant une contribution potentielle à la pollinisation et soulignant la complexité des interactions écologiques insulaires.



Figure 33: Débarquement lors des suivis reptiles Sanguinaires, mai 2025 © G.Daniel

Suivi floristique

Une convention cadre de partenariat a été signée en mars 2025 (**Annexe 2025-08**) entre PIM et le Conservatoire Botanique National de Corse, afin de définir les modalités de collaboration entre le CBNC et l'Initiative PIM concernant les opérations prévues pour le suivi de la végétation post-dératisation sur l'archipel des Sanguinaires.

Sur la période 2025-2027, le Conservatoire Botanique National de Corse mettra en œuvre un dispositif de suivi combinant un suivi aérien ainsi qu'un suivi au sol des placettes permanentes circulaires de 100 m². Le protocole détaillé est présenté **Annexe 9**.

Tableau 4 : Localisation des placettes de végétation sur Mezu Mare © CBNC

N° de placette	Long. (WGS84)	Lat. (WGS84)	Altitude (m)
1	8.592937	41.87616	1
2	8.591932	41.87735	40

3	8.597000	41.880925	37
4	8.590498	41.87759	4
5	8.587917	41.876396	-3
6	8.588921	41.87669	8



Figure 34: Localisation des placettes de végétation sur Mezu Mare © CBNC

Le marquage pérenne, durable des centres des 6 placettes de suivis de la végétation à réaliser tous les 5 ans dans le cadre des suivis post-éradication du Rat noir, conforme aux besoins des experts (CBNC) et des contraintes paysagères du site classé (DREAL Corse) a été évalué et validé en Comité technique du 22 mai 2025 et testé sur le terrain le 28 août 2025.



Figure 35: Marquage pérenne des placettes de végétation ©CBNC

Une mission de terrain a été organisée du 1er au 3 octobre 2025 avec les agents du CBNC pour réaliser la cartographie aérienne de l'île ainsi que le photo-monitoring des layons et le marquage final des placettes de végétation. Une attention particulière a été portée à la cohérence avec le suivi mis en place pour l'arrachage du *Carpobrotus*.

Les résultats des suivis 2025 sont présentés [Annexe 2025-09b](#).



Figure 36: Suivi biodiversité sur Mezu Mare, mai 2025 © M.Delaugerre

Suivi des communautés d'arthropodes

Une mission était prévue en aout 2025 avec la mobilisation d'experts de l'IMBE et de l'Université d'Avignon pour réaliser des compléments d'inventaire sur les insectes en août 2025 (IMBE) – coléoptères, punaises, araignées, fourmis. La mission a été reportée.

Les résultats préliminaires de l'analyse des échantillons des transects barbers réalisée par Entomia est fournie en [Annexe 2025-09c](#).

Suivis marins : Cartographie zones de Petits Fonds Hétérogènes

Lors de la mission de terrain du 1^{er} au 5 septembre 2025, les suivis réalisés ont été élargis au volet sous-marin avec la réalisation de cartographie des zones de petits fonds hétérogènes (zones de nurseries de juvéniles de poissons) et une formation à l'identification des juvéniles de poisson grâce à la participation d'Adrien Cheminée (Septentrion Environnement) via la mobilisation de financements complémentaires (Fondation François Sommer).

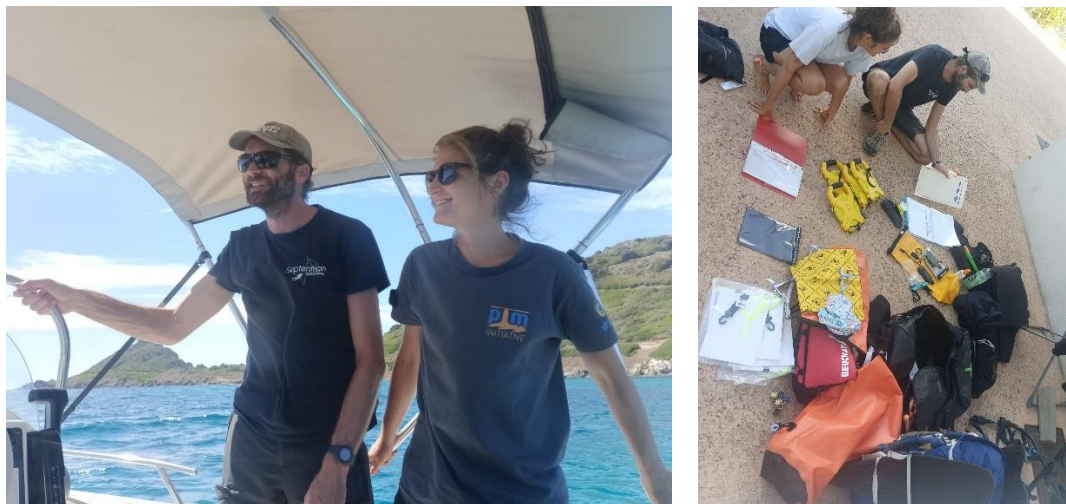


Figure 37: Suivis des zones de Petits Fonds Hétérogènes, aout 2025



Figure 38: Mission aout 2025 © G.Daniel



Evaluation de l'état post- éradication du Rat noir

Afin de connaître les conséquences du retrait du rongeur sur l'île, Initiative PIM a mis en place en 2024 et 2025 une batterie de **protocoles de suivis des différents compartiments biologiques potentiellement impactés : oiseaux, reptiles, arthropodes, flore** (figure 15). Mis en place en amont de l'opération, ils ont permis **d'établir l'état initial** du site. En 2026, les premiers suivis post-éradication démarrent afin **d'évaluer à moyen et long terme l'efficacité des mesures de gestion**. Ils permettront d'apporter des éléments de compréhension sur les **dynamiques de biodiversité terrestre en relation avec la présence de cet espèce envahissante**. Ce travail est effectué dans le cadre de la tâche T2.1.1.4 « *suivi de l'efficacité de l'opération* »

2026

Suivi des oiseaux marins nicheurs

- **Comptage goélands avril 2026**

Le recensement des nids de goélands leucophée s'est déroulé sur l'archipel des îles Sanguinaires le mardi 7 avril 2026.

Cette mission a été menée par le personnel du Syndicat mixte du Grand Site des Îles Sanguinaires et de la pointe de la Parata (Guillaume Soler, Eric Migheli, Stéphane Verdu, Mélissa Dixon et Marie Pietri), avec l'aide précieuse :

- De deux agents du service hygiène de la Ville d'Ajaccio
- Stéphane Biancucci, animateur Natura 2000 à la CDC,
- Bernard Recorbet, bénévole CEN

En 2026, un total de 390 nids de goélands leucophée a été recensé sur l'archipel, en légère augmentation rapport à 2025 (354). La population est stable.

Le rapport du suivi est disponible en [Annexe 2026 -2](#)

- **Comptage cormorans**

Le comptage annuel des Cormorans huppés de Méditerranée (*Phalacrocorax aristotelis desmarestii*) sur l'archipel des Îles Sanguinaires a été réalisé en 2026 par le SMPP (4 agents), Bernard Recorbet (CEN Corse) et Amélie Tagliaferro (PIM). Pour cette année 2026, le 1er passage a eu lieu le 25 février et le 2nd le 13 mars. Le 7 avril, lors du comptage des nids de goélands leucophée Bernard Recorbet a inspecté le secteur 1-2 et a trouvé 24 nids vides mais ayant été construit cette année.

Le rapport détaillé est présenté **Annexe 2026 - 3**

Analyse des données

25 nids ont pu être recensés et géolocalisés le 25/02/2026, 13 nids ont pu être contrôlés le 13/03/2026
24 nids comptabilisés secteur 1-2 (Nord-ouest) le 7/04/2026, 51 oiseaux dans l'eau dont 25 juvéniles (1ère année).

L'observation et la comparaison de ces résultats permettent de nous éclairer sur plusieurs points :

- Les pontes débutent dès le mois de janvier avec l'exemple d'un nid recensé sur l'îlot Isolotto le 15/01/2026 avec 3 œufs. Un passage début février pourrait être plus bénéfique.
- Seuls 2 nids avec un œuf abandonné ont été comptabilisés
- La majorité des nids contrôlés en Mars montre des nichées qui se développent correctement.
- Le secteur 1-2 Nord-Ouest est toujours utilisé par la colonie. Les nids se concentrent sous le phare côté Nord (terrain très difficile d'accès à pied).

Le suivi 2026 montre une augmentation significative du nombre de nids trouvés sur l'archipel, ce qui est très encourageant pour l'espèce.

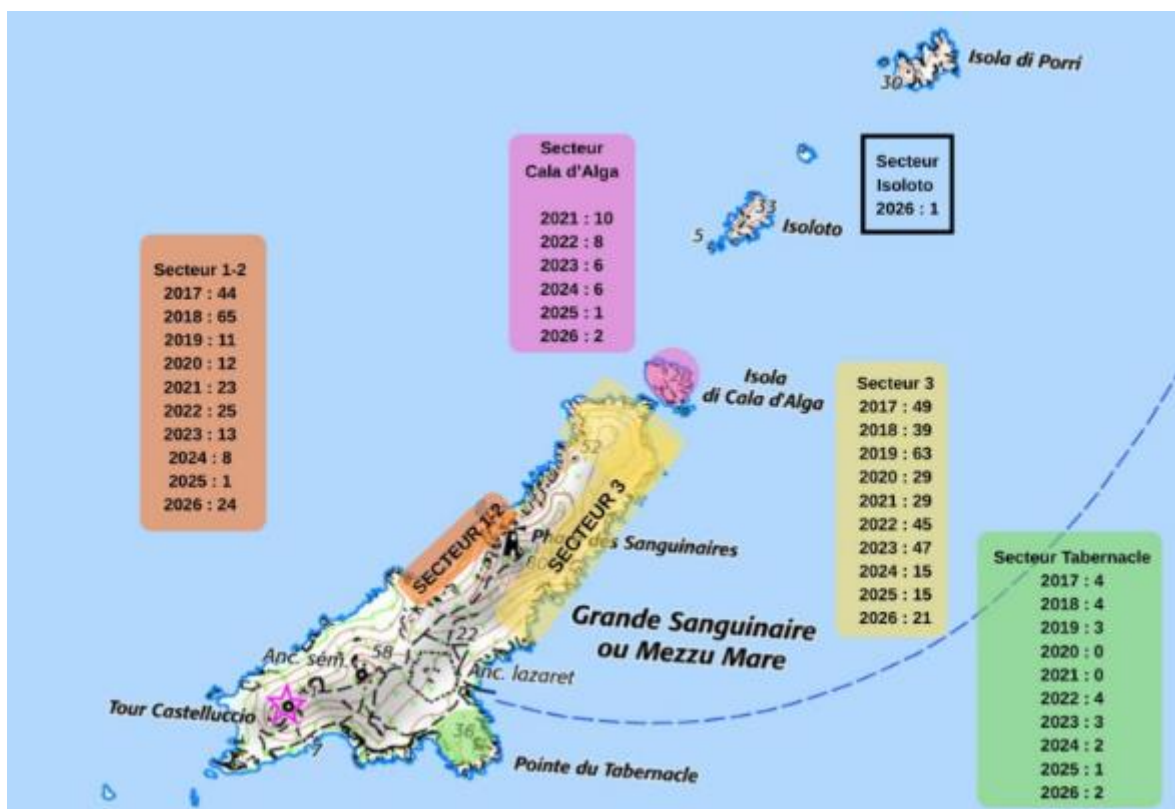


Figure 39 Nombre de nids de cormorans huppé sur l'archipel des sanguinaires depuis 2017

Suivi par acoustique passive des oiseaux nicheurs

Le 7 avril 2026, les experts de Biophonia ont installé 2 enregistreurs de type SongMeter sur Mezu Mare: 1 au niveau du phare et 1 dans la zone du Lazaret, en concertation avec Initiative PIM.

Ces deux enregistreurs permettront de recenser l'activité vocale des oiseaux marins nicheurs de l'île, des cortèges de fauvettes et martinets, etc ... Cette étude « post-éradication » permettra une comparaison des états pré et post éradication du Rat noir sur l'île de Mezu Mare.

T2.1.1.4 Suivi de l'efficacité de l'opération

- ✓ Rédaction d'un corpus de protocoles de suivi biodiversité associée aux opérations de dératification

Groupe de travail sur le développement de protocoles de suivi « sentinelles »

Afin d'acquérir des données de suivi sur les changements globaux à l'échelle locale, le projet CAIPIM (financé majoritairement par le FFEM et l'Agence de l'Eau RMC) prévoit la mise en place de protocoles sur un réseau d'îles sentinelles sélectionnées.

Ces protocoles, qui seront mis en œuvre par les agents gestionnaires des îles du projet à partir de 2026, sont définis selon les critères suivants :

- Simples techniquement et prenables en main par des non-experts ;
- Réplicables sur les différentes îles et contextes géographiques du projet ;
- Peu coûteux ;
- Permettant d'acquérir des données pour contribuer à une meilleure compréhension de l'effet des **changements globaux** sur les petites îles : non-espèce centrés mais plutôt écosystème centré.

Des groupes de travail en visioconférence réunissant les agents et experts ont été animés par Initiative PIM sur la création d'un « kit » contenant l'ensemble des protocoles à destination des partenaires CAIPIM :

- 12 février 2025 (56 participants) : présentation de l'état des lieux des suivis sur les îles sentinelles, proposition d'idées de protocoles, réflexion sur l'adaptabilité aux sites sentinelles
- 20 juin 2025 (35 participants) : validation du panel de protocoles sur la base du « Kit détaillé » transmis au préalable. Quelques questions techniques soulevées affinées dans les semaines suivantes.

A la suite de ces groupes de travail, les sept protocoles retenus sont les suivants :

- Micro-climatologie des petites îles ;
- Recensement et analyse des macrodéchets présents dans les nids d'oiseaux marins ;
- Protocole CARE (Collect by Artificial Reef Eco-friendly, Ecocean) : analyse du recrutement ichtyologique par capture des post-larves ;
- Evaluation des nurseries de juvéniles de poissons Téléostéens en zone côtière ;
- Recensement du patrimoine historique, culturel et bâti et analyse de sa vulnérabilité face aux changements globaux à l'aide du protocole ALERT (CReAAH) ;

- **Identification des espèces exotiques et envahissantes présentes sur l'île sentinelle et mise en place de système de biosécurité ;**
- Cartographie simplifiée des habitats terrestres.

Le kit de protocoles (version de travail à finaliser) est disponible en **annexe 10**.

Appui réflexion suivis pré-post dératiation

Plus spécifiquement sur les enjeux liés aux suivis des opérations de dératiation, Initiative PIM a pu échanger à plusieurs reprises avec les agents du Parc national des Calanques (notamment avec la chargée de mission - oiseaux marin) pour accompagner les réflexions sur la mise en place de protocoles de suivis de l'impact de la dératiation sur Riou, prévue à l'horizon 2027.

Les protocoles seront mis en place en amont et en aval de l'éradication afin de bénéficier d'un état initial de la biodiversité de l'île avant l'élimination des mammifères introduits et de suivre l'effet de l'intervention sur cette biodiversité. La majorité des protocoles seront similaires à ceux qui ont été instaurés sur le Grand Rouveau, Gargalu ou encore les îles Sanguinaires afin d'obtenir des données comparables entre les sites.



Eradication du Rat noir

Cette opération a fait l'objet d'une **étude de faisabilité** en deux volets en 2020 et 2021, confié par la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien (CAPA), animatrice du site Natura 2000, à l'entreprise HELP Sarl. Elle comprend une synthèse patrimoniale et un inventaire préalable des micromammifères ([HELP, 2020](#)). L'étude conclue à la faisabilité de l'opération de dératisation pour protéger la biodiversité insulaire en recommandant une **approche combinée de piégeage intensif et de suivi post-éradication** pour évaluer la réussite de l'intervention et prévenir la réinvasion. **Un protocole a été défini pour éviter tout impact chimique sur les milieux traités.** La dératisation sera donc réalisée par la **pose d'un maillage de postes d'appâtage chimiques tous les 25 mètres, ce qui correspond à environ 700 à 850 postes (figure 27) contrôlés par 4 agents pendant environ 6 semaines** pour traiter l'archipel.

Un dispositif d'appâtage préventif devra en parallèle être installé **sur le pourtour de la pointe de la Parata** et être contrôlé pendant l'opération.

Un dispositif de biosécurité anti-réinfestation devra être maintenu sur la pointe de la Parata et sur les îles de l'archipel après l'opération et devra être contrôlé régulièrement par les gestionnaires. En effet une fois la dératisation effectuée, il est nécessaire d'éviter toute réintroduction des rats qui pourraient être transportés à bord de bateaux. Pour certains îlots proches de la côte, les rats peuvent parfois traverser à la nage. Une centaine de postes d'appâtage sécurisés (Betabox) seront ainsi répartis à long terme sur Mezu Mare, Porri, Isolotu et la pointe de la Parata. Une cellule d'accompagnement et de formation du gestionnaire est prévue jusqu'à la fin du programme Life en 2030 ; une note méthodologique et le dispositif de biosécurité sera fournie par la société de dératisation au gestionnaire.



Figure 40: poste d'appâtage fermé - à gauche - et contenant les appâts brochés - à droite - (HELP, 2024)



Figure 41: Rat noir -*Rattus rattus*- (@Louis-Marie Préau)

2024

T2.1.1.1 Diagnostic initial et gestion de la végétation

Traitement de la végétation

L'île principale des Sanguinaires abrite un **maquis à lentisque parfois impénétrable** notamment sur les versants nord-est et sud-ouest. **Or le rat noir fréquente ce type de maquis arbustif haut ou arborescent dans tout son volume car il développe fréquemment un comportement arboricole et y trouve de quoi s'y nourrir** (Granjon & Cheylan, 1990), ce qui a pu être observé également lors de l'étude de faisabilité, avec des **densités de piégeage supérieure dans les zones de maquis à lentisque** (HELP, 2024). Pour pouvoir mettre en place le dispositif de piégeage/appâtage, et s'assurer de ne laisser aucune zone refuge susceptible d'abriter des individus, il conviendra donc de réaliser des layons au sein des parties impénétrables de végétation sur ces versants avant la phase de dératisation.

Suite au lancement du projet LIFE, et en parallèle au renouvellement du Label de Grand site de France obtenu en 2024, les gestionnaires du Grand site et le Conservatoire Botanique National de Corse ont

sollicité Initiative PIM lors d'une réunion de concertation en mars 2024 pour préciser **certaines étapes et de cartographier les zones plus particulièrement concernées par les travaux d'ouvertures de layons demandés. Une mission de terrain complémentaire a été confié en ce sens par Initiative PIM à l'opérateur HELP Sarl** et réalisée en parallèle de l'atelier de lancement de mai 2024.

La configuration retenue lors de l'étude de faisabilité puis précisée lors de la mission de terrain complémentaire de 2024 propose ainsi de débroussailler **le long de lignes concentriques suivant les courbes de niveau**, disposition moins consommatrice qu'un réseau en lignes perpendiculaires à cette ligne de crête et plus facile à parcourir. L'accompagnement du Conservatoire Botanique National de Corse a permis la **prise en compte de la végétation et de proposer des modalités adaptées de traitement de la végétation**, détaillés dans le compte-rendu de la réunion du Comité technique le 30 mai 2024 : **hauteur de coupe limitée, exclusion des zones connues pour abriter des espèces végétales protégées (figure 28) et les périodes de nidification** (mi-décembre pour le cantonnement des premiers Cormorans huppés à septembre pour les derniers envols des passereaux).

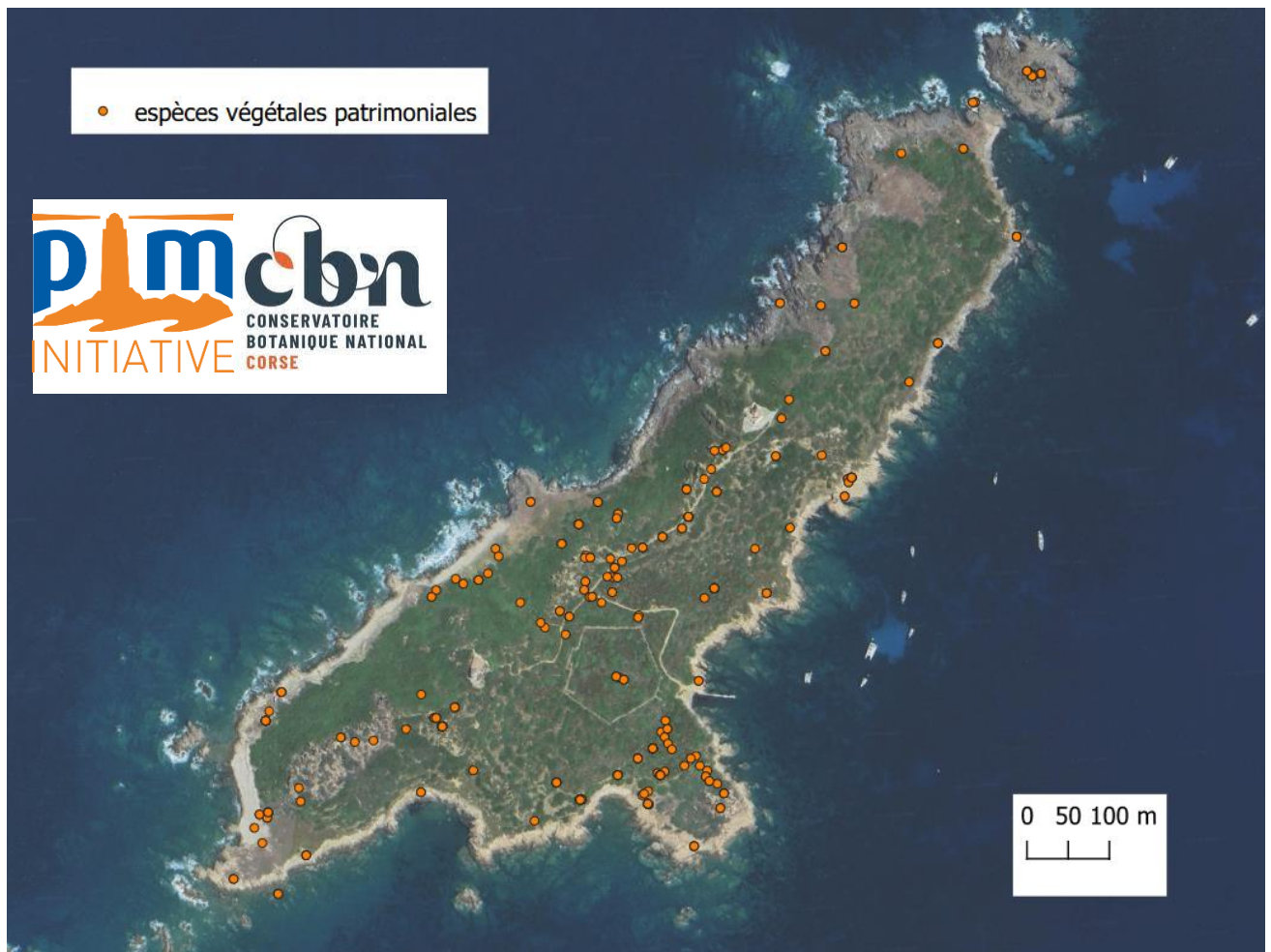


Figure 42: localisation des espèces végétales patrimoniales à éviter lors des travaux de débroussaillage (Initiative PIM d'après les données du CBNC, 2024)

Conformément aux préconisations demandées par la DREAL Corse, les layons devront être ouverts à au moins 10 mètres des sentiers existants afin de ne pas inciter les promeneurs à y entrer et ouvrir de nouveaux sentiers.

L'ouverture des layons a été réalisée par les Gardes du littoral de la Collectivité de Corse lors d'une mission de terrain coordonné par Initiative PIM les 27 et 28 novembre 2024 avec l'appui nautique de l'Office de l'Environnement de la Corse et le soutien technique du Syndicat mixte de gestion du Grand site et du Conservatoire Botanique National de Corse (figure 30) :

- **Collectivité de Corse** : Grégory Romani, Jaouad Ait El Yazid, Charles Fargier, Ange-Marie Pinelli, Arnaud Cassegrain, Mikaël Danesi, Jean-Joseph Peraldi, César Nativi, Jérôme Quilici (chef de secteur), Grégory Romani (chef de service adjoint)
- **Office de l'Environnement de la Corse** : Margaux Olmeta, Quentin Matoux-Dragacci
- **Syndicat mixte de gestion du Grand site** : Marie Pietri, Guillaume Soler, Stéphane Verdu
- **Conservatoire Botanique National de la Corse** : Angélique Degiovanni
- **Initiative PIM** : Gwennaëlle Daniel

Les layons obtenus ont été relevés au gps (figure 29) et ont fait l'objet d'un suivi photographique depuis les principaux points d'observation le 28 novembre 2024 (figures 31 et 32).



Figure 43: relevés géolocalisés des layons ouverts en novembre 2024 (Initiative PIM, 2024)



Figure 44: déroulé des opérations des 27 et 28 novembre 2024 : débarquement des équipes (en haut à gauche), briefing sur les modalités de débroussaillage (en haut à droite), ouverture à distance du sentier pédestre (en bas à gauche), plan rapproché d'un layon



Figure 45: localisation des trois points de suivis photographiques depuis le phare et le sémaphore



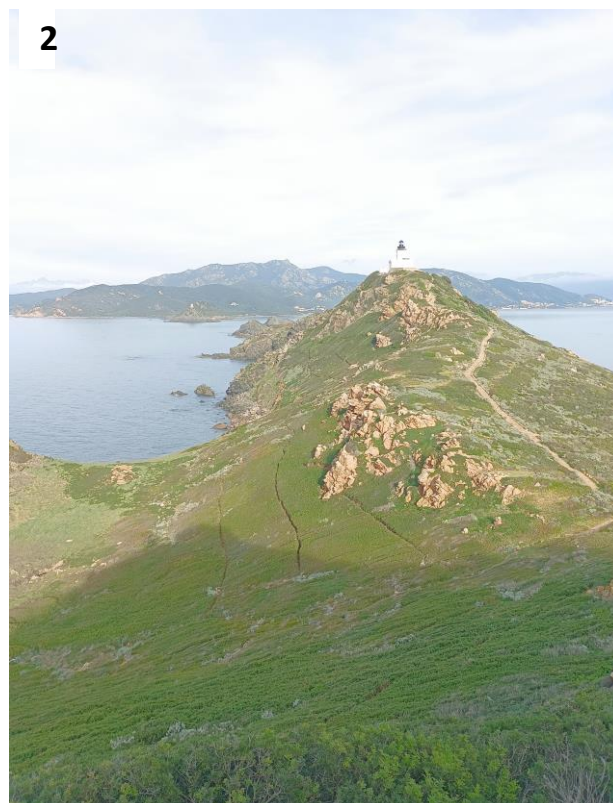


Figure 46: suivi photographique des layons au premier passage le 28 novembre 2024 : secteur 1 du sémaphore en direction de la tour, secteur 2 du sémaphore en direction du phare, secteur 3 du phare en direction du sémaphore et secteur 4 du phare en direction de la Pointe de la Parata

2025

T2.1.1.1 Diagnostic initial et gestion de la végétation



Figure 47: Layons ouverts sur Mezu Mare en amont de la dératisation, aout 2025

La visite de Chantal Merzin (DDT-2A) début septembre 2025 a permis de confirmer le respect des préconisations du dossier d'évaluation des incidences lors de l'ouverture des layons.

✓ Arrachage manuel des tapis de griffes de sorcière sur l'île de Mezu Mare

Le Syndicat mixte bénéficie d'une aide financière du Fonds vert pour l'arrachage manuel et des repousses de *Carpobrotus* sur les zones difficiles d'accès pendant une période de 4 ans (2025 – 2029). Cette aide prend également en charge une partie du suivi scientifique, avant et après arrachage, réalisé deux fois par an par le CBNC.

L'entreprise titulaire du marché d'arrachage est intervenue durant 3 semaines au mois d'octobre 2025 permettant de traiter environ 1 hectare sur les 2 hectares de tapis de *Carpobrotus* présents sur l'île de Mezu Mare. L'arrachage sur les zones planes sera réalisé dans les prochaines années en interne et grâce à la mobilisation de chantiers-bénévoles.

T2.1.1.2 Opération de dératisation

- ✓ Mise en œuvre dératisation sur l'archipel des Sanguinaires

Appel d'offre pour sélection du prestataire

Un marché a été lancé le 9 juin 2025 pour la sélection du prestataire en charge de la réalisation de l'opération d'éradication du Rat noir des Sanguinaires.

15 entreprises ont été sollicités par courrier électroniques, le marché a été diffusé en ligne sur le site d'Initiative PIM et auprès des partenaires. Le récapitulatif est disponible en **Annexe 11**.

Une seule offre complète a été reçue et le marché a été notifié à l'entreprise **HELP sarl** le 10 juillet 2025.

Planification avec gestionnaires

En amont de l'opération, des échanges ont eu lieu avec les gestionnaires pour planifier l'opération. La période d'intervention pour cette opération de 6 semaines a été définie en fonction de plusieurs critères :

- Éviter la période de nidification de l'avifaune terrestre et marine pour limiter le dérangement des espèces nicheuses et les risques d'empoisonnement secondaire d'espèces non-cibles.
- Tenir compte de la période de fructification de la végétation présente sur les îles pouvant constituer une ressource alimentaire pour le rat noir qui rentrerait alors en compétition avec les appâts utilisés.
- Éviter la pleine période estivale et l'afflux de touristes notamment sur Mezu Mare.
- Éviter la période hivernale pour faciliter les transports maritimes et les débarquements sur les sites à traiter.

De fait, la période de septembre-octobre a été retenue pour cette opération qui s'est déroulée du **23/08 au 04/10/2025**.

Il a été convenu que les moyens nautiques soient mis à disposition par le Syndicat Mixte de la Pointe de la Parata.



Figure 48: (c) Yann Souche

Installation du matériel

L'ensemble du matériel nécessaire à l'opération a été acheminé via un transporteur privé depuis le Finistère jusqu'à Ajaccio mi-août. L'équipe de dératisation (5 agents HELP sarl) est arrivée en Corse le 23/08 pour préparer et conditionner les postes d'appâtage dès le 24/08. La majeure partie du dispositif d'appâtage a été mise en place entre le 25 et le 27/08. Les big-bags de postes d'appâtage ont été acheminés sur la route du sémaphore et au phare à l'aide d'une brouette mécanique mise à disposition par l'équipe des Phares et Balises puis ils ont été déployés manuellement par l'équipe en charge de la dératisation.

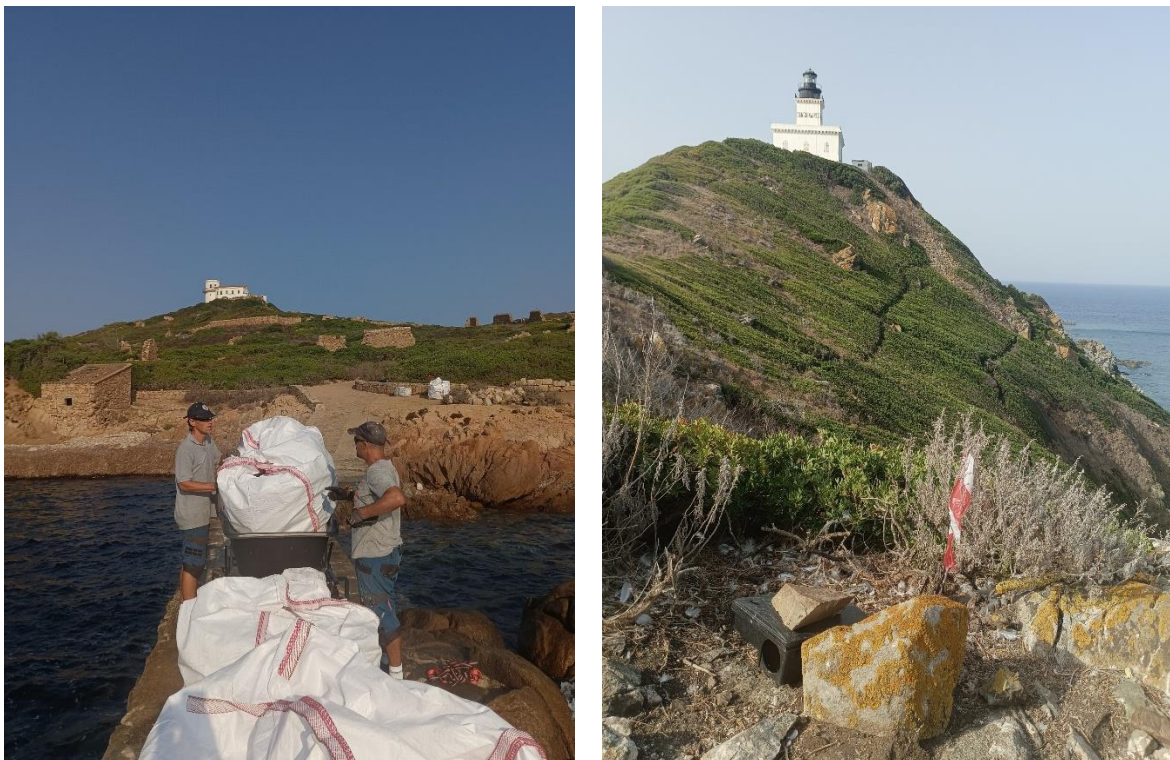


Figure 49: Débarquement du matériel sur Mezu Mare (à gauche) et poste d'appâtage (à droite)

Mise en œuvre de l'opération

Les transports maritimes entre le ponton de la Parata et l'archipel des Sanguinaires ont été assurés 5 jours / 7 par l'équipe du Syndicat mixte de la pointe de la Parata et des îles Sanguinaires.

Le premier contrôle du dispositif a eu lieu dès le 28/08/2025. Le dispositif d'appâtage a ensuite été complété au fur et à mesure des contrôles de manière à respecter au mieux la maille des 25 mètres entre chaque poste.

Au total, **824** postes d'appâtage ont été déployés sur l'archipel dont **729** sur l'île Mezu Mare (**soit 19,70 postes/hectare**) et **95** répartis sur les îlots Cala d'Alga (**n=25, soit 31,25 postes/hectare**), Porri (**n=34, soit 25,75 postes/hectare**), Isoloto (**n=33, soit 37,93 postes/hectare**) et U Sbiru (**n=3, soit 20 postes/hectare**, Fig. 12 et 13).

En général, lors d'éradication de rats en milieu insulaire, la densité de postes à l'hectare est comprise entre 16 et 20 postes maximum. **Sur l'île Mezu Mare, la densité de postes déployée correspond à la**

moyenne haute, tandis que sur les îlots la densité de postes à l'hectare a volontairement été augmentée pour pallier l'éventualité de ne pas pouvoir débarquer sur les îlots du fait des contraintes maritimes.



Figure 50: Dispositif d'appâtage déployé sur les Sanguinaires © HELP



Figure 51: Les agents de HELP pendant l'opération sur Mezu Mare

Contrôle du dispositif

Le dispositif d'appâtage a été contrôlé 5 jours / 7 entre le 28/08/2025 et le 03/10/2025 par cinq agents HELP Sarl.

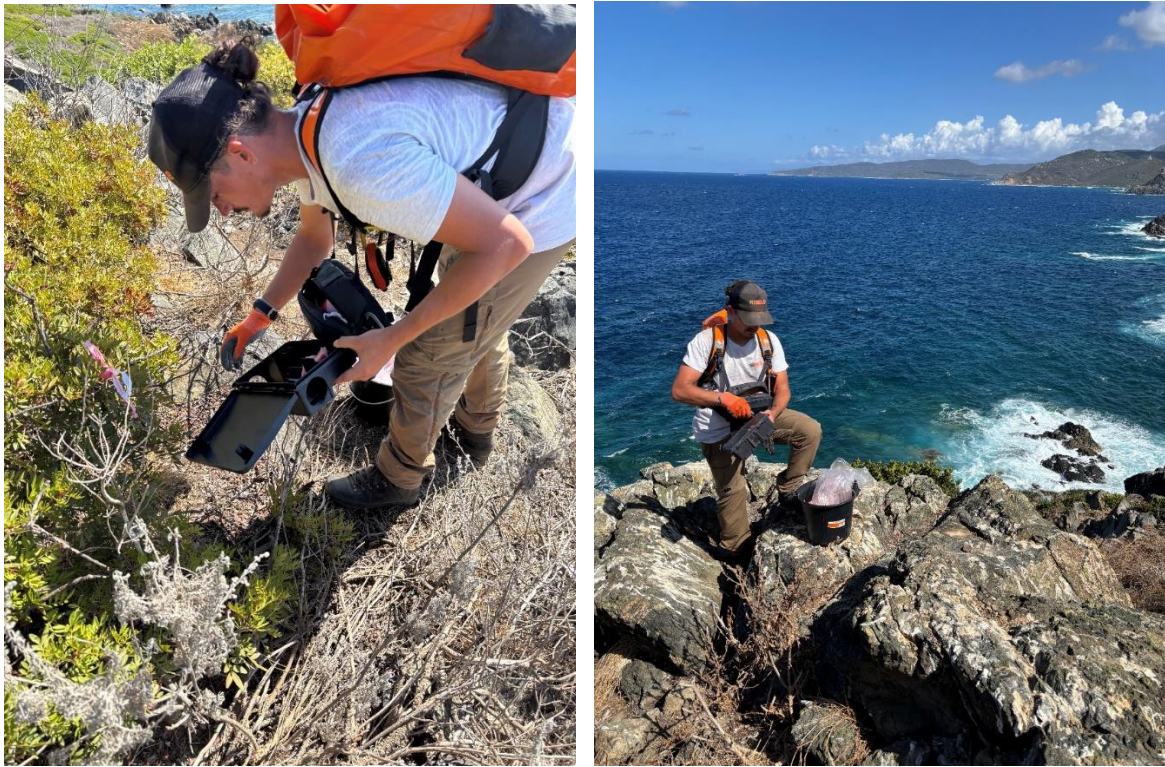


Figure 52: Contrôle du dispositif d'éradication du Rat noir par les agents de HELP, août 2025 ©J-F Maillard, OFB

Suivi de l'opération par caméra infrarouge

Simultanément au déploiement du dispositif d'appâtage, un lot de 18 caméras infrarouges a été réparti sur les îles afin de détecter la présence/absence de rat noir et mieux suivre leurs activités nocturnes. Elles sont généralement placées face à un poste d'appâtage de manière à identifier la faune (oiseau, mammifère, reptile principalement) fréquentant le secteur et à déterminer l'auteur des consommations d'appât. Ce dispositif vient compléter suivi des consommations journalières des postes d'appâtage.



Figure 53: Dispositif de caméra infra-rouge et rat noir explorant un dispositif d'appâtage © HELP

Résultats

➤ Détection de la souris domestique

Hormis le rat noir (*Rattus rattus*), la présence de la souris domestique (*Mus musculus domesticus*) sur l'archipel des Sanguinaires a été suspectée lors de l'opération. Celle-ci n'avait pas pu être mise en évidence lors de l'inventaire micro-mammifère réalisé en 2021. Des inventaires complémentaires en 2026 devraient pouvoir confirmer la présence de la souris.

➤ Bilan des consommations d'appâts

• Mezu Mare

3988,5 appâts ont été consommés par le rat sur l'île Mezu Mare entre le 28/08 et le 11/09/2025. Au total, **516 des 727 postes d'appâtage** déployés sur Mezu Mare ont enregistré au moins une fois une consommation d'appât par le rat noir ce qui représente **71 % du dispositif mis en place sur l'île**. En ramenant la consommation d'appât par unité de surface, on atteint une consommation moyenne de **108 appâts / hectare** soit 2,5 fois plus que ce qui avait été enregistré sur l'îlot Garganellu dans la réserve de Scandola (40 appâts / hectare).

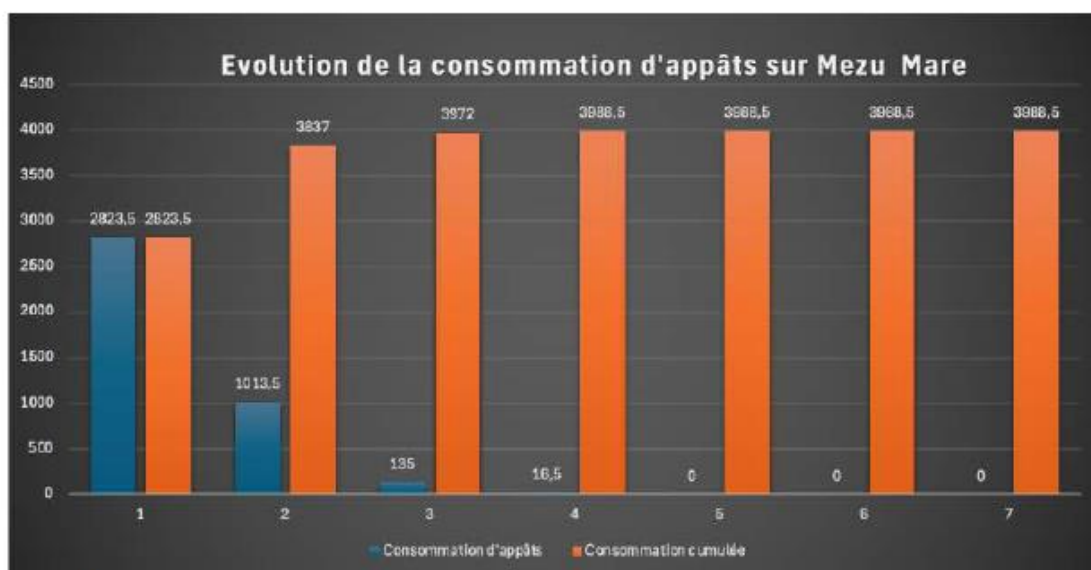


Figure 54: Evolution de la consommation d'appâts sur Mezu Mare © HELP

• Ilot Porri

Au total, **153 appâts** ont été consommés par le rat noir sur Porri. Dès le premier contrôle, **143,5 appâts** sont consommés par le rongeur, ce qui traduit une acceptation massive de l'appât par la population de rats. Au second contrôle, les consommations sont relictuelles (**n=9,5**). Les contrôles 3, 4, 5 et 6 n'ont révélé aucune consommation d'appât par le rat noir. En faisant le ratio du nombre d'appâts consommés / hectare, on atteint **116 appâts/hectare**, ce qui est particulièrement élevé si l'on compare cette donnée à celles enregistrées pour le rat noir sur Garganellu (40 appâts / hectare) et sur l'îlet Chancel

en Martinique (46 appâts / ha). Une telle consommation laisse présager que Porri abritait une dense population de rats noirs.

- **Ilot Isoloto**

Au total, **126,5 appâts** ont été consommés par le rat noir sur Isoloto dont **98 %** dès le premier contrôle (n = 123,5), ce qui traduit une acceptation massive de l'appât par la population de rats. Au second contrôle, les consommations sont relictuelles (**n=3**). Les contrôles 3, 4, 5 et 6 n'ont révélé aucune consommation d'appât par le rat noir. En faisant le ratio du nombre d'appâts consommés / hectare, on atteint **145 appâts/hectare**, ce qui est comparable à son îlot voisin, Porri et témoigne d'une forte densité de rats sur ce site.

- **Ilot Cala d'Alga**

Au total, seulement 31,5 appâts ont été consommés par le rat noir sur Cala d'Alga dont 100 % au premier contrôle. Du contrôle 2 à 6, aucune consommation d'appât n'est détectée. On peut s'interroger sur cette faible consommation d'appât comparé aux deux îlots voisins. Elle est à mettre en relation avec la proximité immédiate de ce site avec l'île principale. En effet, Mezu Mare a été équipée en poste d'appâtage avant les îlots périphériques. Il y a fort à parier que des rats présents sur Cala d'Alga (alors dépourvus de postes) ont rejoint Mezu Mare pour y consommer des appâts disponibles sur sa frange littorale. Ainsi, quand Cala d'Alga a été équipé en postes d'appâtage, une partie de la population de rats présente sur l'îlot était déjà éliminée, expliquant ainsi une moins forte consommation d'appât.



Figure 55: Mise à disposition des moyens nautiques par les agents du Syndicat Mixte © J-F Maillard ©OFB

Le rapport détaillé de l'opération est présenté en **Annexe 12**.

T2.1.1.3 Mise en place de dispositifs de veille contre le rat noir

- ✓ Mise en œuvre veille sur l'archipel des Sanguinaires

Installation dispositif biosécurité

En fin d'opération, un dispositif de biosécurité composé de **213 postes anti-réinfestation** a été mis en place en différents points stratégiques de l'archipel dont **92 postes** répartis sur les îlots Porri, Isoloto et Cala d'Alga. **Un contrôle régulier de celui-ci sera effectué par les agents du syndicat mixte des îles Sanguinaires à raison d'un contrôle tous les 1,5 mois à compter de la fin l'opération d'éradication** (début novembre 2025, mi-décembre 2025, fin janvier 2026, mi-mars 2026, fin avril 2026, mi-juin 2026, fin juillet 2026, mi-août 2026, fin septembre 2026). **Cette veille est primordiale** pour éviter la recolonisation de l'archipel par le rongeur et pérenniser son éradication. Les modalités de suivi sont détaillées dans un document spécifique en annexe du rapport de la dératisation.



Figure 56: Système d'appâtage et poste de biosécurité

Réunion de fin de chantier

Une réunion de fin de chantier de dératisation s'est tenue du 01 au 3 octobre 2025 en présence des agents d'HELP sarl, des gestionnaires et de la chargée de mission technique PIM et concluant au succès de l'opération. La désinstallation du chantier a été réalisée grâce à l'appui logistique de Phares & Balises



Figure 57: Contrôle du dispositif biosécurité sur Mezu Mare, aout 2025 © J-F Maillard (OFB)

Formation des gestionnaires à la biosécurité

Lors de la mission du 1^{er} au 3 octobre, 4 agents du Syndicat Mixte ont été formés sur le terrain à la biosécurité par les agents d'HELP. En parallèle un guide technique sur le protocole de biosécurité a été transmis aux gestionnaires (**Annexe 13**).



Figure 58: Dératisation des Sanguinaires, aout 2025

Le 07/10/2025, 4 agents du Syndicat Mixte ont réalisé la première tournée de contrôle biosécurité, confirmant l'absence de présence du Rat noir. Les contrôles biosécurité seront réalisés par les agents du Syndicat Mixte tous les 1,5 mois.

3 tournées supplémentaires ont été réalisées depuis :

- 06/11/2025
- 15/01/2026
- 13/03/2026

Aucune tournée de biosécurité n'a révélé la présence du Rat noir sur l'île et confirme à ce stade le succès de l'éradication.

Le document de suivi de la biosécurité est disponible en [Annexe 2026 - 4](#)

T2.1.2. Favoriser activement l'installation ou le retour d'oiseaux marins nicheurs sur des sites exempts de pressions

- ✓ Mise en place des nichoirs sur 3 sites (archipel des Sanguinaires, île de la Giraglia, île de Gargalo)
- ✓ Repasse en période de reproduction
- ✓ Suivi de l'occupation des nichoirs artificiels

Installation de nichoirs artificiels

Les nichoirs artificiels sont des **dispositifs couramment utilisés** pour attirer des espèces à enjeu patrimonial, et peuvent s'intégrer avec succès dans des espaces présentant de fortes contraintes architecturales et des dispositions particulières en matière d'urbanisme et de paysage.

Les nichoirs artificiels pour les Puffins (Puffin de Scopoli et Puffin yelkouan) sont utilisés depuis plus de dix ans en Corse et PACA pour favoriser l'installation de nouveaux couples de Puffins sur des sites :

- **où l'habitat est peu ou pas existant** en raison de la configuration des sols et de la végétation comme sur le Grand Rousseau (figure 33);
- **ou l'habitat est déjà saturé**, comme sur l'île du levant dans le Parc national de Port-Cros ou l'île de la Giraglia au Cap corse, où les cavités existantes sont déjà toutes occupées.

Il s'agit de **recréer, aussi bien pour la sécurité du nid vis-à-vis des prédateurs et du dérangement que pour des raisons esthétiques, une cavité discrète et profonde enfouie sous la végétation ou un éboulis rocheux.**





Figure 59: exemple d'installation de nichoirs artificiels sur l'île du Grand Rouveau (J. Chaumont, 2024)

Le LIFE EMM prévoit ainsi l'installation de 90 nichoirs artificiels pour le Puffin yelkouan :

- 30 nichoirs sur l'île de la **Giraglia**, dans le Cap corse, en partenariat avec l'Office de l'Environnement de la Corse ;
- 30 nichoirs sur l'île de **Gargalu** en partenariat avec le Parc Naturel Régional de Corse gestionnaire de la Réserve Naturelle de Scandola ;
- Sur l'île de **Mezu mare** après dératisation et s'être assuré du succès de l'opération et de la mise en place de la biosécurité sur le site.

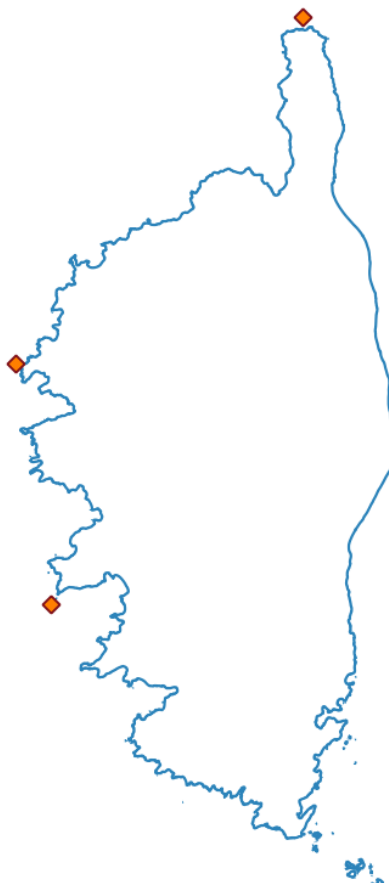


Figure 60: localisation des ilots concernés par l'installation de nichoirs artificiels dans le cadre du LIFE EMM

Un dispositif de repasse sonore (diffusion de cri de puffin) sera ajouté les premières années pour favoriser le retour des puffins sur ces sites et les nichoirs seront contrôlés à chaque saison de reproduction.

2024

Demande de dérogation pour les travaux d'installation

A Mezu mare, le secteur de pose envisagé se trouve **dans le secteur le plus difficile d'accès, à proximité des falaises nord-ouest**. Les travaux nécessaires à la pose des nichoirs et le principe de leur insertion paysagère a fait l'objet d'un dossier de demande de dérogation déposé auprès de la DDT de Corse-du-Sud et de la DREAL Corse (annexe 7). Une prospection plus précise sera effectuée en 2025 et 2026 avant de valider la localisation, en concertation avec les spécialistes de l'espèce.

2025

Réunion retour d'expérience nids artificiels K. Bourgeois

Une réunion en visio a été organisée le 03/04/2025 entre la chargée de mission technique PIM et Karen Bourgeois (OFB), experte de la Conservation des Oiseaux Marins et de la Biodiversité Insulaire. La réunion avait pour objectif de rassembler les éléments méthodologiques pour l'installation de nids artificiels en faveur du Puffin yelkouan sur 3 ilots de Corse dans le cadre du LIFE et les informations disponibles sur l'espèce et son écologie auprès des spécialistes de l'espèce. La réunion a permis de bénéficier du retour d'expérience de Karen Bourgeois sur des îles ayant réalisées des opérations similaires. Le compte-rendu des échanges est présenté **Annexe 14**.

Un groupe de travail spécifique sera organisé au premier trimestre 2026 pour discuter et valider les choix concernant les nids artificiels.

Echanges OEC et autres gestionnaires

Lors de l'atelier « espèces invasives » organisé pendant la 2^{ème} Rencontre des Islanders de Méditerranée à Saint-Honorat le 4 novembre 2025 rassemblant les gestionnaires d'espaces insulaires de Corse et de Provence, des échanges et retour d'expériences sur les dératisations et sur l'installation de nichoirs et de repasse sonore ont eu lieu.

La participation de la chargée de mission technique PIM à la rencontre du RESOM en octobre 2025 à Bonifacio a également été l'occasion d'échanges avec gestionnaires et scientifiques sur la question (Parc national des Calanques, Parc national de Port-Cros).

Démarches réglementaires

La chargée de mission technique a échangé avec les autorités compétentes sur les démarches réglementaires à réaliser pour mettre en place un système de repasse sonore. Les demandes de dérogation seront à transmettre via le **CERFA 13616*01** assorti d'une note technique, auprès de la DDTM.

Prospections zones favorables

Des prospections visuelles sur les zones favorables pour l'installation des nichoirs sur Mezu Mare et Gargalu ont été réalisées avec l'appui des gestionnaires du Syndicat Mixte et du Parc Naturel Régional de Corse lors de la mission de terrain d'octobre 2025. Une prospection complémentaire en 2026 devra confirmer les emplacements exacts des nichoirs artificiels sur l'île.

2026

Groupe de travail sur les nichoirs artificiels à puffins lors du Cotech local n°4

Lors du Cotech local n°4 à Ajaccio le 27/01/2026, les membres du cotech ont été sollicités pour discuter des prochaines étapes concernant l'installation de nichoirs pour favoriser activement le retour ou l'installation d'oiseaux marins nicheurs sur des sites exempts de pression.

Il est décidé d'installer des nichoirs pouvant accueillir des puffins de Scopoli et Yelkouan. La repasse ne devrait être installée que sur Mezu Mare (aucune colonie actuellement). Les sites de Giraglia et de Gargalu abritant déjà des colonies de puffins de Scopoli, l'installation de repasse n'est pas nécessaire, et la repasse de puffin Yelkouan pourrait entraîner un dérangement de la colonie de Scopoli.

Site	Sanguinaires - Mezu mare	Scandola – Gargalu & Garganellu	Giraglia
Statut de protection	Site Classé label grand site de France N2000 oiseau & habitat	Réserve naturelle de Scandola Site classé N2000 oiseau & habitat	Réserve naturelle des îles du Cap Corse + phare MH Site classé, site CDL N2000 oiseau & habitat
Étapes réglementaires réalisées	→ Dossier d'incidence N2000 a reçu un avis favorable		→ Passage en comité consultatif
Étapes réglementaires à venir	→ Demande aménagement en site classé : Mairie + DREAL → Demande de dérogation espèce protégée (repassé)	→ Passage en comité consultatif → Demande aménagement en site classé : Mairie + DREAL → Demande d'autorisation pour débarquement pour installation	→ Demande aménagement en site classé : Mairie + DREAL → Demande d'autorisation de débarquement pour installation

Figure 61 Tableau récapitulatif des étapes réglementaires par site

Site	Sanguinaires- Mezu mare	Scandola – Gargalu & Garganellu	Giraglia
Étapes à venir	<ul style="list-style-type: none"> - Confirmer l'efficacité de la biosécurité - Cartographie des sites potentiels mai 26 - Démarches réglementaires - Installation Oct 2027 - Repasse début 2028 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une biosécurité efficace car l'île n'est pas entièrement dératifiée - Passage en CS / CC 	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination avec les gestionnaires de la réserve début 2026 - Démarches réglementaires - Installation octobre 2026

Figure 62 Tableau récapitulatif des étapes à venir par site

Démarches réglementaires

Réunion PIM OEC 23/02/2026

Participants : Maxime Trentesaux, Amélie Tagliaferro (PIM), Sébastien Leccia, Gilles Faggio (OEC)

Le calendrier prévisionnel prévoit l'installation en fin d'année 2026 pour être prêt pour la saison de reproduction de mars 2027. Une note actualisée de celle présentée en 2022 devra être présentée au comité consultatif de la réserve des îles du cap corse pour valider le projet d'installation.

La DMLC et le service Phares & Balises ont été contactés suite à ces échanges pour valider la possibilité de leur part d'assurer un support logistique pour acheminer les nichoirs artificiels sur l'île.

Le compte rendu des échanges est disponible en [Annexe 2026 - 5](#)

Réunion avec le service juridique de la ville d'Ajaccio 25/02/2026

Participants : Maxime Trentesaux (PIM), Murielle Auneau (Ville d'Ajaccio)

Grâce à une présentation et des échanges en visioconférence qui ont permis d'identifier les éléments prévus à l'installation, le service juridique de la ville d'Ajaccio confirme que leur installation ne relève pas d'une autorisation au titre de l'urbanisme mais des autorisations spéciales au titre du code de l'environnement. Les échanges de mail suite à la présentation sont disponibles en [Annexe 2026 - 6](#)

Le dossier de demande d'autorisation spéciale de travaux en site classé est en cours de rédaction pour transmission à la DREAL de Corse.

Repasse sonore et nichoirs artificiels de l'île du Grand Rouveau

Initiative PIM est gestionnaire de l'île du Grand Rouveau, située dans le Var. Avec ses falaises siliceuses très friables, constitue un site favorable à la nidification des puffins Yelkouans et des puffins de Scopoli. Un projet scientifique d'« Expérimentation visant à favoriser activement l'installation du puffin de Scopoli (*Calonectris diomedea*) sur l'île du Grand Rouveau (Var, France) » a démarré en février 2026.

La repasse a été installée sur les 2 secteur de nidification potentiels pour les Puffins de Scopoli à la date du 24 février 2026 par les agents PIM Maxime Trentesaux et Alexia Soler. Afin d'avoir des preuves d'atterrissages d'individus prospecteurs sur les sites de nidification, des pièges caméras ont été installés dans les nids et devant les nids sur chaque secteur de nidification.

- Sud-Ouest (4 terriers) + repasse sonore + piège caméra
- Sud-est (10 terriers) + repasse sonore + piège caméra



Figure 63 Repasse sonore installée sur l'île du Grand Rouveau à proximité de niochirs artificiels

Cette action d'installation menée avec succès par PIM permet d'avoir une expérience en matière d'installation de niochirs artificiels à puffins et d'utilisation de repasse sonore, répliquable facilement sur les 3 sites pressentis dans le cadre du LIFE EMM.



Communication

T2.1.1.4 Suivi de l'efficacité de l'opération

- ✓ Valorisation des résultats : réseaux sociaux, articles journaux, articles scientifiques
- ✓ Partage d'expérience avec questionnaires MED + biosécurité

Actions de communication

En vue de s'assurer de la compréhension et de l'acceptation des travaux par le grand public, **une stratégie de communication est en cours de définition via le programme LIFE** avec l'appui des chargés de mission « communication » et « contenus graphiques et multimédias » de l'OFB dédiés au LIFE, de la chargée de mission « communication et plaidoyer » d'Initiative PIM et de la chargée de mission « communication » du Syndicat mixte de gestion du Grand site.

Le but est de s'assurer de la **visibilité du projet tout en évitant tout risque de communication contre-productive sur certains sujets sensibles comme les opérations de contrôles d'espèces envahissantes** (*Carpobrotus*, Rat noir) auprès des publics cibles (locaux, touristes, acteurs socio-professionnels du territoire). **Les communications dématérialisées** (site internet du Grand site, réseaux sociaux,...) seront privilégiées, ainsi que les communications via les visites guidées des croisières sur le site.

2024

Dossier de dérogation au titre du site classé pour la pose d'un panneau

Le site étant ouvert au public et non surveillé, il est important de prévoir une **information claire sur la présence de dispositifs d'appâtage chimique lors de l'opération de dératisation** prévue en 2025, pour des questions de sécurité et de responsabilité. L'archipel étant doté d'une protection forte au titre des paysages (site classé, Grand site de France), toute installation doit être soumise à autorisation et éventuellement dérogation préfectorale. **Un dossier de demande portant notamment sur l'installation d'un panneau provisoire a été accepté par le service Site et Paysage de la DREAL à l'automne 2024.** Celui-ci sera apposé en 2025 au niveau du débarcadère, au point d'entrée principal de l'îlot de Mezu mare.

Sites internet

Le 21 mars 2024, Initiative PIM a rédigé une **actualité publiée sur le site internet du Centre de ressources sur les Espèces Exotiques envahissantes (EEE)** animé par le [Comité français de l'UICN](#) et l'[Office français de la biodiversité](#). L'article détaillait les îlots corses concernés par les opérations d'éradications du Rat noir en faveur des oiseaux marins, notamment l'archipel des Sanguinaires : <https://especes-exotiques-envahissantes.fr/deratisation-des-ilots-de-corse-initiative-pim-poursuivra-au-mois-de-mai-ses-actions-en-faveur-des-oiseaux-marins/>

La newsletter PIM de septembre 2024 communique notamment sur le lancement du projet LIFE EMM. Diffusée le 24 septembre à 639 destinataires, elle est disponible à l'adresse <https://mailchi.mp/e0d4ed471b74/pim-initiative-september-2024>.

Article dans le journal Corse-Matin

Une interview pour Corse Matin s'est tenue le 29 mai 2024 dans la Maison du Grand Site à la Pointe de la Parata, en présence du journaliste Nicolas Wallon, des gestionnaires du Grand Site (M. Christian Balzano, Directeur du Syndicat mixte et Mme Marie Pietri, Chargée de communication) ainsi que d'Eva Tankovic (Directrice d'Initiative PIM). L'interview a permis de présenter le Life EMM ainsi que le projet de dératisation des Sanguinaires et des actions de suivis de la biodiversité mises en œuvre sur le site via l'atelier de lancement. L'article en pleine page est paru le lendemain. Il est proposé de se recontacter lors de l'éradication.

Le rat noir, *rattus rattus*, a colonisé la quasi-totalité des îlots et presqu'îles de Corse. INITIATIVE PIM - LOUIS MARIE PREAU

NICOLAS WALLON
nwallon@corsematin.com

C'est une priorité forte pour le gestionnaire du site et l'un des objectifs majeurs pour la zone Natura 2000 des îles Sanguinaires. L'extermination du rat noir, une espèce envahissante introduite sur les îlots par l'homme, à une époque où les navires accostaient pour passer leurs matelots au lazaret. Depuis, l'animal prospère sur l'archipel. On le retrouve sur Mezu Mare, Isulotu, Porri, ainsi qu'à la Parata. Il est d'ailleurs bien implanté sur la plupart des îlots et presqu'îles de Corse. Si sa présence a été jusqu'ici tolérée, elle pose aujourd'hui quelques problèmes vitaux pour le biotope local.

Place aux volatiles

« Plusieurs espèces d'oiseaux tentent de nicher sur l'archipel, la présence des rats est un énorme frein », explique Marie Pietri, chargée de mission au Grand Site des Sanguinaires. Des puffins cendrés, yelkouan ou encore des océanites tempêtes, autant de volatiles marins dont les populations sont en déclin et qui privilégient les petits îlots pour élever leur progéniture. Ici, aucune chance de survie pour ces oisillons vivant à même le sol, *rattus rattus* les préfère, quand il le peut, aux quelques végétaux qui colonisent avec lui ce site emblématique du golfe d'Ajaccio. Seul le goéland leucophaea semble plus apte



L'archipel des Sanguinaires sera dératisé en septembre 2025. ARCHIVES CM



Le rat noir persona non grata sur l'archipel des Sanguinaires

À l'automne 2025, l'espèce *rattus rattus*, jugée envahissante et indésirable, sera exterminée de la pointe de la Parata à l'extrémité ouest de Mezu Mare. En amont, des scientifiques font un état des lieux de l'écosystème.

à résister aux rongeurs. La présence massive des rats impacte également les populations d'invertébrés, des reptiles, d'autres mammifères et aussi des végétaux.

Depuis quelques jours, une ONG assiste le gestionnaire dans une étude de terrain en déployant des scientifiques chargés de faire un état des lieux de l'écosystème avant de lancer le protocole d'éradication. Il s'agit de l'association Pim (Initiative pour les petites îles de Méditerranée) dont la principale mission consiste justement à accompagner les gestionnaires d'espaces insulaires dans leurs missions. Leur terrain d'action se limite à la Méditerranée et aux îlots de moins de 1 000 hectares.

« Plusieurs espèces d'oiseaux tentent de nicher sur l'archipel, la présence des rats est un énorme frein »

Retours d'expériences

« Nous débiterons la dératisation des Sanguinaires en septembre 2025. L'opération devrait durer un mois, projette Eva Tankovic, directrice de Pim. Elle s'inscrit dans un programme "Life espèces marines mobiles" qui œuvre entre autres à améliorer les conditions d'habitat des oiseaux marins nicheurs. »

L'ONG a d'ores et déjà réalisé ce type d'opération et notamment sur l'île de Gargalu, dans la réserve de Scandola, en 2023. La directrice se souvient alors qu'à l'époque « un seul nid de puffins cendrés se trouvait sur l'îlot avec un taux de mortalité très élevé pour les juvéniles. Nous y sommes retournés la semaine dernière pour faire un suivi. Nous attendons les résultats mais ce qui est certain, c'est qu'il n'y a plus aucun rat noir ».

Les études menées permettent également d'appréhender l'évolution de l'écosystème une fois que

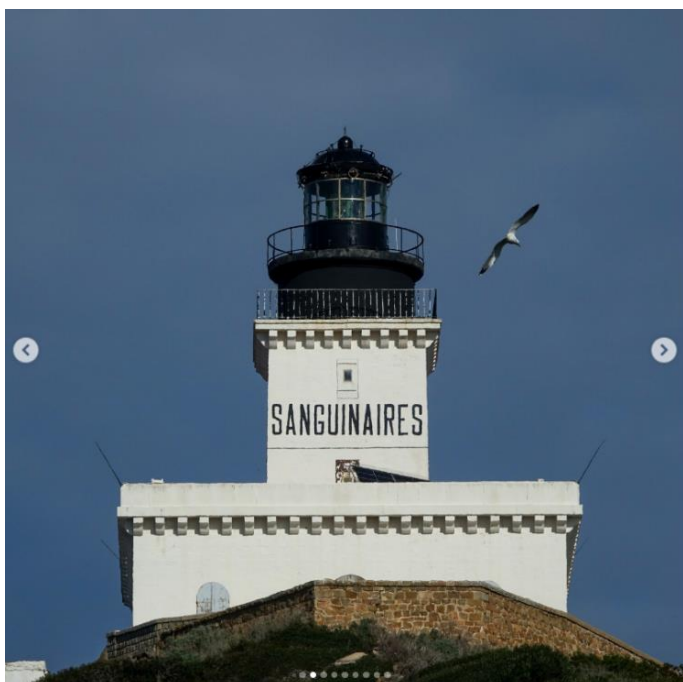


Une opération similaire a été menée sur l'îlot de Gargalu à Scandola en 2023. INITIATIVE PIM

le rat aura disparu, d'autres espèces pourraient prendre la relève. « Ça reste une opération intrusive, nous ne sommes pas à l'abri d'effets imprévus mais tout est réfléchi en amont durant l'étude de faisabilité », conclut la scientifique.

Figure 64 : Article publié le 30 mai 2024 dans Corse Matin

Réseaux sociaux



initiative_pim

initiative_pim > Restauration écologique : Préparation de la future dératisation des îles Sanguinaires, Corse!

Une mission visant à préparer la dératisation des îles Sanguinaires (Corse), qui sera déployée à l'automne 2025, a été organisée la semaine dernière conjointement avec le syndicat mixte du @grandsitesanguinairesparata, les gardes du littoral de la Collectivité de Corse @isulacorsica, avec la participation du @cbn_de_corse et l'appui du service APML de l'Office de l'environnement de la Corse @uffziu_ambiente_

Cette opération ayant pour objectif de restaurer les habitats d'oiseaux marins nicheurs, dont la survie est menacée par ces rongeurs invasifs, est prévue dans le cadre du projet LIFE Espèces Marines Mobiles, coordonné par l'@ofbiodiversite Office français de la Biodiversité (OFB),* co-financé par l'Union Européenne et auquel PIM est associée.

Pour en savoir plus sur les dispositifs en cours d'éradication du Rat noir en Corse, suivez ce lien <https://urlr.me/qhvNGk>

Voir les statistiques Booster la publication

Aimé par tankobibi et 54 autres personnes
3 décembre 2024

Ajouter un commentaire... Publier

la survie est menacée par ces rongeurs invasifs, est prévue dans le cadre du projet LIFE Espèces Marines Mobiles, coordonné par l'Office français de la Biodiversité (OFB),* co-financé par l'Union Européenne et auquel PIM est associée.

Pour en savoir plus sur les dispositifs en cours d'éradication du Rat noir en Corse, suivez ce lien <https://urlr.me/qhvNGk>

Ecological restoration: Preparation of the deratting of Sanguinaires islands, Corsica!

A mission to prepare for the deratting of Sanguinaires Islands (Corsica), which will be deployed in autumn 2025, was organized last week jointly with the syndicat mixte of "Grand Site des Îles Sanguinaires et de la Pointe de la Parata", the "Cullettività di Corsica - Collectivité de Corse" coastal guards, with the participation of the "Conservatoire Botanique National de Corse".

This operation, aimed at restoring the habitats of breeding seabirds, whose survival is threatened by these invasive rodents, is planned as part of the LIFE Marine Mobile Species project, coordinated by the French Office for Biodiversity (OFB),* co-financed by the European Union and with which PIM is associated.

To find out more about the schemes underway to eradicate the Black Rat in Corsica, follow this link <https://urlr.me/qhvNGk>

> Restauration écologique : Préparation...

Photo · Initiative PIM pour les Petites Îles de Méditerranée...

Booster

Exporter les données | Créer un reel | Créer une publication

Rechercher par ID ou | Cette année : 1 jan 2024 - 27 déc 2024 | Colones

Date de publication	Statut	Couverture	Mentions J'aime et...
Jeu 12 décembre ...	CC	134	--
Mercredi 11 décemb...		254	8
Jeu 5 décembre 1...		178	9
Mercredi 4 décemb...		130	5
Mardi 3 décembre ...		488	15

Le 3 décembre 2024, des post Instagram et Facebook publiés sur les comptes d'Initiative PIM sur la préparation de la dératisation, en français et en anglais, ont couvert 876 comptes www.instagram.com/p/DDHfu5YMfZs/utm_source=ig_web_copy_link&igsh=MzRIODBiNWFJZA==



2025

Stratégie de communication Life EMM

La chargée de communication d'Initiative PIM et la chargée de mission technique ont participé à la conception de la stratégie de communication du Life EMM (**Annexe 2025-15**), en contribuant activement aux réflexions menées dans le cadre des réunions du groupe de travail communication animé par l'OFB, ainsi qu'aux ateliers stratégiques qui se sont tenus lors du séminaire d'avril 2025 à Rochefort.

GT Communication

Différents groupes thématiques permettant d'aborder les enjeux liés à la communication ont été organisés avec l'équipe du Life OFB.

- GT communication PIM 1 26/02/2025 (Compte-rendu : **Annexe 16a**)
- GT communication 2 26/06/2025 (Compte-rendu : **Annexe 16b**)
- GT Communication 25/10/2025 (Compte-rendu : **Annexe 16c**)

Communiqué de presse

Un communiqué de presse (**Annexe 17**) concernant le lancement de l'éradication du Rat noir a été rédigé par PIM et validé par les gestionnaires, puis transmis et validé par l'OFB.

<https://initiative-pim.org/pim-lance-la-deratisation-de-larchipel-des-sanguinaires/>

Le communiqué de presse a été diffusé au lancement de la dératisation, le 1^{er} septembre 2025, sur le site internet de PIM et plus largement sur les réseaux sociaux de PIM et de ses partenaires.

Production d'une vidéo sur la dératisation

Un post vidéo sur l'opération d'éradication du Rat noir a été produit par l'OFB avec l'appui de la chargée de communication PIM. La vidéo a été postée sur les réseaux sociaux de l'OFB (Facebook, Instagram, LinkedIn) et repartagée sur les réseaux de PIM.

<https://www.facebook.com/watch/?v=2496067144109141>

Création et pose d'un panneau de sensibilisation

Une charte graphique et une infographie ont été validées lors du COTECH de mai 2025. L'infographie a été réalisée par l'OFB avec l'appui de la chargée de mission technique et la chargée de communication PIM (**Annexe 18**).



Figure 65: Infographie du panneau installé sur Mezu Mare © OFB

Une visite sur site avec l'inspectrice des sites a permis de valider l'emplacement du panneau, qui a été installé au démarrage de l'opération en août 2025. Le panneau a été retiré en fin d'opération et sera installé à la Maison du Grand Site sur la Pointe de la Parata.



Figure 66: Validation de l'emplacement pour la pose du panneau sur Mezu Mare



Figure 67: Panneau installé sur Mezu Mare, août 2025



Infographies et éléments réutilisables



©Yann Souche

Les infographies produites dans le cadre du panneau pourront être réutilisées et valorisées sur d'autres supports de communication (**Annexe 19**).

Sensibilisation pendant l'opération

Alexia Soler, ambassadrice en Volontariat de Service Civique pour Initiative PIM a assuré une présence sur la navette du Nave Va ainsi qu'au débarcadère de Mezu Marre du 01 au 09/09/2025 pour sensibiliser les visiteurs de l'île au démarrage de l'opération. Sa présence visait à informer et sensibiliser les visiteurs débarquant sur Mezu Mare, à répondre à leurs questions, à expliquer la nécessité de l'intervention, à rappeler les règles de comportement sur le site (maintien sur les sentiers, chiens tenus en laisse, etc.), à prévenir la création de sentiers sauvages en contrôlant l'usage des layons ouverts dans le maquis.



Figure 68: Visiteur devant le panneau sur Mezu Mare pendant la dératissage, septembre 2025

Sensibilisation bateliers et loueurs de bateau Ajaccio

Un courrier a été envoyé par le Syndicat Mixte (**Annexe 19**) aux bateliers et loueurs de bateau en amont de la dératisation afin de les informer de l'opération et de les prier de bien vouloir **informer les passagers** et de rappeler les consignes suivantes lors des traversées et excursions vers l'archipel :

- **Ne pas nourrir les animaux et rapporter à terre tous les déchets alimentaires et restes de pique-nique ;**
- **Ne pas toucher aux pièges installés sur le terrain ;**
- **Rester sur le chemin principal et tenir les chiens en laisse ;**
- **S'assurer de ne pas transporter de rats accidentellement à bord des bateaux.**

Foire Aux Questions

En amont de l'opération, la chargée de mission technique et la chargée de communication ont produit un document interne « Foire Aux Questions » afin de cadrer les éléments de langage partagés entre les partenaires avant lancement du communiqué de presse. Ce document, à diffusion interne pour le moment pourrait être adapté afin d'être diffusé plus largement afin de capitaliser sur les ressources et questionnements (**Annexe 20**).

Articles et publication

L'opération d'éradication a fait l'objet de plusieurs articles de presse :

- **Article Corse Matin**

Une seconde interview pour Corse Matin s'est tenue le 1^{er} septembre 2025 dans la Maison du Grand Site à la Pointe de la Parata, en présence du journaliste Nicolas Wallon, des gestionnaires du Grand Site (M. Christian Balzano, Directeur du Syndicat mixte et Mme Marie Pietri, Chargée de communication) ainsi que d'Eva Tankovic (Directrice d'Initiative PIM). L'interview a permis de présenter le Life EMM ainsi que la dératisation des Sanguinaires. Une visite sur le terrain accompagné d'un journaliste a été réalisée dans la foulée. [L'article](#) (**Annexe 21**) est paru le lendemain.

Ajaccio

AJACCIO

mercredi 2 septembre 2025

6

L'objectif est de rendre à bout de souffle ALBERT SALAZAR

NICOLA WALTON
nicola@corse.net

« Ici quelques semaines, le rat noir devrait avoir totalement disparu de l'archipel des Îles Sanguinaires. Une éradication méthodique, orchestrée depuis plus de deux ans par le Grand Site de la Corse, gestionnaire de l'archipel, et dont la mise en œuvre a débuté fin août. Une mission, notamment sur Mezzu Mare, où le rongeur d'une quinzaine d'espèces disparaites et prolifère depuis son implantation par l'homme, à une époque où les navires devaient débarquer leurs marins au Lazaret avant d'entrer dans la cité. Ce programme est suivi et financé conjointement par l'ONG internationale Fin initiative qui a réalisé le même type d'opération à Scandinavie en 2022, sur l'île de Gargale. En mai 2024, les acteurs de ce projet s'étaient réunis et déjà mentionnés dans le cadre de l'opération « d'état initial », afin d'évaluer un suivi avant/après des opérations.

800 pièges

« Le rat a des interactions avec les oiseaux sur l'île, il est capable de voler, mais il est aussi présent dans les habitats comme le végétarisme qui est formé au public et le phare des Sanguinaires, qui est antérieur à 1905 mais qui a subi des dégâts », explique Marie Pichot, chargée de mission au Grand Site des Sanguinaires. La dératation des Sanguinaires est l'une des missions prioritaires du document d'objectif, ou plan de gestion, du site Natura 2000 dans le volet préservation.



Éradication du rat noir sur l'archipel des Sanguinaires

En préparation depuis plus de deux ans, la dératation des îles Sanguinaires vient de débuter. En un mois, les îlots devraient être totalement débarrassés des rongeurs, laissant la place aux oiseaux nicheurs.

« Cette opération entre dans le cadre de l'éradication des espèces exotiques envahissantes », ajoute Christian Salazar, directeur du Grand Site. Le rat est un facteur de prolifération des grèbes de mer. Il contamine la plante pour l'eau qu'elle lui apporte et disperse les graines via ses déjections.

Partout dans le monde, le rat est la principale cause de disparition des espèces sur les îles

Sur place, au bout du débarcadère, un panneau de sensibilisation explique les différentes étapes de cette opération. Un agent est présent toute cette première semaine de septembre pour répondre aux questions du public.

Tous les vingt-cinq mètres, un piège est disposé au sol avec un appât à l'intérieur. Le rat mange cette substance et s'affaiblit avant de se réfugier dans son terrier où il finit par mourir.

La période n'a pas été choisie au hasard, en fin d'été, la nourriture vient à manquer pour les mingues qui deviennent alors moins difficiles sur le choix de repas. « On ne retrouve pas d'oiseaux morts sur l'île jusqu'à ce qu'ils soient morts. L'expérience, sur une population de 3 000 rats, en est revenue 3 ou 4

seulement », détaille Eva Tankovic, directrice de Fin initiative. L'opérationnel est délégué à une société spécialisée basée en Bretagne, Hely, qui réalise un suivi durant trois semaines pour évaluer le niveau de contamination, afin de connaître, à terme, le nombre de rats exterminés.

Au milieu des lentilles, l'agent Louis Dutoquet pioche un piège et observe l'intérieur.

« Nous faisons une carte de répartition des contaminants et, au fur et à mesure des contrôles, nous constatons un nombre toujours moins important de rats jusqu'à leur disparition, explique-t-elle. Nous pouvons aussi des caméras infrarouges, le but c'est de ne plus avoir de rat de nuit. De cette manière, nous vérifions également qu'aucune espèce n'est ciblée ni touchée ».

Après leur départ, les agents laissent un dispositif de bio-sécurité afin de repérer les éventuels survivants.

Le rat noir, présent sur 80 % des îles situées du globe, occupe un territoire qui n'est pas spontanément le sien et transforme le fonctionnement naturel du biotope.

Une fois éradiqué, l'île devrait retrouver son état naturel, du moins en termes d'espèces.

« Le rat est la principale cause de disparition des espèces sur les îles, partout dans le monde, explique Eva Tankovic. L'objectif c'est de favoriser la biodiversité autochtone du site, par exemple des panseaux ou des oiseaux marins afin de leur offrir un espace idéal de nidification et de reproduction ».

L'ensemble de ces opérations se déroule dans le cadre du programme LIFE espèces marines méditerranéennes, entre autres, à l'amélioration des conditions d'habitat des oiseaux marins nicheurs.



Le rat noir a été éradiqué par l'homme sur 80 % des îles de l'archipel des Sanguinaires.

Un inventaire sous-marin pour une meilleure connaissance

Après un inventaire d'état de l'épave réalisé sur terre, et qui a duré deux années, l'ONG a financé la réalisation d'un inventaire sous-marin pour obtenir une vision globale de l'épave, sous l'eau. Cet, au final, tout est fait. Les oiseaux nicheurs se réinstallent dans les habitats concernés. Une première étape a été

réalisée via la cartographie pour identifier les endroits potentiels de « nurserie » pour les espèces marines, surtout de deux petites espèces notamment prédominantes.

Garantir l'avenir des espèces de leur naissance

Il a ensuite été nécessaire de confirmer ces données



Complètement, un inventaire sous-marin est réalisé dans les habitats de nurserie, autour de l'archipel, ALBERT SALAZAR

par des observations de terrain. Cette tâche a été déléguée par l'ONG à l'Institut de recherche Sphère Environnement, dirigé par le directeur scientifique et Adrien Chaminade.

« On recherche les habitats des tout petits poissons, juste après leur naissance, explique-t-il. Ce sont des habitats riches en algues et que quelques centimètres d'eau ».

Ici, les plongeurs se sont

restamment intéressés aux sites qui présentent une intérêt écologique et économique, puisque la zone écopêche.

Ces études permettront au gestionnaire de prendre des décisions éclairées sur l'aménagement du site, afin d'obtenir une meilleure connaissance afin de préserver ces habitats et garantir un avenir pour les espèces.

Figure 69: Article Corse Matin septembre 2025

- Article Corse Net Info - 4 septembre 2025

Des échanges par mail et téléphoniques ont eu lieu entre Aurore Geneston (journaliste pour Corse Net Info), la chargée de mission et la Directrice de PIM concernant la dératation en cours. [Un article](#) sur la dératation est paru en ligne sur Corse Net info le 4 septembre 2025 (Annexe 22).

Ajaccio : Éradiquer les rats noirs des Sanguinaires pour protéger les oiseaux marins

Alba Marcelli le Jeudi 4 Septembre 2025 à 18:10

L'ONG Initiative PIM en partenariat avec le Syndicat Mixte du Grand Site des Îles Sanguinaires vient de lancer une dératisation sur l'archipel des Sanguinaires. Objectif de cette action qui va se dérouler jusqu'en octobre ? Éradiquer le rat noir pour protéger les oiseaux marins des îles.



- [Article Actus Environnement – 3 septembre 2025](#)

Un article a été publié sur Actus Environnement le 3 septembre 2025 ([Annexe 22b](#)).

Lien : <https://www.actu-environnement.com/ae/news/deratisation-corse-iles-sanguinaires-mezu-mare-protection-oiseaux-marins-46713.php4>

The screenshot shows the Actus Environnement website interface. At the top right is the logo for ACTU ENVIRONNEMENT .com with the tagline 'Réussir la transition'. Below the logo is a navigation bar with links for 'Actualités', 'Technique', 'Droit', 'Tribunes', 'Agenda', 'Formation', and 'Emploi'. On the left side, there is a vertical menu with categories: 'Energie', 'Eau', 'Déchets', 'Risques', 'Bâtiment', 'Transport', 'Aménagement', and 'Biodiversité' (highlighted in orange). The main content area displays an article titled '☆ Une opération de dératisation lancée dans les îles Sanguinaires pour protéger les oiseaux marins'. Below the title, it indicates 'Biodiversité | 03.09.2025 | L. Radisson' and includes a share icon. The article's featured image shows a close-up of a black rat looking upwards against a cloudy sky.

Publications réseaux sociaux

Au total, **9 publications** sur les réseaux sociaux de PIM (Facebook et Instagram) ont été publiées, totalisant 97 097 vues.

	En préparation depuis plus de deux ans, la dératissage des îles Sanguinaires a d...	Booster ...	Mardi 2 septembre 12:02		762	32	172
	[Communiqué de presse] Corse : Initiative PIM lance la dératissage de l'a... Plusieurs contenus multimédias · Initiative PIM pour les Petites îles de Méditerranée	Booster ...	Lundi 1 septembre 21:00		1 K	16	5
	Opération dératissage en cours sur l'archipel des Sanguinaires (Corse) ! ... Carrousel · Initiative_pim	Booster ...	Lundi 1 septembre 17:03		259	40	1
	NEWSLETTER Septembre 2025 ! · Conférences scientifiques, patro... Carrousel · Initiative_pim	Booster ...	Vendredi 12 septembre 21:01		425	27	4
	NEWSLETTER Septembre 2025 ! · Conférences scientifiques, patro... Plusieurs contenus multimédias · Initiative PIM pour les Petites îles de Méditerranée	Booster ...	Vendredi 12 septembre 21:00		196	9	2
	Restauration écologique · Retours en images sur la dératissage mené... Texte · Initiative PIM pour les Petites îles de Méditerranée	Booster ...	Jeudi 11 septembre 17:32		164	14	0
	Une dératissage en Corse pour protéger les oiseaux marins dans le cadre du... Reel · offisiodierzia	Booster ...	Jeudi 11 septembre 17:13		815	0	81
	Restauration écologique · Opération de dératissage sur les îles Sanguin... Carrousel · Initiative_pim	Booster ...	Lundi 27 octobre 20:05		679	54	7
	Restauration écologique · Opération de dératissage sur les îles Sanguin... Plusieurs contenus multimédias · Initiative PIM pour les Petites îles de Méditerranée	Booster ...	Lundi 27 octobre 20:05		814	23	4

Figure 70: Synthèses de publications sur les réseaux sociaux de PIM concernant le Life EMM

Mise à jour site internet PIM volet Life EMM

Le site internet de PIM a été mis à jour par la chargée de mission PIM afin d'intégrer le projet Life EMM dans les projets en cours, sous l'onglet « Lutte contre les espèces invasives sur les îlots périphériques de Corse et PACA ».

<https://initiative-pim.org/projet/lutte-contre-les-especes-invasives-sur-les-ilots-peripheriques-de-corse-et-paca/>



Mise à jour site internet Syndicat Mixte volet Life EMM

Le Syndicat Mixte a publié un article sur son site internet au début de la dératissage.

Lien : <https://www.grandsitesanguinaires-parata.com/deratissage-en-cours-sur-larchipel-des-sanguinaires/>

2026

Reportage sur les espèces invasives

L'émission « Une bouteille à la mer » diffusée sur France 3 Via Stella Corse a mis en lumière en janvier 2026, les actions menées sur l'île de Mezu Mare par le SMPP et Initiative PIM.

Marie Pietri et Eva Tankovic ont pu décrire les actions menées sur l'archipel en faveur de la biodiversité : arrachage des tapis de *Carpobrotus edulis* et éradication du Rat noir



Figure 71 Emission Une bouteille à la mer sur les espèces invasives

GT Communication

Différents groupes thématiques permettant d'aborder les enjeux liés à la communication ont été organisés avec l'équipe du Life OFB.

- GT communication 05/03/2026 dont le CR est disponible en [Annexe 2026 - 7](#)

Travaux de dissémination

2024

Atelier sur la lutte contre les Espèces exotiques envahissantes sur les îles



Dans le cadre de la Rencontre Internationale des îles organisé par l'association SMILO et qui s'est déroulée à Marseille sur l'île du Frioul du 14 au 17 octobre 2024, Initiative PIM a présenté en atelier **les facteurs de réussite et les préconisations issues des expériences menées dans les îles de Méditerranée, dont le projet de dératisation en cours sur les Sanguinaires**. L'atelier, animé par Gregg Howald rassemblait une vingtaine de personnes (techniciens, décideurs, scientifiques) de différentes nationalités (Mexique, Etats-Unis, Cap vert, France,...).

Extrait de la présentation d'Initiative PIM au Frioul le 15 octobre 2024

Key recommendations

- Supporting project leaders (technical and administrative set-up, fundraising)
 - Pooling tools and resources, feedback
 - Use proven techniques and experiment innovative techniques (e.g. ultrasonic barriers)
 - Communicate with different audiences
 - Anticipate and prepare for post-rat eradication and the maintenance of the biosecurity system on the long-term
 - Concerted approach between all local actors
- Each island is unique! There is no single recipe**

→ The feasibility study is crucial to identify the techniques to be used, the long-term forecasts, the risks (uneven terrain, impenetrable vegetation, high costs, lack of identified manager,...)



pim
INITIATIVE
SIMU 2024

A multi-partner approach for a concerted operation: Sanguinaires, Corsica (36,5 ha)

All actors involved in the operation since the beginning of the project

Strengthened governance to facilitate the acceptability of the operation and long-term success: Technical committee bringing together elected officials, decision-makers, administrative services, experts and scientists, Ngos,...



Présentation et validation de la Stratégie corse en Comité de Façade

L'OFB a confié à Initiative PIM la rédaction et l'animation d'une **Stratégie de lutte contre les espèces envahissantes impactant négativement les oiseaux marins des îles et îlots corses**. Le but est de produire un document directement exploitable par les services de l'État et les gestionnaires d'espace naturel pour répondre aux objectifs de la DCSMM. Après une phase de concertation et de rédaction en 2022 et 2023, le document a fait l'objet d'une **validation officielle en Comité stratégique de façade le 3 octobre 2024**. La présentation était également l'occasion de présenter le bilan de la première année de l'animation, avec la mise en lumière de **la dératisation des Sanguinaires dans le cadre du Life EMM en application de l'axe 3 et 4**. Le compte-rendu est disponible en annexe 14.

Diapositives présentant l'application de l'axe 3 de la Stratégie corse sur l'archipel des Sanguinaires

1. Îles prioritaires **2. Biosécurité** **3. Augmentation surface favorables - colonies** **4. Augmentation surface favorables - hors colonies** **5. Contrôle Carabrotus** **6. Formation / sensibilisation**


AXE 3 : Augmenter la surface d'habitat favorable aux *Procellariidae* en augmentant le nombre d'île où le rat est absent

- Hors de l'aire de répartition existante**
- Favoriser une nouvelle installation de nouveaux couples reproducteurs

Hors archipels utilisés par les colonies de *Procellariidae*

Rat présent sur 10 îles

Parmi celles-ci, **5 îles sont éloignées de plus de 500 m des côtes corses**, limitant le risque de recolonisation.



1. Îles prioritaires **2. Biosécurité** **3. Augmentation surface favorables - colonies** **4. Augmentation surface favorables - hors colonies** **5. Contrôle Carabrotus** **6. Formation / sensibilisation**

AXE 3 : Augmenter la surface d'habitat favorable aux *Procellariidae* en augmentant le nombre d'île où le rat est absent

- Hors de l'aire de répartition existante**


N°	Nom	Catégorie de l'île	Superficie (m²)	Distance côte corse (km)	Distance île principale (km)	Pointe de Scopoli	Colonie temporaire	Rat noir	Nombre d'EEE	Grilles de sondage	Intérêt / menaces	Action Stratégique	Priorité
118	Gargale	rochers	20500	60	0,30	1	JA	1	1	non	Oiseaux marins - Rat noir	Stratégique en cours	1
83	Mezzu Mare	rochers	17200	1170	10	0	JA	1	9	oui	Rat noir - Griffes de gendarme	Étude de faisabilité réalisée en 2021	3

Éradication du Rat noir de l'archipel des Sanguinaires

→ Étude de faisabilité réalisée en 2021 (HELP)

→ Déjà identifié par les gestionnaires d'espaces naturels (action inscrite comme prioritaire au Docob Natura 2000)

→ Montage projet LIFE Espèces Marines Mobiles coordonné par l'OFB sur la période 2024-2029



1. Îles prioritaires **2. Biosécurité** **3. Augmentation surface favorables - colonies** **4. Augmentation surface favorables - hors colonies** **5. Contrôle Carabrotus** **6. Formation / sensibilisation**

AXE 3 : Augmenter la surface d'habitat favorable aux *Procellariidae* en augmentant le nombre d'île où le rat est absent

- Hors de l'aire de répartition existante**
- Éradication Rat noir de l'archipel des Sanguinaires.**


→ Étude de faisabilité réalisée en 2021 (HELP)

- Mezzu Mare (37 ha), Isoloto et Porri

→ Suivis état initial biodiversité en 2024 + arrachage *Carabrotus* piloté par les gestionnaires

→ Éradication par lutte chimique en 2025 (700 pièges - 4 agents - 6 semaines)

Nombreux partenaires impliqués en Comité technique



1. Îles prioritaires **2. Biosécurité** **3. Augmentation surface favorables - colonies** **4. Augmentation surface favorables - hors colonies** **5. Contrôle Carabrotus** **6. Formation / sensibilisation**

AXE 3 : Augmenter la surface d'habitat favorable aux *Procellariidae* en augmentant le nombre d'île où le rat est absent

- Hors de l'aire de répartition existante**
- Éradication Rat noir de l'archipel des Sanguinaires.**


→ Étude de faisabilité réalisée en 2021 (HELP)

- Mezzu Mare (37 ha), Isoloto et Porri

→ Suivis état initial biodiversité en 2024 + arrachage *Carabrotus* piloté par les gestionnaires

→ Éradication par lutte chimique en 2025 (700 pièges - 4 agents - 6 semaines)

Nombreux partenaires impliqués en Comité technique



2025

Présentation au RESOM Bonifacio

15 au 17 octobre 2025 – Bonifacio, Corse

Dans le cadre de l'animation des Stratégies de lutte contre les espèces invasives impactant négativement les oiseaux marins des îlots périphériques de Corse et de PACA Initiative PIM a contribué à l'accueil et aux échanges des 13^{èmes} rencontres nationales du réseau Oiseaux marins (RESOM)





Figure 72: Participants au RESOM, Bonifacio octobre 2025

Les objectifs de cette rencontre étaient les suivants :

- Présenter les enjeux liés aux opérations de lutte contre les mammifères introduits pour les restaurations d'habitats des Puffins et Océanites sur la façade méditerranéenne française, à partir d'exemples d'opérations en cours
- Echanger sur les freins avec les participants
- Contribuer à l'organisation et à l'accueil des rencontres

Gwennaëlle Daniel a donné une présentation sur la **Restauration des habitats d'oiseaux marins des îlots de Corse et PACA : lutte contre les espèces invasives** (**Annexe 2025-23**)



Figure 73: Affiche de la Rencontre du RESOM - Bonifacio

2nde Rencontre des Islanders de Méditerranée



PIM et SMILO ont organisé la **2^{ème} Rencontre des Islanders de Méditerranée** du 4 au 5 novembre 2025 à Saint-Honorat, Cannes. La rencontre était organisée en partenariat avec la Communauté Monastique de l'Abbaye de Lérins, propriétaire de Saint-Honorat.

Le réseau des Islanders de Méditerranée rassemble les acteurs impliqués dans la conservation, la gestion et le développement durable des petites îles. Organisées à intervalles réguliers, les rencontres des Islanders visent à assurer l'engagement et la participation des acteurs locaux, nationaux et régionaux des îles dans l'identification des enjeux et priorités de conservation, afin de développer une stratégie commune pour la protection du patrimoine insulaire à l'échelle méditerranéenne.

La rencontre du 4 et 5 novembre a rassemblé une cinquantaine de participants autour d'ateliers en lien avec la gouvernance, **la gestion des espèces invasives**, l'adaptation des îles au changement climatique.

Un atelier était organisé le 4 novembre sur la gestion des espèces invasives, avec pour objectif de permettre les échanges entre les gestionnaires des façades provençales et de Corse. Les gestionnaires des différents archipels de Corse ont été conviés à la rencontre et les agents de la Réserve de Scandola ont pu assister en visio aux échanges.

Le compte-rendu de la rencontre est disponible ici : Actes des Islanders 2025 ([Annexe 2025-24](#)).



Figure 74 : Participants à la rencontre des Islanders de Méditerranée à Saint-Honorat le 4 novembre 2025.

2026



Formation CAIPIM à Monastir

Dans le cadre du projet CAIPIM (Connaître, Agir, Innover pour Protéger les Petites Îles de Méditerranée et de Macaronésie), PIM et le Conservatoire du littoral ont organisé, en partenariat avec le Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (PNUE/PAM/CAR-ASP), l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral de Tunisie (APAL), l'association Notre Grand Bleu, et l'Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie (AMU/IMBE), les Rencontres CAIPIM à Monastir et sur les îles Kuriat en Tunisie du 3 au 11 février.

Cet évènement a rassemblé les membres du réseau CAIPIM (porteurs du projet, experts et partenaires scientifiques, gestionnaires des sites pilotes méditerranéens et macaronésiens).

Les gardes du Parc Naturel Régional de Corse, gestionnaire de la réserve de Scandola ont pu participer à ces rencontres.



Références

- ABOUCAYA A. et al, 2012. Restauration écologique de la Réserve intégrale de l'île de Bagaud (Parc national de Port-Cros, Var, France) et "état zéro" des suivis scientifiques : synthèse méthodologique. Sci. Rep. Port-Cros natl. Park, 26: 149-171. 24 pp.
- AGENC. 1997. Protection - Gestion et valorisation des Sanguinaires. Conseil Général de Corse du Sud, Direction de l'Environnement. 107 pp
- BRETIGNY A. 2000 - Etude préalable à la mise en place d'une opération Grand Site Pointe de la Parata - Iles Sanguinaires. DESS Université de Corse/ Max Consultant.
- BOURGEOIS K., OUNI R., PASCAL M., DROMZEE S., FOURCY D., ABIADH A., 2013 – Dramatic increase in the Zembretta Yelkouan shearwater breeding population following ship rat eradication spurs interest in managing a 1500-year-old invasion, *Biological Invasions*, 2013, 15, p. 475–482.
- DEGIOVANNI A., 202 Analyses de la distribution spatiale des espèces exogènes de Mezu Mare & analyses de la dynamique des végétations de la pointe de la Parata.
- DELAUGERRE M.-J., SACCHI R., BIAGGINI M., CASCIO P.-L., OUNI R., 2019 - Coping with aliens: how a native gecko manages to persist on Mediterranean islands despite the Black rat? *Acta Herpetologica*. 14(2), p. 89-100
- DUTOUQUET L. & BREDIN D., 2004 – Éliminer les espèces introduites au profit des autochtones. Protocole d'éradication du rat surmulot sur l'île Tomé (Bretagne). *Revue Espaces naturels*, n°8, octobre 2004, p. 28-30.
- GRANJON L. & CHEYLAN G., 1990 – Adaptations comportementales des rats noirs *Rattus rattus* des îles ouest-méditerranéennes. *Vie et milieu*, 40 (2/3), p. 189-195.
- HELP Sarl (2020) c – Opérations d'éradication du rat surmulot (*Rattus norvegicus*) sur la partie Ouest de l'archipel de Chausey : Expérimentation 2020. Conservatoire du littoral, délégation Normandie, GONm, SCI Chausey, 71 p.
- HELP Sarl (2020) d – Étude de faisabilité pour une dératisation durable de l'archipel des Sanguinaires. Partie 1 : Synthèse patrimoniale. CAPA, 66 p.
- HELP Sarl (2020) d – Étude de faisabilité pour une dératisation durable de l'archipel des Sanguinaires. Partie 2 : Inventaire micromammifères. CAPA, 48 pp.
- HELP Sarl (2024). Prospection préparatoire à la dératisation de l'archipel des Sanguinaires (Ajaccio-Corse) – Compte-rendu de mission, mai 2024
- Initiative PIM, 2023. Stratégie de lutte contre les espèces invasives impactant négativement les oiseaux nicheurs des îlots satellites de Corse. OFB, Initiative PIM, 70 pp.
- KERBIRIOU C., PASCAL M., LE VIOL I., GAROCHE J. Conséquences sur l'avifaune terrestre de l'île de Trielen (Réserve Naturelle d'Iroise, Bretagne) de l'éradication du Rat surmulot (*Rattus norvegicus*). *Revue d'Ecologie, Terre et Vie, Société nationale de protection de la nature*, 2004, 59, pp.319-329.

LORVELEC O., LE QUILLIEC P., FOURCY D., PASCAL M. (2014) - L'éradication du rat noir d'îles méditerranéennes : une méthode intégrant piégeage et lutte chimique – IMBE – Parc national de Port-Cros – Bagaud – Séminaire de restitution et prospective – Aix en Provence, 16 décembre 2014

MASSEMIN A., 2024. Impact des travaux et mesures de gestion sur les populations de *Phyllodactyle* d'Europe des îles du Grand Rouveau (Six-Fours-les-Plages, 83) et du Château d'If (Marseille, 13). Intérêt des gîtes artificiels pour les suivis de population. Mémoire de fin d'études, ENGEES, Agir écologique, Initiative PIM, 60 pp.

PASCAL M., LORVELEC O., (2000) – Compte-rendu de l'opération d'éradication des populations de *Rattus rattus* de l'île Lavezzi (Parc International Marin des Bouches de Bonifacio, Corse du Sud) et de 16 de ses îlots satellites (15 octobre – 15 novembre 2000). INRA de Rennes, unité SCRIBE, 15 p.

PASCAL M., SORAT F., LORVELEC O., YÉSOU P. & SIMBERLOFF D. (2005) - A pleasing consequence of Norway rat eradication: two shrew species recover. *Diversity and Distribution*, 11 : 193-198.

PARADIS G. 2001. Etude des habitats du site Natura 2000 SPN N°595 Lava Sanguinaires Pelusella.

PARADIS G. & PIAZZA C., 2003. Végétation et flore de l'archipel des Sanguinaires et de la presqu'île de la Parata (Ajaccio, Corse), *Bulletin Société Botanique du Centre-Ouest nouvelle série*, 34 : 27-29.

PETIT Y. & HUGOT L., 2019. Listes hiérarchisées des espèces végétales exotiques envahissantes et potentiellement envahissantes en Corse – Cadre méthodologique – Stratégie territoriale relative aux invasions biologiques végétales, Tome 1. Conservatoire Botanique National de Corse / Office de l'environnement de la Corse, 29p. + 1 Annexe

PETIT Y., 2023 Protocole de suivi de végétation sur le Grand Site Iles Sanguinaires – Pointe de la Parata, étude de la résilience du milieu après les opérations contre les EVEC. *Cons. bot. Nat. de Corse / OEC*. 8p

SANTELLI J-F. et al., 2017. Document d'Objectifs Natura 2000 - Sites FR9402017 Golfe d'Ajaccio et FR9410096 Iles Sanguinaires et Golfe d'Ajaccio – Tome 2 : Programme d'Actions – Préconisations et financements des mesures de gestion. Agence Française de la Biodiversité, Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien, Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement région Corse, Préfecture Maritime de Méditerranée. 107p.

SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DES ÎLES SANGUINAIRES ET DE LA POINTE DE LA PARATA, 2023. Dossier de candidature au renouvellement du label Grand site de France. 170 pp.

SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DES ÎLES SANGUINAIRES ET DE LA POINTE DE LA PARATA, 2024. Evolution de la population reproductrice de cormorans huppés 2019-2022. 4 pp.

TRAVICHON S. 2004. Document d'Objectifs du site Natura 2000 FR9410096, ZPS des Iles Sanguinaires ; CPIE APIEU Ajaccio/ DIREN de Corse : 37 p + annexes

UGO J., 2015. Suivi de la végétation après éradication des griffes de sorcières sur l'île du Grand Rouveau. Compte rendu d'intervention. Rapport PIM, 10 p.

Annexes 2024

2024

1. Compte-rendu du séminaire de lancement du LIFE à Camaret-sur-mer (OFB, 2024)
2. Compte-rendu de la réunion de coordination Initiative PIM-OFB du 19/09/2024
3. Compte-rendu et présentations de la visite du bureau d'étude ELMEN des 7 et 12/11/2024
4. Comte-rendu et diaporama présenté lors de la réunion du Comité technique du 30 /05/2024
5. Compte-rendu et diaporama présenté lors de la réunion du Comité technique du 24/10/2024
6. Diaporama présenté lors de la visite de terrain de concertation avec l'Inspectrice des sites
7. Dossier de demande d'autorisation spéciale de travaux en site classé et évaluation des incidences Natura 2000
8. Convention de partenariat Initiative PIM – Syndicat mixte de gestion du Grand site
9. Lettre d'autorisation d'utilisation du phare des sanguinaires (DIRM, 2024)
10. Diaporama de synthèse des premiers résultats d'inventaire araignées (C. MAZZIA, 2024)
11. Prospection préparatoire à la dératisation de l'archipel des Sanguinaires - Compte-rendu de mission (HELP, 2024)
12. Evolution de la population reproductrice de cormorans huppés 2019-2024 (Syndicat Mixte du Grand site des îles Sanguinaires et de la pointe de la Parata, 2024)
13. Suivi de la population reproductrice de Goélands leucophées (*Larus michahellis*) dans l'archipel des îles Sanguinaires (Syndicat Mixte du Grand site des îles Sanguinaires et de la pointe de la Parata, 2024)
14. Compte-rendu du Comité technique du Document Stratégique de Façade (OFB, 2024)

Annexes 2025

2025

- 1.
2. OFB, 2025. Compte-rendu de la rencontre annuelle Life EMM Rochefort avril 2025
3. OFB, 2025. Compte-rendu Comité des parties prenantes Life EMM 8 octobre 2025
4. Biophonia, 2025. Rapport étude bioacoustique évaluation préalable à la dératisation des Sanguinaires 2025. Rapport final.
5. Syndicat Mixte, 2025. Suivi de la population reproductrice de Goélands leucophée (*Larus michahellis*) dans l'archipel des îles Sanguinaires Résultats des comptages 2025. Rapport technique.
6. Syndicat Mixte, 2025. Suivi de la population reproductrice de cormorans huppés de Méditerranée dans l'archipel des Iles Sanguinaires Résultats des comptages 2025. Rapport technique.
7. Delaugerre, M. 2025. Suivi de l'herpétofaune des Iles Sanguinaires (Ajaccio, Corse du Sud) en 2024 et 2025. Rapport final.
8. Convention cadre de partenariat PIM – Conservatoire Botanique National de Corse. 2025.
9. DEGIOVANNI A., 2025. Protocole de suivi de végétation sur Mezu Mare – Grand Site Iles Sanguinaires – Pointe de la Parata. Influence de la dératisation sur les communautés végétales. Cons. Bot. Nat. De Corse / OEC. 8p.
10. PIM, Conservatoire du littoral, Septentrion Environnement, 2025. Kit de protocoles CAIPIM. Edition. Document de travail.
11. Récapitulatif appel d'offres dératisation Sanguinaires, Initiative PIM, 2025.
12. HELP SARL. 2025. Tentative d'éradication du rat noir (*Rattus rattus*) sur l'archipel des Sanguinaires (Ajaccio, Corse). *Rapport de mission HELP SARL – Initiative PIM*, novembre 2025, 45 pages.
13. HELP sarl. 2024. Méthode préconisée aux gestionnaires de sites naturels insulaires pour le contrôle biosécurité post-dératisation des îles et îlots. HELP Sarl – Mai 2024
14. Compte-rendu des échanges de la réunion technique PIM – Karen Bourgeois sur les nichoirs artificiels. 03/04/2025.
15. OFB, 2025. Stratégie de communication et de dissémination 2025-2030. Life EMM.
16. Comptes-rendus et diaporama des GT communication PIM-OFB
17. Communiqué de presse lancement dératisation du 01/09/2025. Initiative PIM.
18. OFB, 2025. Panneau de sensibilisation dératisation Sanguinaires Life EMM.
19. Syndicat Mixte, 2025. Courrier envoyé aux bateliers, août 2025.
20. Initiative PIM, 2025. Foire Aux Questions sur les dératisations. *Document de travail*.
21. Corse Matin, 2025. Article du 01/09/2025.
22. Corse Net Infos, 2025. Article du 04/09/2025
- 22b. Actus Environnement, 2025. Article du 03/09/2025
23. Daniel, G. Diaporama présenté lors du RESOM Bonifacio, octobre 2025
24. Actes de la 2^{nde} Rencontre des Islanders de Méditerranée, Saint-Honorat, novembre 2025.

Annexes 2026

2026

1. CR Cotech local 4 270126
2. Suivi de la population reproductrice de cormorans huppés 2026
3. Suivi des populations de goélands leucophées 2026
4. SUIVI POST DERATISATION SANGUINAIRES 130326
5. CR Réunion Nichoirs Puffins Giraglia
6. Concertation mairie d'ajaccio 2602
7. CR-GT_Communication_LIFE EMM_2026 03 05_vprojet





INITIATIVE

INTERNATIONAL NGO FOR
MEDITERRANEAN SMALL ISLANDS

